
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

LOI N° 2025 – 16 DU 10 JUILLET 2025

portant vision nationale de développement à
l'horizon 2060 en République du Bénin.

L'Assemblée nationale a délibéré et adopté en sa séance du 04 juillet 2025 ;
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

CHAPITRE PREMIER

OBJET-CHAMP D'APPLICATION

Article 1^{er} : Au sens de la présente loi, les termes ci-après se définissent
comme suit :

- étude prospective : exploration des futurs possibles à long terme qui
permet d'aider les différents acteurs de développement à comprendre les
possibilités de choix et à prendre des décisions averties au regard du scénario
le plus réaliste ;

- système : ensemble d'éléments en relation les uns avec les autres ;

- système Bénin : ensemble des dix domaines Economie - Société -
Politique - Environnement - Culture - Technologie - Infrastructures - Santé -
Education - Sécurité, dénommés « ESPECTISES » qui caractérisent l'évolution du
pays ;

- système national de planification du développement : ensemble des
composantes qui participent à la planification, à la programmation, au
financement, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des actions de
développement.

Article 2 : La présente loi définit la vision nationale de développement à
l'horizon 2060.

Article 3 : La vision nationale de développement est intitulée : « BENIN
2060 ALAFIA, UN MONDE DE SPLENDEURS ».

La vision nationale de développement est représentée par le symbole
« Maison ».

La vision nationale de développement s'énonce ainsi : « A l'horizon

2060, le Bénin est un pays de paix, de prospérité, de bonne gouvernance, de rayonnement culturel et international et de bien-être commun ».

L'énoncé court est : « Bénin 2060, un pays de paix, de bien-être commun et de rayonnement ».

Article 4 : La vision nationale de développement est l'aboutissement de l'étude prospective nationale du système national de planification.

Elle constitue le cadre de référence pour les orientations stratégiques de développement.

Article 5 : Les dispositions de la présente loi s'appliquent à toutes les institutions, à tous les organismes publics et privés, ainsi qu'à tous les niveaux de planification de développement en République du Bénin, aussi bien au niveau central qu'au niveau des collectivités territoriales.

CHAPITRE II PRINCIPES DIRECTEURS

Article 6 : La mise en œuvre de cette vision s'appuie sur sept principes directeurs :

- la culture de responsabilité et d'éthique ;
- l'équité ;
- l'inclusivité ;
- la redevabilité mutuelle ;
- la subsidiarité ;
- la gestion axée sur les résultats ;
- le partenariat renforcé.

Article 7 : Le principe de la culture de responsabilité et d'éthique désigne l'engagement constant, individuel et collectif, à agir avec intégrité, transparence et dans le respect de l'intérêt général.

Le principe d'équité désigne l'exigence de justice sociale fondée sur la reconnaissance des différences de situations, en vue de garantir à chacun les moyens réels d'exercer ses droits, de participer pleinement au développement national et de bénéficier équitablement des fruits du progrès.

Le principe d'inclusivité affirme l'engagement de l'Etat à garantir la participation active, équitable et significative de tous les citoyens, sans distinction d'âge, de genre, d'origine, de condition sociale, de handicap ou de localisation géographique, à la conception, à la mise en œuvre et à



l'évaluation des politiques publiques.

Le principe de redevabilité mutuelle permet de rendre compte des résultats de chaque acteur, Etat ou secteur privé.

Le principe de subsidiarité favorise les solutions de proximité, en confiant les responsabilités au niveau de gouvernance le plus pertinent.

Le principe de gestion axée sur les résultats améliore le suivi-évaluation et la performance.

Le principe de partenariat renforcé permet la collaboration avec les structures aux niveaux local, national et international en incluant la coopération décentralisée et les engagements multipartites.

CHAPITRE III

PILERS - ORIENTATIONS - OBJECTIFS STRATEGIQUES

Article 8 : La vision nationale de développement repose sur quatre piliers fondamentaux :

Pilier 1 : Paix ;

Pilier 2 : Bonne gouvernance ;

Pilier 3 : Prospérité ;

Pilier 4 : Rayonnement culturel et international.

Article 9 : La mise en œuvre de la vision nationale de développement se décline en neuf orientations stratégiques énumérées aux articles 10 à 18 de la présente loi.

Article 10 : L'orientation stratégique 1 « Transformation de la structure de l'économie » porte sur l'accroissement durable de la productivité nationale et le renforcement de la compétitivité globale du pays.

Elle est mise en œuvre à travers l'objectif stratégique 1 énoncé à l'article 19 de la présente loi.

Article 11 : L'orientation stratégique 2 « Renforcement de la résilience du système Bénin » répond aux menaces directes des chocs de toute nature sur les écosystèmes.

Elle est mise en œuvre à travers les objectifs stratégiques 2 et 3 énoncés à l'article 19 de la présente loi. 

Article 12 : L'orientation stratégique 3 « Construction d'une diplomatie de développement » consiste à adopter une approche plus pragmatique en orientant les initiatives et interventions de la diplomatie vers des objectifs de développement.

Elle est mise en œuvre à travers les objectifs stratégiques 4 et 5 énoncés à l'article 19 de la présente loi.

Article 13 : L'orientation stratégique 4 « Consolidation du rayonnement de la République du Bénin dans la sous-région et à l'international » traite du renforcement du positionnement, de la visibilité et de l'influence de la République du Bénin sur les scènes régionale et internationale.

Elle est mise en œuvre à travers l'objectif stratégique 6 énoncé à l'article 19 de la présente loi.

Article 14 : L'orientation stratégique 5 « Consolidation du respect des principes démocratiques, de l'Etat de droit et de la gouvernance éthique » est relative à la maturité démocratique, caractérisée par l'ancrage profond des valeurs démocratiques dans les pratiques, les mentalités et les institutions.

Elle est mise en œuvre à travers les objectifs stratégiques 7 et 8 énoncés à l'article 19 de la présente loi.

Article 15 : L'orientation stratégique 6 « Promotion des richesses culturelles, culturelles et des valeurs sociales » porte sur la préservation et la promotion des valeurs familiales, culturelles, culturelles et sociétales, à travers des interventions concertées impliquant les institutions publiques, les collectivités territoriales, la société civile et les acteurs du secteur culturel et culturel.

Elle est mise en œuvre à travers l'objectif stratégique 9 énoncé à l'article 19 de la présente loi.

Article 16 : L'orientation stratégique 7 « Développement d'un capital humain sain, compétent et compétitif » porte sur l'accès équitable à une éducation de qualité répondant aux besoins du marché du travail et sur le renforcement du système de santé.

Elle est mise en œuvre à travers les objectifs stratégiques 10 et 11 énoncés à l'article 19 de la présente loi.



Article 17 : L'orientation stratégique 8 « Renforcement de l'inclusion sociale » se rapporte à la consolidation du dialogue intercommunautaire et à la réduction des inégalités sous toutes les formes.

Elle est mise en œuvre à travers les objectifs stratégiques 12 et 13 énoncés à l'article 19 de la présente loi.

Article 18 : L'orientation stratégique 9 « Développement équilibré des territoires » consiste à l'amélioration de l'équité spatiale en renforçant les infrastructures économiques et sociales sur l'ensemble du territoire national.

Elle est mise en œuvre à travers les objectifs stratégiques 14 et 15 énoncés à l'article 19 de la présente loi.

Article 19 : Les objectifs stratégiques visés à l'horizon 2060 sont :

- objectif stratégique 1 : Moderniser les secteurs productifs de l'économie ;
- objectif stratégique 2 : Renforcer la résilience des systèmes socioéconomiques et environnementaux face aux chocs ;
- objectif stratégique 3 : Assurer une gestion résiliente et durable des ressources naturelles ;
- objectif stratégique 4 : Consolider la diplomatie de développement ;
- objectif stratégique 5 : Renforcer la position économique et géopolitique de la République du Bénin ;
- objectif stratégique 6 : Assurer le rayonnement de la République du Bénin dans la sous-région et à l'international ;
- objectif stratégique 7 : Renforcer la qualité et la légitimation des institutions démocratiques ;
- objectif stratégique 8 : Affermir les mécanismes institutionnels et non institutionnels de bonne gouvernance ;
- objectif stratégique 9 : Valoriser l'identité familiale, culturelle, culturelle et sociétale ;
- objectif stratégique 10 : Assurer une éducation de qualité pour tous ;
- objectif stratégique 11 : Assurer la santé publique ;
- objectif stratégique 12 : Assurer la disponibilité et l'accessibilité aux services sociaux de base de qualité ;
- objectif stratégique 13 : Assurer la sécurité des personnes et des biens ;
- objectif stratégique 14 : Assurer un développement harmonieux de

l'ensemble du territoire du pays ;

- objectif stratégique 15 : Assurer l'intégrité du territoire national.

CHAPITRE IV

SEQUENCES DE MISE EN OEUVRE - CADRE INSTITUTIONNEL

Article 20 : La vision nationale de développement couvre une période de trente-cinq années à compter de l'année 2026.

Elle s'articule en quatre séquences temporelles :

- la première couvre la période de 2026 à 2035 et est consacrée à la consolidation des acquis ;
- la deuxième couvre la période de 2036 à 2045 et est consacrée à l'affirmation du modèle inclusif ;
- la troisième couvre la période de 2046 à 2055 et est consacrée à la maturation du développement durable ;
- la quatrième couvre la période de 2056 à 2060 et est consacrée à la pérennisation du bien-être social.

Article 21 : L'opérationnalisation de la vision nationale de développement se fait à travers les plans nationaux de développement élaborés conformément aux quatre séquences temporelles énumérées à l'article 20 de la présente loi.

Article 22 : Le cadre institutionnel de la vision nationale de développement comprend deux organes :

- la commission en charge de la prospective au sein du Conseil national de la planification ;
- le secrétariat technique permanent du Conseil national de la planification.

Article 23 : La commission en charge de la prospective assure la cohérence intersectorielle, la revue périodique et la surveillance de la mise en œuvre de la vision nationale de développement.

A ce titre, elle est chargée de :

- veiller à la mise en cohérence des politiques nationales, sectorielles et territoriales avec la vision ;
- encadrer les actions de plaidoyer et les mobilisations sociales en relation avec le secrétariat technique permanent ;

HS

- superviser la coordination et le pilotage de la mise en œuvre de la vision à tous les niveaux de gouvernance ;
- veiller à la tenue d'une revue quinquennale de la mise en œuvre de la vision ;
- coordonner les dispositifs de veille prospective et stratégique ;
- veiller à la mise en place et au fonctionnement efficace d'une plateforme numérique interactive de suivi ;
- veiller à l'inclusion d'obligation de redevabilité sur la vision dans les rapports institutionnels notamment les rapports annuels ainsi que les bilans d'activités et d'évaluation des politiques publiques.

Article 24 : Le secrétariat technique permanent assure la coordination opérationnelle et technique de la mise en œuvre de la vision nationale de développement.

A ce titre, il pilote :

- le plaidoyer et la mobilisation des parties prenantes ;
- la cohérence entre les politiques publiques et la vision ;
- les actions, le suivi-évaluation et la centralisation des données stratégiques ;
- la production des rapports périodiques par un système d'information numérique intégré ;
- le fonctionnement d'un système de veille stratégique ;
- l'articulation stratégie - exécution entre les institutions de l'Etat, les collectivités territoriales, la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers.

CHAPITRE V

REVUE - EVALUATION - MESURE DE PERFORMANCE

Article 25 : Une revue de la mise en œuvre de la vision est faite tous les cinq ans.

Le rapport de la revue est disponible au plus tard six mois avant l'année électorale.

Cette revue vise à :

- apprécier les tendances de développement ;
- identifier les écarts entre les prévisions et les réalisations ;
- proposer les ajustements stratégiques nécessaires.

La revue est coordonnée par le Conseil national de la planification. 

Il jouit d'une autonomie de gestion.

Article 26 : L'évaluation de la vision est faite au terme de chaque séquence de mise en œuvre.

Les évaluations sont menées sous la coordination du Conseil national de l'évaluation.

Les rapports d'évaluation font l'objet de communication sans délai à l'Assemblée nationale.

Le Conseil national de l'évaluation jouit d'une autonomie de gestion.

Article 27 : Le cadre de mesure de performance est déterminé sur la base des informations fournies par la structure nationale en charge des statistiques officielles et par les ministères sectoriels.

CHAPITRE VI DISPOSITIONS FINALES

Article 28 : Toute politique, tout plan national de développement, toute stratégie de développement, tout programme d'actions du gouvernement et toute action des organisations de la société civile et du secteur privé s'alignent sur les orientations stratégiques définies dans la vision nationale de développement.

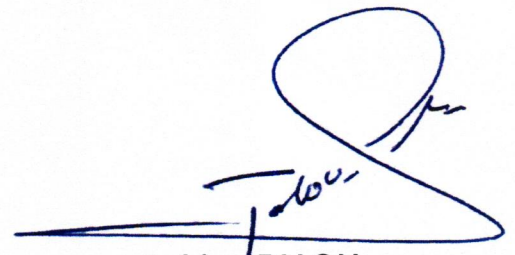
Article 29 : Le document portant vision nationale de développement annexé à la présente loi en fait partie intégrante.

Article 30 : Les modalités d'application de la présente loi sont fixées par décret pris en Conseil des ministres.

Article 31 : La présente loi sera exécutée comme Loi de l'Etat.

Fait à Cotonou, le 10 juillet 2025

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



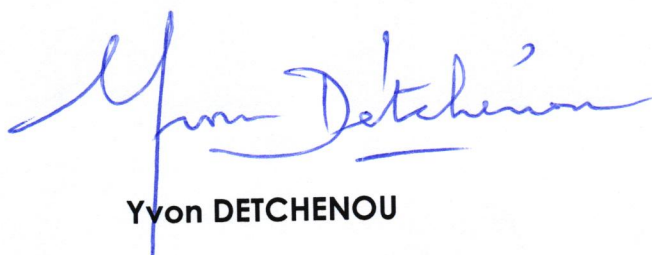
Romuald WADAGNI
Ministre d'État

Le Ministre du Développement et de la
Coordination de l'Action gouvernementale,



Abdoulaye BIO TCHANE
Ministre d'État

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et de la Législation,



Yvon DETCHENOU

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CC 2 ; CS 2 ; C. COM 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MJL 2 ; MDC 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTÈRES
18 ; SGG 4 ; JORB 1.



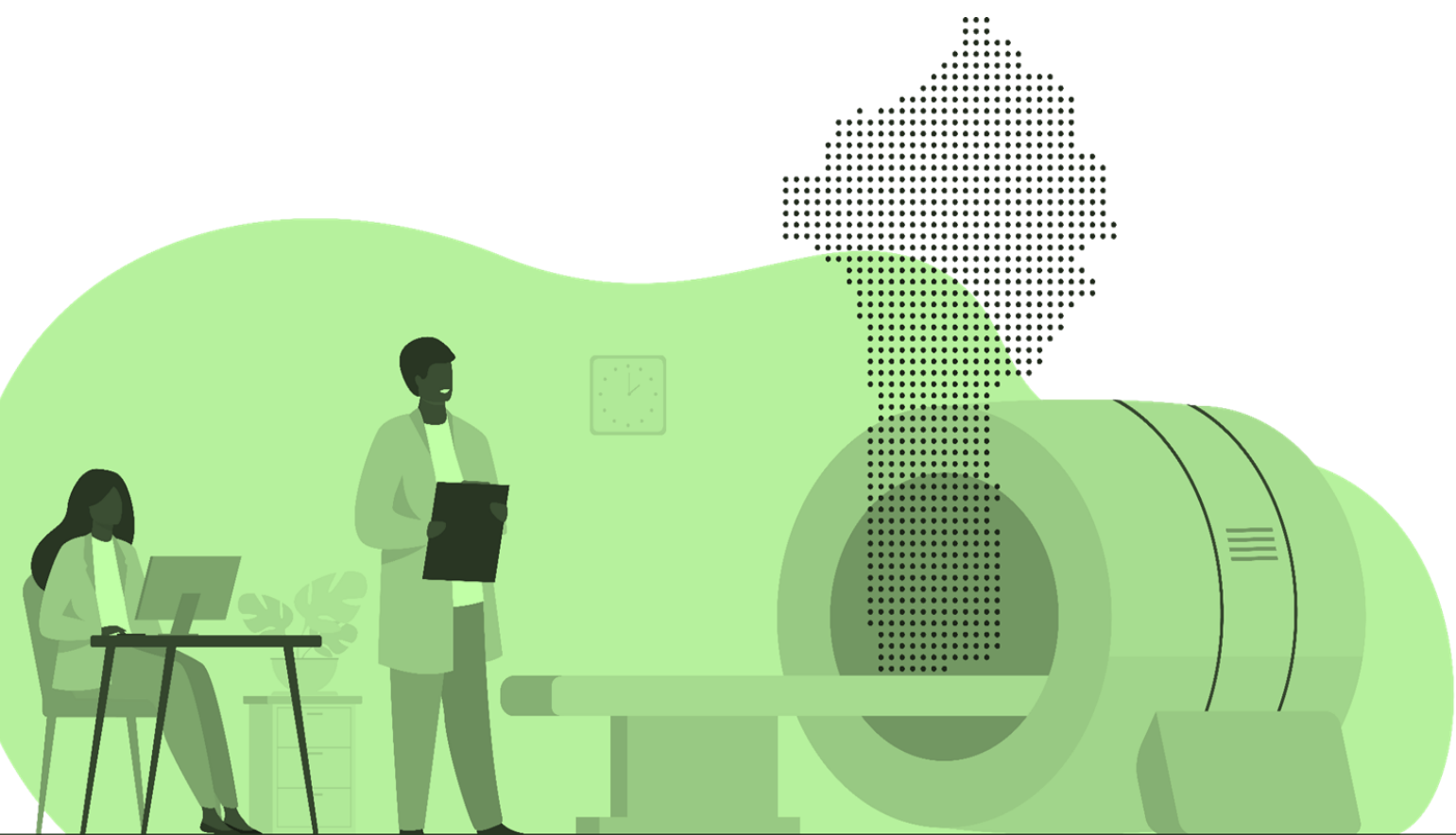
GOUVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN



ETUDES NATIONALES DE PERSPECTIVE A LONG TERME, BENIN 2060

COMITE TECHNIQUE DE PILOTAGE DE REFLEXION PROSPECTIVE

SECRETARIAT TECHNIQUE DE REFLEXION PROSPECTIVE



Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs

Juillet 2025

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES & ABREVIATIONS	III
LISTE DES GRAPHIQUES	V
LISTE DES TABLEAUX	VI
RESUME EXECUTIF.....	VII
INTRODUCTION.....	1
1. APPROCHE METHODOLOGIQUE	4
1.1. PHASE PREPARATOIRE	5
1.2. PHASE OPERATIONNELLE.....	6
1.3. PHASE DE VALIDATION ET D'ADOPTION	9
2. DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DU SYSTEME BENIN.....	10
2.1. METHODOLOGIE	10
2.2. ANALYSE RETROSPECTIVE	12
2.3. ANALYSE EXPLORATOIRE DU SYSTEME BENIN.....	34
2.4. PROBLEMES, DEFIS ET ENJEUX MAJEURS DE DEVELOPPEMENT	47
3. SCENARIOS ET VISION POUR LE BENIN 2060	51
3.1. METHODOLOGIE	51
3.2. CONSTRUCTION DES SCENARIOS	53
3.3. ANALYSE DES SCENARIOS	57
3.4. CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE ET SOCIAL DES SCENARIOS	67
3.5. LABELLISATION DES SCENARIOS PROSPECTIFS.....	72
3.6. VISION DU BENIN POUR 2060	74
4. STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DU BENIN A L'HORIZON 2060	79
4.1. METHODOLOGIE	79
4.2. PRESENTATION ET DESCRIPTION DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS STRATEGIQUES	80
4.3. SYNTHESE DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS STRATEGIQUES	96
5. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE	97
5.1. METHODOLOGIE	97
5.2. MECANISME DE FINANCEMENT	98
5.3. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE	100
5.4. MECANISME DE REVUE ET D'EVALUATION.....	104
5.5. GESTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE SUCCES	107
CONCLUSION	116
BIBLIOGRAPHIE	118
ANNEXE	121

LISTE DES SIGLES & ABREVIATIONS

2MAO	: Matrice Acteur Objectifs d'ordre 2
ACE	: Access Control Entry
AEV	: Adduction d'Eau Villageoise
APJ	: Acteurs du Pouvoir Judiciaire
ARCH	: Assurance pour le Renforcement du Capital Humain
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFR	: Centre de Formation et de Recherche
CNOS	: Comité National d'Orientation et de Supervision de réflexion prospective
CNP	: Conseil National du Patronat
CRIET	: Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme
CTP-RP	: Comité Technique de Pilotage de Réflexion Prospective
DGE	: Direction Générale de l'Economie
DGPD	: Direction Générale des Politiques de Développement
EFTP	: Enseignement et Formation Techniques et professionnels
ENPLT	: Études Nationales de Prospective à Long Terme
ESPECT	: Économie, Société, Politique, Environnement, Culture, Technologie
ESPECTISES	: Économie, Société, Politique, Environnement, Culture, Technologie, Infrastructures, Santé, Éducation, Sécurité
EVT	: Extrémisme Violent et Terrorisme
FDS	: Forces de Défense et de Sécurité
FFOM	: Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
INStaD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
ISF	: Indice Synthétique de Fécondité
IXP	: Internet Exchange Points
MACTOR	: Matrix of Actor

MAS	: Matrice d'Analyse Structurelle
MDC	: Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale
MICMAC	: Matrices d'Impact Croisé et de Multiplication Appliquée au Classement
MID	: Matrice d'Influence Direct
MIDI	: Matrice d'Influence Directe et Indirecte
MNT	: Maladies Non Transmissibles
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OIT	: Organisation Internationale du Travail
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
OS	: Orientation Stratégique
OSC	: Organisations de la Société Civile
PIB	: Produit Intérieur Brut
PND	: Plan National de Développement
PPP	: Partenariat Public-Privé
PTF	: Partenaire Technique et Financier
R&E	: Revue et Evaluation
RSE	: Responsabilité Sociétale des Entreprises
SAT3	: South Atlantic Telecommunications cable no.3
STEM	: Sciences Technology Engineering and Mathematic
ST-RP	: Secrétariat Technique de Réflexion Prospective
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
UA	: Union Africaine
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest - Africaine
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	: Organisation des Nations Unies pour l'enfance

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Plan d'influence - dépendance	37
Graphique 2 : Sous-systèmes (patatoïdes)	38
Graphique 3 : Plan d'influence dépendance	44
Graphique 4 : Rapports de force entre les acteurs	45
Graphique 5 : Positionnement des acteurs sur les objectifs	46
Graphique 6 : Contribution au PIB sur la période 2015-2060 dans le scénario idéal	68
Graphique 7 : Contribution au PIB sur la période 2015-2060 dans le scénario optimiste	70
Graphique 8 : Contribution au PIB sur la période 2015-2060 dans le scénario critique.....	71
Graphique 9 : Contribution au PIB sur la période 2015-2060 dans le scénario catastrophe	72

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Synthèse FFOM du domaine Economie	13
Tableau 2 : Synthèse FFOM du domaine Société.....	15
Tableau 3 : Synthèse FFOM du domaine Politique.....	17
Tableau 4 : Synthèse FFOM du domaine Environnement	19
Tableau 5 : Synthèse FFOM du domaine Culture	22
Tableau 6 : Synthèse FFOM du domaine Technologie.....	24
Tableau 7 : Synthèse FFOM du domaine Infrastructures.....	26
Tableau 8 : Synthèse FFOM du domaine Santé	28
Tableau 9 : Synthèse FFOM du domaine Education	30
Tableau 10 : Synthèse FFOM du domaine Sécurité	33
Tableau 11 : Variables-clés du système Bénin	34
Tableau 12 : Catégorisation des variables du système Bénin	39
Tableau 13 : Principaux acteurs du système Bénin	42
Tableau 14 : Objectifs des acteurs.....	43
Tableau 15 : Catégorisation des acteurs du système Bénin	47
Tableau 16 : Ensemble des problèmes, défis et enjeux.....	48
Tableau 17 : Évolution de quelques indicateurs sur la période 2015-2060 dans le scénario idéal	68
Tableau 18 : Évolution de quelques indicateurs sur la période 2015-2060 dans le scénario optimiste.....	69
Tableau 19 : Évolution de quelques indicateurs sur la période 2015-2060 dans le scénario critique	70
Tableau 20 : Évolution de quelques indicateurs sur la période 2015-2060 dans le scénario catastrophe	72
Tableau 21 : Synthèse des orientations et objectifs stratégiques.....	96
Tableau 22 : Cadre de mesure de performance	105
Tableau 23 : Cartographie des risques et des mesures d'atténuation	109
Tableau 24 : Matrice des risques (Probabilité / Impact).....	111

RESUME EXECUTIF

Une ambition collective portée par une vision claire à l'horizon 2060

« **A l'horizon 2060, le Bénin est un pays de paix, de bonne gouvernance, de prospérité, de rayonnements culturel et international et de bien-être commun** ». Cette vision, dénommée « **Bénin Vision 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** », construite pour les trente-cinq prochaines années, s'articule autour de quatre piliers fondamentaux : Paix, Bonne gouvernance, Prospérité et Rayonnement culturel et international.

Fruit d'un exercice prospectif rigoureux, inclusif et participatif, elle s'inscrit dans la continuité de la Vision Bénin 2025 Alafia, tout en marquant une ambition renouvelée et adaptée aux transformations profondes de notre environnement national, régional et mondial.

Une vision portée par le peuple béninois en quête d'un avenir plus juste, plus inclusif et plus résilient.

Élaborée sur la base d'un diagnostic systémique approfondi, la vision Bénin 2060 prend appui sur les succès et les insuffisances des politiques publiques antérieures. Elle prend également en compte les aspirations de diverses cibles, notamment les citoyens béninois résidents et de la diaspora ; le secteur privé, le secteur public, les forces de défense et de sécurité et les organisations de la société civile. Elle incarne la volonté d'un peuple en quête d'un avenir plus juste, plus inclusif et plus résilient.

Un état des lieux lucide entre progrès significatifs et défis structurels

L'analyse rétrospective met en lumière des avancées notables telles que :

- la consolidation du système national de planification ;
- une meilleure intégration des agendas régionaux et internationaux de développement dans les cadres programmatiques ;
- l'amélioration quantitative et qualitative de l'accès aux services et infrastructures de base ;
- l'accélération de la modernisation de l'économie nationale.

Cependant, des défis structurels majeurs persistent, notamment :

- une économie encore vulnérable, peu industrialisée et dépendante du secteur primaire ;
- des inégalités régionales et sociales marquées ;

- des insuffisances en matière de gouvernance locale, de lutte contre la corruption et de redevabilité.

Des potentiels stratégiques à valoriser

Le diagnostic national révèle également des leviers majeurs de transformation, à savoir:

- un capital humain jeune et en croissance démographique ;
- des opportunités liées à la transition numérique ;
- des ressources naturelles diversifiées ;
- un positionnement géopolitique stratégique.

En dehors de ces atouts, plusieurs menaces telles que le changement climatique, l'insécurité sous-régionale, les flux migratoires incontrôlés et la menace terroriste au Sahel appellent à une vigilance accrue. La résilience nationale reposera sur la capacité à anticiper, prévenir et transformer les risques en opportunités.

Une lecture systémique du pays pour une transformation intégrée

La trajectoire du Bénin a été analysée à travers cinq sous-systèmes interdépendants :

1. bases matérielles du développement durable (infrastructures, ressources naturelles) ;
2. paramètres sociaux du bien-être (éducation, santé, emploi) ;
3. référentiel institutionnel (gouvernance, institutions, décentralisation) ;
4. environnement extérieur (intégration régionale, contexte géopolitique) ;
5. structure sociétale fondamentale (valeurs, identités, dynamiques sociales).

Cette lecture systémique permet d'appréhender de façon holistique des leviers à activer et des blocages à surmonter.

Une vision éclairée par la prospective : quatre futurs possibles

Quatre scénarios prospectifs ont été construits :

- scénario idéal ou Buram: un Bénin prospère, inclusif et souverain avec un leadership industriel ;
- scénario optimiste ou Alafia: un Bénin prospère, inclusif avec une gouvernance efficace ;
- scénario critique ou *Toḍòkén*: des avancées menacées par des tensions sociales ;

- scénario catastrophe ou Wahala: une trajectoire marquée par une accumulation de crises.

Le scénario optimiste est retenu comme cadre de référence, avec un déploiement structuré en quatre séquences temporelles :

- 2026–2035 : consolidation des acquis ;
- 2036–2045 : affirmation du modèle inclusif ;
- 2046–2055 : maturation du développement durable ;
- 2056–2060 : pérennisation du bien-être social.

Neuf orientations stratégiques pour concrétiser la Vision

La mise en œuvre de la Vision Bénin 2060 repose sur **neuf grandes orientations stratégiques** :

- **orientation stratégique 1** : Transformation de la structure de l'économie ;
- **orientation stratégique 2** : Renforcement de la résilience du système Bénin ;
- **orientation stratégique 3** : Construction d'une diplomatie de développement ;
- **orientation stratégique 4** : Consolidation du rayonnement du Bénin dans la sous-région et à l'international ;
- **orientation stratégique 5** : Consolidation du respect des principes démocratiques, de l'État de droit et de la gouvernance éthique ;
- **orientation stratégique 6** : Promotion des richesses culturelles, culturelles et des valeurs sociales ;
- **orientation stratégique 7** : Développement d'un capital humain sain, compétent et compétitif ;
- **orientation stratégique 8** : Renforcement de l'inclusion sociale ;
- **orientation stratégique 9** : Développement équilibré des territoires.

La réalisation de la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** » exige une mobilisation de l'ensemble des forces vives de la nation : pouvoirs publics, secteur privé, société civile, collectivités territoriales, centres de recherche et partenaires techniques et financiers. Elle repose sur une gouvernance inclusive, un pilotage stratégique coordonné un système de suivi-évaluation rigoureux et adapté.

En somme, la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** » constitue un référentiel national pour faire du Bénin un État moderne, compétitif, souverain et solidaire, apte à relever les défis du XXI^e siècle tout en restant fidèle aux aspirations profondes de son peuple.

INTRODUCTION

De la Conférence des Forces Vives de la Nation à la planification intégrée : un socle méthodologique structurant.

A l'issue des résolutions de la Conférence nationale des **Forces Vives de la Nation** de février 1990 et de celles des journées de réflexion sur la gestion du processus du développement de décembre 1991, le Bénin s'est engagé dans une gestion rationnelle et hiérarchisée du développement, reposant sur trois niveaux complémentaires de planification, à savoir :

- **la prospective** pour le long terme ;
- **la planification stratégique** pour le moyen terme ;
- **la planification opérationnelle** pour le court terme.

Ce triptyque constitue depuis plus de trois décennies la colonne vertébrale de l'architecture de planification nationale.

La Vision Bénin 2025 ALAFIA : un premier référentiel national à long terme

Le premier exercice de prospective nationale a été concrétisé en l'an 2000 avec la formulation de la Vision Bénin 2025 ALAFIA, structurée autour d'un scénario unificateur :

« Le Bénin est, en 2025, un pays phare, bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social. »

Partagée à l'échelle nationale, cette vision incarnait une ambition de développement durable, inclusif et équitable. À un an de son échéance, le bilan de sa mise en œuvre montre des résultats mitigés :

- pertinence confirmée au regard des aspirations citoyennes de l'époque ;
- cohérence stratégique avérée ;
- efficacité partielle dans la concrétisation du rêve collectif.

Ces constats, bien qu'en demi-teinte, constituent une base d'apprentissage précieuse pour initier une nouvelle dynamique de transformation à long terme.

Construction de la Vision Bénin 2060 : un cadre ambitieux pour le développement du Bénin

Dans la continuité des fondements institutionnels posés depuis 1990 et à l'approche de l'horizon 2025, le Gouvernement béninois a autorisé, le 20 juillet 2022, le lancement officiel des Études Nationales de Perspectives à Long Terme (ENPLT) en vue de définir la Vision Bénin 2060. Cette initiative traduit une volonté forte pour actualiser les ambitions nationales en tenant compte des mutations en cours et des nouvelles aspirations citoyennes.

La démarche adoptée repose sur une logique participative et inclusive, mobilisant l'ensemble des forces vives autour d'une réflexion prospective sur l'avenir souhaité du pays. L'année 2060, qui marquera le centenaire de l'accession du Bénin à la souveraineté nationale et internationale, confère à cet exercice une portée historique majeure.

Objectifs du processus de construction de la Vision Bénin 2060 : convergence, anticipation et appropriation collective

Le processus de construction de la Vision Bénin 2060 vise quatre objectifs fondamentaux :

1. évaluer la Vision 2025 ALAFIA pour capitaliser les leçons tirées ;
2. favoriser un consensus national autour des aspirations sur le long terme ;
3. explorer les futurs possibles du Bénin à l'horizon 2060 et les voies d'action ;
4. offrir un cadre de référence partagé pour les politiques publiques à court, moyen et long terme.

Par cette dynamique, le Bénin intègre harmonieusement à la définition de son futur collectif continuité stratégique, innovation prospective et ancrage démocratique. **Cohérence avec les agendas régionaux et internationaux de développement**

La Vision Bénin 2060 s'inscrit dans une logique d'alignement stratégique avec les cadres régionaux et internationaux de développement durable. Elle entend arrimer les aspirations spécifiques des populations béninoises aux ambitions régionales, continentales et mondiales dans une perspective de complémentarité, de cohérence et de synergie.

Relecture systémique du pays : du modèle ESPECT à l'approche ESPECTISES

Pour mieux appréhender la complexité du système national, l'analyse prospective a opéré une extension de l'approche ESPECT - *Économie, Société, Politique, Environnement, Culture, Technologie* - adoptée pour l'élaboration de la Vision 2025 à l'approche ESPECTISES - *Économie, Société, Politique, Environnement, Culture, Technologie, Infrastructures, Santé, Éducation, Sécurité*. L'idée de l'extension émane de la volonté de prendre en compte les déterminants du développement auxquels sont intégrées les nouvelles dynamiques sectorielles qui influencent la trajectoire nationale. Elle permet une lecture interconnectée des défis du développement dans un cadre d'analyse systémique et intégré.

Processus structuré et rigoureux

Le rapport de synthèse des travaux des ENPLT est structuré en six chapitres :

1. approche méthodologique et outils utilisés à chaque phase ;
2. aspirations des populations issues des consultations nationales ;
3. analyse rétrospective des transformations entre 2000 et 2024 incluant acquis, limites, défis et enjeux ;
4. futurs possibles et choix du scénario de vision consensuel pour 2060 ;
5. orientations stratégiques de développement pour concrétiser la vision retenue ;
6. dispositif de mise en œuvre, gestion des risques et conditions de réussite.

En définitive, la Vision nationale de développement 2060 incarne une ambition nationale renouvelée : penser et construire ensemble un avenir de prospérité partagée, de résilience renforcée et de souveraineté assumée. Elle s'impose comme un cadre fédérateur pour guider l'action publique et mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'un destin commun.

1. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Une approche rigoureuse, conforme au cadre légal et méthodologique national

Le processus de formulation de la Vision Bénin 2060 s'inscrit dans les principes établis par le guide méthodologique national de prospective et la note conceptuelle des Études Nationales de Prospective à Long Terme (ENPLT). Il s'articule autour de trois phases essentielles : préparatoire, opérationnelle et validation.

Phase préparatoire

- arrangement institutionnel ;
- lancement et communication ;
- renforcement des capacités des acteurs ;
- cadrage méthodologique du processus.

Phase opérationnelle

- identification de la problématique ;
- construction de la base de l'étude ;
- construction des scénarios prospectifs ;
- formulation de la vision ;
- définition des orientations stratégiques ;
- élaboration du dispositif de mise en œuvre.

Phase de validation

- pré-validation et approbation des différents rapports ENPLT ;
- validation nationale de la vision nationale ;
- adoption en Conseil des ministres ;
- adoption par l'Assemblée nationale de la loi sur la Vision nationale de développement 2060.

Cette démarche respecte les dispositions de la loi n°2024-09 du 20 février 2024 portant loi-cadre sur la planification du développement et l'évaluation des politiques publiques en République du Bénin.

1.1. Phase préparatoire

1.1.1. Arrangement institutionnel

La conduite du processus a nécessité la mise en place d'un cadre institutionnel le 20 juillet 2022 acté par l'adoption du décret n° 2022-446 du 20 juillet 2022 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du cadre institutionnel de mise en œuvre du processus de formulation de la vision nationale de développement 2060 de la République du Bénin. Il est composé comme suit :

- Comité National d'Orientation et de Supervision de réflexion prospective (CNOS) qui est l'organe de supervision ;
- Comité Technique de Pilotage de réflexion prospective (CTP-RP), organe de conduite technique ;
- Secrétariat technique de réflexion prospective (ST-RP), organe opérationnel du CTP-RP ;
- Cinq (05) Groupes Thématiques de réflexion prospective.

1.1.2. Lancement officiel et communication

Le lancement officiel du processus de formulation de la Vision a eu lieu le 23 novembre 2023. Plus de mille (1000) personnes en provenance de toutes les parties prenantes - *associations des jeunes, associations des enfants, administrations, institutions de la République, Organisations Non Gouvernementales, partenaires techniques et financiers, société civile, etc.*.. - ont pris part à la cérémonie de lancement.

La plateforme de communication <https://visionbenin2060.gouv.bj> Il a été mise en place autour du processus de la Vision Bénin 2060.

1.1.3. Renforcement des capacités

Deux ateliers de renforcement de capacités ont été organisés au profit des cadres nationaux, respectivement du 11 au 15 et du 18 au 22 mars 2024. Ils visent à renforcer leur compétence pour la bonne conduite du processus.

1.1.4. Cadrage méthodologique

Les outils opérationnels élaborés pour la conduite du processus sont notamment :

- le guide méthodologique de conduite des études prospectives ;
- la note conceptuelle des ENPLT ;

- la note méthodologique de collecte des aspirations et des perceptions et
- le questionnaire et guides d'entretien pour la collecte des aspirations et des perceptions.

Ces outils opérationnels ont été présentés aux groupes thématiques au cours du mois de juin 2024. Ils ont fait l'objet de validation et d'approbation respectivement par le Comité Technique de Pilotage et le Comité National d'Orientation et de Supervision de réflexion prospective.

1.2. Phase opérationnelle

1.2.1. Identification de la problématique

L'identification de la problématique a permis de situer le système Bénin dans son environnement socio-économique et institutionnel, à travers une analyse structurée des dix domaines constitutifs du système national (ESPECTISES). Cette étape a également permis de formaliser le choix de l'horizon 2060 comme point de convergence pour les ambitions nationales.

1.2.2. Construction de la base de l'étude

L'élaboration du diagnostic stratégique s'est appuyée sur trois piliers analytiques :

- l'évaluation finale de la Vision Bénin 2025 ALAFIA ;
- l'analyse rétrospective du système Bénin sur la période 2000–2024 ;
- l'analyse exploratoire croisant variables et acteurs du système.

L'ensemble de ces travaux a été conduit sous la supervision du Comité Technique de Pilotage (CTP-RP), mobilisant) qui a mobilisé, à travers des ateliers et retraites thématiques, différentes sensibilités : experts, universitaires, responsables administratifs, partenaires techniques et personnes ressources.

1.2.2.1. Evaluation finale de la Vision Bénin 2025 ALAFIA

Une évaluation rigoureuse conduite par une équipe d'experts en évaluation de politiques publiques a permis :

- d'apprécier le niveau d'opérationnalisation de la Vision 2025 ;
- d'identifier les leçons apprises et

- de formuler des recommandations méthodologiques et stratégiques pour la Vision nationale de développement 2060.

1.2.2.2. Etape d'analyse rétrospective du système Bénin

Elle s'est fondée sur :

- une revue documentaire approfondie des sources stratégiques nationales et internationales ;
- la constitution de la base des experts via une procédure transparente et inclusive ;
- des consultations populaires (enquêtes ménages, focus groups, consultations en ligne) couvrant l'ensemble du territoire national et la diaspora ;
- la réalisation d'études monographiques pour chacun des domaines ESPECTISES ;
- des études transversales sur des thématiques clés.

1.2.2.3. Analyse exploratoire

La phase exploratoire est articulée comme suit :

- l'analyse structurelle : identification des variables clés influentes et dépendantes à l'aide de matrices d'impact croisé (MICMAC) ;
- l'analyse du jeu des acteurs : cartographie stratégique des parties prenantes à l'aide des matrices MID et 2MAO.

Les variables et acteurs ont été décrits dans des fiches standardisées, validées au cours des ateliers thématiques. Les résultats ont permis de dégager et de classer par sous-système les problèmes récurrents, les défis à relever et les enjeux majeurs du développement national.

Le diagnostic stratégique consolidé a été :

- validé en séminaire gouvernemental le 3 février 2025 ;
- affiné durant la retraite technique du **3** au **7** février 2025 ;
- approuvé par le CNOS le 26 mars 2025.

1.2.3. Construction des scénarios

Le processus prospectif s'est appuyé sur une démarche systémique :

- formulation d'hypothèses d'évolution par sous-système (favorable et défavorable) ;
- combinaison d'hypothèses pour générer des micro scénarios par sous-système ;
- sélection de micro scénarios plausibles selon des critères de cohérence, de pertinence et de vraisemblance ;
- croisement des micro scénarios pour construire des scénarios globaux d'évolution du système Bénin.

Au terme de ce processus, quatre scénarios représentatifs ont été retenus :

1. scénario idéal ;
2. scénario optimiste ;
3. scénario critique ;
4. scénario catastrophe.

Un cadrage macroéconomique a été associé à chacun des scénarios, permettant de projeter leurs impacts sur les dynamiques économiques et sociales du pays.

1.2.4. Formulation de la Vision

La Vision Bénin 2060 a été formulée sur la base du scénario optimiste, jugé à la fois ambitieux et réalisable selon une analyse par *path dependance*. Cette étape a impliqué :

- des propositions de formulation (longues et courtes) ;
- la validation d'un symbole et d'un nom mobilisateur ;
- la sélection des piliers de la vision ;
- une validation par consensus.

L'énoncé de la Vision nationale de développement 2060 exprime l'idéal partagé d'un Bénin durablement prospère, souverain, solidaire et rayonnant.

1.2.5. Formulation des stratégies de développement

Les orientations stratégiques ont été construites à deux niveaux :

- intra-sous-système : propositions fondées sur les variables motrices, les défis identifiés et les aspirations des citoyens ;

- inter-sous-systèmes : cohérence globale analysée au moyen des matrices d'articulation stratégique pour garantir synergie et complémentarité.

Chaque orientation a fait l'objet d'une évaluation selon sa faisabilité institutionnelle, technique et financière, assurant son opérationnalisation.

1.2.6. Formulation du dispositif de mise en œuvre

Cette dernière étape a été conduite selon une démarche méthodologique rigoureuse qui permet d'assurer la cohérence entre les orientations stratégiques, les objectifs stratégiques, les moyens mobilisables, les mécanismes de pilotage et les modalités de suivi-évaluation. Le dispositif repose sur quatre axes structurants :

- **mécanismes de financement** : identification de sources durables et innovations financières ;
- **mise en œuvre et dispositifs de revue** : structures de pilotage, mécanismes de coordination et instruments de suivi-évaluation ;
- **conditions de réussite** : mobilisation de tous les secteurs, leadership institutionnel, implication des territoires et redevabilité ;
- **gestion des risques** : anticipation, mitigation et adaptation systémique.

Le processus a intégré une démarche de benchmarking internationale, permettant d'enrichir la réflexion par les bonnes pratiques issues d'expériences comparables.

En résumé, cette approche méthodologique constitue une base solide, inclusive et scientifiquement fondée pour accompagner la mise en œuvre efficace et cohérente de la Vision Bénin 2060, tout en garantissant son appropriation par l'ensemble des parties prenantes nationales.

1.3. Phase de validation et d'adoption

1.3.1. Pré-validation et approbation

Cinq (05) rapports soumis à la pré validation par les différents organes du cadre institutionnel ont été produits au terme des travaux. Ce sont :

- le rapport sur le diagnostic stratégique ;
- le rapport sur les scénarios et la formulation de la vision, ;

- le rapport sur la formulation des orientations stratégiques ;
- le rapport sur le dispositif de mise en œuvre ;
- le rapport sur le symbole et le naming.

1.3.2. Validation

A la suite de l'examen des différents rapports par les organes du cadre institutionnel et lors des séminaires gouvernementaux, le projet de document synthèse a fait l'objet d'une validation nationale qui a connu la participation de toutes les composantes de la société et des partenaires techniques et financiers.

1.3.3. Adoption en Conseil des ministres

La version finale du document synthèse des ENPLT est introduite en Conseil des ministres pour adoption et transmission à l'Assemblée nationale. Elle est produite à l'issue de l'intégration des observations de l'atelier national de validation.

1.3.4. Adoption à l'Assemblée nationale

Conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article 7 de la loi n°2024-09 du 20 février 2024 portant loi-cadre sur la planification du développement et sur l'évaluation des politiques publiques en République du Bénin, la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** » est adoptée par les honorables députés.

2. DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DU système BENIN

2.1. Méthodologie

La réalisation du diagnostic stratégique a suivi une approche participative et inclusive sous la coordination du CTP-RP et sous la supervision du CNOS. Toutes les retraites techniques organisées ont regroupé les responsables de l'administration, les universitaires, les organisations de la société civile, les ONG, le secteur privé, les membres du secrétariat technique, les membres des groupes thématiques et les personnes ressources associées au processus.

La démarche de l'élaboration du diagnostic stratégique s'est appuyée sur :

- l'évaluation finale de la Vision Bénin 2025 ALAFIA ;
- l'analyse rétrospective ;

- l'analyse exploratoire du système Bénin ;
- l'identification des problèmes, défis et enjeux majeurs.

Evaluation finale de la Vision Bénin 2025 ALAFIA

Cette évaluation a été réalisée pour générer des données probantes qui ont servi à l'ensemble du processus de formulation de la Vision Bénin 2060.

Etape d'analyse rétrospective du système Bénin

L'analyse rétrospective a permis de revisiter l'évolution du système Bénin sur la période 2000-2024. L'analyse a été réalisée sur la base :

- de la revue documentaire ;
- des perceptions des Béninois ;
- des études monographiques par domaine ESPECTISES ;
- des six (06) études thématiques transversales.

La collecte des perceptions et aspirations des Béninois a été faite selon trois modes :

- **enquête individuelle auprès des ménages** : sur les 6 320 ménages échantillonnés, 6 276 ont été effectivement enquêtés, soit un taux de couverture de **99,3%**.
- **focus groups discussions** : 4 sessions de focus group ont été organisées par commune (enfants, jeunes, femmes et hommes)), soit 396 focus pour environ 7319 individus ; et 105 sessions de focus groups discussions et entretiens individuels avec les experts sectoriels, des représentants d'institutions publiques, du secteur privé et de la société civile.
- **enquête en ligne** : 498 personnes enquêtées (Béninois résidents et non-résidents).

Analyse exploratoire

L'analyse exploratoire a combiné fondamentalement l'analyse structurelle et l'analyse du jeu des acteurs. Par l'analyse structurelle, les variables essentielles du système ont été identifiées et leurs relations ont été analysées pour évaluer leur influence et dépendance mutuelles. L'analyse du jeu des acteurs a, quant à elle, permis d'identifier les acteurs clés et d'examiner leurs interrelations ainsi que leurs positions par rapport à leurs objectifs.

Identification des problèmes, défis et enjeux majeurs

Elle s'est appuyée sur l'ensemble des matériaux produits par l'analyse rétrospective, comprenant les monographies sectorielles, les rapports issus des trois modes de consultations nationales et les études thématiques transversales. La connaissance fine du système par le groupe pluridisciplinaire d'experts a également enrichi ce travail.

Les problèmes, défis et enjeux sont ainsi identifiés par sous-système.

2.2. Analyse rétrospective

Dans chacun des dix domaines, l'analyse consiste en la synthèse des perceptions recueillies et en l'appréciation des tendances lourdes de l'évolution constatée ainsi que des forces, des faiblesses, des opportunités sans oublier les menaces dudit domaine. L'analyse est réalisée sur la période rétrospective allant de 2000 à 2024.

2.2.1. Évolution dans le domaine Economie : une économie en cours de structuration

L'analyse du domaine économique couvre la période 2000–2024 et s'appuie sur une approche mixte combinant les perceptions citoyennes, les tendances structurelles et une analyse FFOM approfondie. Elle vise à identifier les leviers de transformation durable de l'économie béninoise dans une perspective de long terme.

L'analyse structurelle met en lumière plusieurs dynamiques déterminantes :

- dépendance structurelle à l'agriculture : secteur dominant (27 % du PIB, 70 % de l'emploi) mais peu diversifié et vulnérable aux chocs exogènes ;
- faible industrialisation : contribution limitée du secteur secondaire (17 % du PIB), freinée par l'insuffisance des infrastructures énergétiques et logistiques ;
- poids écrasant de l'économie informelle : plus de 70 % des activités économiques, avec des niveaux de productivité faibles et une faible mobilisation fiscale ;
- urbanisation rapide mais peu encadrée : création d'opportunités économiques en milieu urbain, mais accentuation des déséquilibres territoriaux ;

- forte dépendance énergétique : domination persistante des énergies fossiles importées, malgré l'émergence d'initiatives en faveur des renouvelables.

L'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) permet d'identifier les leviers internes et les dynamiques externes structurant la trajectoire économique du Bénin. La synthèse des FFOM est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Synthèse FFOM du domaine Economie

Forces	Faiblesses
- Diversité des ressources naturelles - Position géographique stratégique - Expansion des services bancaires et de la microfinance - Réformes structurelles récentes	- Infrastructures insuffisantes face aux besoins croissants des secteurs productifs - Faible diversification économique - Persistance de l'informalité de l'économie - Difficultés d'accès aux financements - Taux élevé du sous-emploi - Dépendance aux financements externes - Déficit persistant d'énergie électrique
Opportunités	Menaces
- Position géographique - Intégration Régionale - Développement rapide des technologies numériques et de l'IA en particulier - Intérêt pour le développement durable et le tourisme écologique - Énergies renouvelables	- Fluctuations des prix des matières premières - Aggravation du changement climatique - Instabilité politique en Afrique de l'Ouest - Pressions des politiques étrangères - Cybercriminalité grandissante au niveau régional et international - Survenance des chocs exogènes (ex de la COVID-19) - Guerres et conflits internationaux - Forte dépendance du Bénin des financements extérieurs

Le diagnostic du domaine *Economie* révèle un potentiel considérable de transformation structurelle, à condition de relever les défis suivants :

- diversifier les filières agricoles et industrielles ;
- renforcer l'infrastructure de production ;
- formaliser et valoriser le secteur informel ;
- améliorer l'environnement des affaires ;
- sécuriser les bases de financement de l'économie.

L'économie béninoise se trouve aujourd'hui à un point de bascule stratégique : capitaliser sur ses atouts tout en anticipant les risques d'un environnement national et international en mutation rapide. Les enseignements de cette analyse alimentent les orientations stratégiques de la Vision nationale de développement 2060 dans le domaine de la transformation économique durable.

2.2.2. Évolution dans le domaine Société : une société entre vulnérabilité et inégalités sociales persistantes

L'analyse du domaine *Société* couvre la période 2000–2024 et s'appuie sur une approche mixte combinant les perceptions citoyennes, la revue documentaire, les monographies et études transversales, les tendances structurelles et une analyse FFOM approfondie. Elle vise à identifier les leviers de transformation durable de la société béninoise dans une perspective de long terme.

L'analyse synchronique et diachronique révèle plusieurs dynamiques structurantes du domaine Société :

- pauvreté persistante et vulnérabilités multidimensionnelles : Après une dégradation de l'incidence de la pauvreté entre 2011 et 2016, une légère embellie est remarquée depuis 2019 avec une incidence de la pauvreté qui s'établit en 2022 à 36,2% après avoir atteint 39,3% en 2015 et 38,5% en 2019. Malgré ces progrès observés, les indicateurs sociaux traduisent une fragilité sociale chronique ;
- croissance démographique soutenue : avec un taux de croissance annuel avoisinant les 3 %, l'accroissement de la population (13,2 millions en 2025 contre 11,8 en 2020) impose une pression croissante sur les services sociaux, les emplois et les infrastructures ;
- perte des repères sociaux et civiques chez les jeunes : l'affaiblissement des mécanismes de transmission des valeurs

traditionnelles, l'influence des réseaux sociaux et l'aspiration au gain rapide engendrent mimétisme culturel, incivisme, et fractures générationnelles ;

- poids des pesanteurs socioculturelles sur l'égalité de genre : malgré les avancées institutionnelles, les violences basées sur le genre persistent. Près de 43 % des femmes âgées de 15 à 49 ans déclarent avoir subi des violences physiques de la part de leur conjoint (INStaD, 2019) ;
- aggravation de l'exode rural et déséquilibres territoriaux : l'urbanisation rapide, non maîtrisée, accentue les inégalités spatiales, notamment avec plus de 80 % de la population urbaine concentrée sur seulement 10 % du territoire ;
- faible valorisation des langues et patrimoines culturels : la quasi-absence de politiques soutenues en matière de lecture et d'écriture en langues nationales constitue une perte progressive du lien identitaire collectif ;
- stigmatisation culturelle interne ("béninoiserie") : la banalisation de comportements déviants (médiance, mesquinerie) contribue à une image réductrice du Bénin, souvent instrumentalisée à l'extérieur.

La synthèse FFOM du domaine *Société* est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Synthèse FFOM du domaine Société

Forces	Faiblesses
- Mise en place de structures et programmes pour la protection sociale - Jeunesse de la population	- Pauvreté persistante et aggravation du fossé entre riches et pauvres - Faible accès persistant aux infrastructures de base dans les zones rurales - Financement insuffisant face aux besoins de couverture sociale - Mimétisme culturel occasionnant le rejet des valeurs traditionnelles, la régression des valeurs morales et l'incivisme dans les grandes villes - Persistance des inégalités homme/femme - Dépendance aux aides extérieures pour financer les

	initiatives sociales et économiques - Augmentation de la cybercriminalité - Pression démographique remarquable
Opportunités	Menaces
- Disponibilité des partenaires Techniques et Financiers - Développement rapide des technologies numériques - Disponibilité des bonnes expériences capitalisées et informations au niveau mondial - Adhésion aux institutions internationales dédiées à la promotion de la protection sociale (ONU, OIT, Banque mondiale, UNICEF, OMS, etc.).	- Changements climatiques (menace pour la principale source de revenus de nombreuses familles) - Pression des politiques étrangères (ex. du retrait des Etats-Unis d'Amérique de l'OMS dont il est le principal bailleur)

Le diagnostic du domaine Société met en évidence une dynamique de recomposition sociale complexe, marquée par des avancées visibles en matière d'accès, de droits et de valeurs civiques, mais aussi des défis à relever :

- réduire la vulnérabilité persistante de larges segments de la population ;
- éliminer les inégalités sociales et territoriales persistantes ;
- assurer la transmission culturelle.

L'ensemble de ces constats appelle des politiques sociales renouvelées, à fort contenu en équité, cohésion territoriale, valorisation identitaire et résilience démographique. Ces orientations alimenteront directement les choix stratégiques portés par la Vision nationale de développement 2060 dans son ambition d'un modèle social inclusif, ancré culturellement et tourné vers la justice sociale.

2.2.3. Evolution dans le domaine Politique : un environnement politique stable et recherche d'une gouvernance éthique

L'analyse du domaine *Politique* couvre la période 2000–2024 et s'appuie sur une approche mixte combinant les perceptions citoyennes, la revue documentaire, les monographies et études transversales, les tendances structurelles et une analyse FFOM approfondie. Elle vise à identifier les

leviers de transformation durable du domaine politique du Bénin dans une perspective de long terme.

L'analyse des dynamiques politiques de 2000 à 2024 met en évidence plusieurs tendances structurantes :

- stabilité politique et enracinement démocratique : le Bénin a maintenu une trajectoire de stabilité institutionnelle malgré des périodes de tension. Trois grandes phases se dégagent :
 - 2000–2010 : consolidation du multipartisme et transitions pacifiques ;
 - 2011–2015 : intensification des réformes institutionnelles ;
 - 2016–2024 : reconfiguration du système partisan et renforcement de la discipline institutionnelle.
- respect des limites constitutionnelles : la limitation à deux mandats présidentiels a été préservée, y compris après la révision constitutionnelle de 2019, renforçant ainsi la crédibilité du modèle démocratique béninois ;
- mise en œuvre progressive de la décentralisation : depuis les premières élections locales et communales/municipales de 2002-2003, le Bénin a consolidé la gestion de proximité et la reddition de comptes au niveau décentralisé, malgré les disparités de performance entre collectivités ;
- leadership régional affirmé : sur le plan diplomatique, le Bénin s'est illustré par une présence active dans les instances régionales et internationales (CEDEAO, UEMOA, Union Africaine, Nations Unies) ;
- déséquilibre entre pouvoirs : la domination de l'exécutif reste un sujet de préoccupation, ce qui affaiblit la régulation institutionnelle et entame la confiance citoyenne ;
- lutte anticorruption : après plusieurs scandales économiques et financiers, une nouvelle ère s'ouvre avec la création de la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET) et la relance de la lutte contre la cybercriminalité.

La synthèse FFOM du domaine *Politique* est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Synthèse FFOM du domaine Politique

Forces	Faiblesses
--------	------------

- Pilier diplomatique en Afrique de l'Ouest durant la période rétrospective - Respect de la limite constitutionnelle des mandats présidentiels - Neutralité des forces armées béninoises dans la gestion politique. - Alternances démocratiques par des élections régulières tenues à bonne date - Pratique de la reddition de comptes par les élus locaux	- Persistance du clientélisme politique et de la corruption - Climat de méfiance voire de défiance vis-à-vis du pouvoir exécutif - Domination du pouvoir exécutif sur les autres pouvoirs - Affaiblissement de la confiance des citoyens dans les institutions - classe politique vieillissante en cours de renouvellement - dépendance économique du Bénin
Opportunités	Menaces
- Appartenance aux organisations régionales et internationales - Cote d'estime favorable auprès des PTF	- Instabilité régionale - Ingérence étrangère

Le domaine politique béninois présente une résilience institutionnelle significative, mais reste confronté à des défis de gouvernance :

- disposer des institutions fortes et indépendantes ;
- assurer la transparence et l'équité du processus électoral ;
- garantir la confiance dans la justice et dans la lutte anticorruption.

Ces constats soulignent la nécessité de renforcer les contre-pouvoirs démocratiques, de promouvoir une culture politique renouvelée, et d'instaurer un nouveau pacte de confiance entre les citoyens et l'État. La Vision Bénin 2060 devra s'appuyer sur ces acquis tout en répondant aux défis de redevabilité, d'inclusivité politique et de performance institutionnelle pour garantir une démocratie apaisée, moderne et crédible.

2.2.4. Evolution dans le domaine Environnement : pressions croissantes, résilience en construction

L'analyse du domaine Environnement couvre la période 2000–2024 et s'appuie sur une approche mixte combinant les perceptions citoyennes, la revue documentaire, les monographies et études transversales, les tendances structurelles et une analyse FFOM approfondie. Elle vise à identifier les leviers de transformation durable de l'environnement du Bénin dans une perspective de long terme.

Entre 2000 et 2024, plusieurs dynamiques structurelles critiques se sont imposées dans le domaine de l'environnement :

- déforestation persistante : malgré une baisse du taux annuel (1,2 % à 0,8 % entre 2000 et 2023), la déforestation reste au-dessus de la moyenne régionale. Elle est exacerbée par l'agriculture itinérante sur brûlis, toujours dominante dans les zones rurales ;
- érosion des sols et dégradation des terres : une superficie d'environ 43 393 km², soit 37 % du territoire, est considérée comme faiblement productive. L'érosion, liée à des pratiques agricoles non durables, affecte 65 % des terres agricoles, réduisant les rendements et aggravant l'insécurité alimentaire ;
- désertification croissante : la désertification avance du Nord vers le Sud à un rythme de 50 000 hectares par an, menaçant les moyens de subsistance de millions d'agriculteurs ;
- pollution des eaux de surface : plus de 60 % des eaux de surface sont considérées comme polluées, en raison d'un usage excessif d'intrants chimiques ; du déversement de déchets non traités et de l'urbanisation non régulée ;
- gestion des déchets urbains : le taux de recyclage a atteint 35 % en 2023, en nette progression, mais reste insuffisant pour atteindre les standards requis (objectif national : 50 %). L'urbanisation accélérée accroît la pression sur les systèmes de collecte ;
- précarité de l'habitat : en 2020, 60 % de la population urbaine vivait dans des logements précaires. Malgré les efforts de construction de logements sociaux, l'écart reste important vis-à-vis des besoins.

Les forces, faiblesses, opportunités et menaces identifiées dans le domaine Environnement sont récapitulées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Synthèse FFOM du domaine Environnement

Forces	Faiblesses
- Existence de cadre juridique pour la gestion de l'environnement et le développement durable - Existence de cadre législatif et réglementaire pour la gestion du changement climatique - Développement des énergies renouvelables - Biodiversité remarquable	- Pollution des ressources maritimes - Urbanisation rapide et incontrôlée - Dégradation des écosystèmes - Faible capacité de gestion des déchets - Faible application des lois environnementales

- Institutionnalisation de la journée de l'arbre - Protection des forêts sacrées	- Vulnérabilité au changement climatique - Faiblesse des ressources pour la préservation de l'environnement - Faible mise en œuvre de l'agenda d'aménagement du territoire
Opportunités	Menaces
- Disponibilité du financement international pour les projets et programmes environnementaux - Existence des réseaux et d'un partenariat pour la coopération régionale et internationale en matière de gestion environnementale - Potentiel de développement des énergies renouvelables - Existence d'un cadre réglementaire pour le développement de l'économie circulaire et gestion de l'environnement - Développement de l'écotourisme et la conservation de la biodiversité favorable à la préservation de l'environnement.	- Impact direct du changement climatique sur les écosystèmes et sur les moyens de subsistance - Phénomène de l'érosion côtière significative

L'évolution du domaine Environnement sur la période 2000–2024 révèle une prise de conscience progressive des enjeux écologiques sans pour autant induire une transformation systémique suffisante.

L'avenir environnemental du Bénin dépendra de sa capacité à :

- accélérer la transition vers un modèle de développement sobre en ressources ;
- renforcer les institutions environnementales locales et nationales ;
- sécuriser les écosystèmes face aux aléas climatiques ;
- mobiliser le financement vert pour faire émerger une économie verte et résiliente.

La Vision nationale de développement 2060 devra articuler ambition écologique, justice sociale et compétitivité durable afin de construire un

avenir viable pour les générations futures dans un contexte de vulnérabilités accrues.

2.2.5. Evolution dans le domaine de la Culture : entre recomposition identitaire et valorisation patrimoniale

L'analyse du domaine Culture couvre la période 2000–2024 et s'appuie sur une approche mixte combinant les perceptions citoyennes, la revue documentaire, les monographies et études transversales, les tendances structurelles et une analyse FFOM approfondie. Elle vise à identifier les leviers de transformation durable de la culture béninoise dans une perspective de long terme.

L'analyse des mutations dans le domaine culturel met en lumière plusieurs tendances de fond ayant façonné la trajectoire culturelle du Bénin entre 2000 et 2024 :

- influence croissante de la mondialisation : l'exposition à des contenus internationaux (médias, réseaux sociaux, musique, mode) accélère les changements comportementaux et fragilise la transmission intergénérationnelle des savoirs traditionnels ;
- hybridation des pratiques artistiques : un renouveau des arts traditionnels se dessine, porté par une jeune génération d'artistes combinant techniques ancestrales et expressions contemporaines. Cette dynamique favorise une nouvelle esthétique, mais reste encore marginale dans l'espace médiatique ;
- montée en puissance de la numérisation culturelle : l'essor du numérique crée de nouveaux canaux de diffusion pour la création béninoise, tout en amplifiant la concurrence étrangère. L'enjeu est désormais de structurer une économie culturelle numérique nationale, inclusive et compétitive ;
- efforts de sauvegarde du patrimoine : l'État a lancé plusieurs projets de restauration des sites historiques, de revitalisation des langues locales, et de promotion des patrimoines immatériels, mais ces initiatives doivent s'inscrire dans la durée pour produire un impact durable.

Les forces, faiblesses, opportunités et menaces identifiées dans le domaine *Culture* sont récapitulées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5 : Synthèse FFOM du domaine Culture

Forces	Faiblesses
- Richesse du patrimoine culturel béninois - Diversité des expressions artistiques - Expertise locale en matière de conservation du patrimoine - Dynamisme de la jeunesse béninoise - Soutien institutionnel à la culture	- Dépendance excessive à l'aide internationale - Insuffisance des infrastructures culturelles - Faible protection du patrimoine immatériel - Professionnalisation insuffisante du secteur culturel - Manque de données fiables et actualisées sur le secteur culturel - Erosion de l'usage des langues nationales
Opportunités	Menaces
- Accès à des financements internationaux - Partenariats culturels internationaux - Emergence de technologies numériques - Développement du tourisme - Intérêt croissant pour les produits culturels authentiques	- Mondialisation excessive - Vulnérabilité aux effets du changement climatique - Instabilité politique et sociale dans la sous-région.

Le diagnostic du domaine *Culture* fait apparaître une triple tension stratégique entre :

- enracinement et ouverture ;
- tradition et modernité ;
- création libre et structuration institutionnelle.

Face aux risques d'aliénation culturelle et à la perte de patrimoine immatériel, le Bénin devra engager une politique culturelle volontariste, intégrant les défis ci-après :

- soutenir les industries créatives ;
- préserver les pratiques endogènes ;
- structurer l'écosystème culturel local ;
- valoriser la culture comme levier de développement économique, diplomatique et identitaire.

La Vision nationale de développement 2060 appelle une renaissance culturelle, enracinée dans les réalités locales et projetée à l'international, pour faire de la culture un pilier du rayonnement et de la cohésion nationale.

2.2.6. Evolution dans le domaine Technologie : accélération numérique, défis d'inclusion et enjeux de souveraineté

L'analyse du domaine Technologie couvre la période 2000–2024 et s'appuie sur une approche mixte combinant les perceptions citoyennes, la revue documentaire, les monographies et études transversales, les tendances structurelles et une analyse FFOM approfondie. Elle vise à identifier les leviers d'appropriation durable de la technologie dans une perspective de long terme.

Entre 2000 et 2024, le domaine technologique au Bénin a connu une croissance soutenue sous l'effet de plusieurs dynamiques majeures :

- transformation numérique multisectorielle : l'intégration progressive des technologies numériques dans la vie économique et sociale – via la connectivité mobile, la dématérialisation des services et la numérisation des démarches – annonce une transition vers une administration et une économie plus agiles ;
- fracture numérique territoriale : une inégalité marquée d'accès aux technologies de l'information subsiste entre zones urbaines et rurales, renforçant ainsi les disparités sociales et territoriales, et limitant l'inclusion numérique des populations vulnérables ;
- croissance des services mobiles et du e-commerce : l'expansion rapide des paiements électroniques, les transferts d'argent mobile et services bancaires digitaux transforment les habitudes de consommation et ouvrent de nouvelles opportunités économiques, notamment pour les jeunes entrepreneurs ;
- défis environnementaux et numériques conjoints : la gestion des déchets électroniques, la consommation énergétique croissante des infrastructures et la nécessité d'une réglementation verte du numérique sont autant de défis émergents dans le contexte de la transition écologique.

Les forces, faiblesses, opportunités et menaces identifiés dans le domaine Technologie sont récapitulées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : Synthèse FFOM du domaine Technologie

Forces	Faiblesses
- Qualité des infrastructures télécoms - Compétence du capital humain - Innovation technologique - Diversification des services numériques - Environnement réglementaire favorable - Multiplicité des centres de renforcement de capacité dans les domaines technologiques - Début de la dématérialisation des processus administratifs de service public aux citoyens et aux entreprises - Disponibilité d'un cadre légal de réglementaire du cyberspace - Existence d'un datacenter - Existence d'un point d'échange Internet (IXP) pour la gestion rationnelle du trafic Internet national - Appartenance à deux consortiums d'offre de capacité Internet international (SAT3 et ACE) - Mise en place de la plateforme nationale de paiement électronique - Disponibilité d'un identifiant numérique unique pour chaque citoyen	- Inégalité dans la couverture des services TIC - Manque de financement et de soutien aux startups technologiques - Gouvernance et réglementation dans le secteur des TIC - Faible niveau de compétences numériques parmi la population - Dépendance des importations de technologie - Fragmentation de l'internet - Mise sur le marché d'équipements technologiques hors normes
Opportunités	Menaces
- Avancées technologiques mondiales - Partenariats internationaux - Financements externes - Essor du commerce électronique - Promotion de l'inclusion numérique - Volonté politique pour un usage massif de l'Internet - Existence d'une stratégie supranationale de l'union	- Catastrophes naturelles exacerbées par le changement climatique - Instabilité économique - Cybercriminalité - Fluctuations des prix des technologies importées - Instabilité politique régionale et sous régionale

Africaine pour la transformation numérique - Existence des centres d'excellence en mathématique appliquée et en technologies de l'information et de la communication	
---	--

Le diagnostic du domaine *Technologie* fait apparaître un potentiel de transformation majeure au cœur de la modernisation du pays et de la structuration d'une nouvelle économie. Toutefois, le rythme de cette transformation demeure asymétrique, entravé par des fractures territoriales, un écosystème de l'innovation encore fragile et des risques croissants liés à la cybersécurité et à la dépendance technologique.

Pour réussir sa transition numérique à l'horizon 2060, le Bénin devra relever les défis ci-après :

- garantir une inclusion numérique équitable sur l'ensemble du territoire ;
- investir dans la souveraineté technologique par la recherche, la formation et l'innovation locale ;
- sécuriser son cyberspace et ses infrastructures stratégiques et
- intégrer pleinement les technologies dans les politiques publiques, éducatives et productives.

La Vision nationale de développement 2060 positionne ainsi la technologie non seulement comme un outil de modernisation mais aussi comme un levier structurant de souveraineté, de compétitivité et d'émancipation collective.

2.2.7. Evolution dans le domaine Infrastructures : pilier de la transformation territoriale et de la compétitivité nationale

L'analyse du domaine Infrastructures couvre la période 2000–2024 et s'appuie sur une approche mixte combinant les perceptions citoyennes, la revue documentaire, les monographies et études transversales, les tendances structurelles et une analyse FFOM approfondie. Elle vise à identifier les leviers d'accès aux infrastructures dans une perspective de long terme.

L'évolution du secteur des infrastructures révèle plusieurs dynamiques structurantes, qui dessinent à la fois les progrès réalisés et les limites des modèles mises en œuvre depuis 2000.

- déséquilibre territorial persistant : malgré les efforts d'investissement, les zones rurales demeurent significativement sous-dotées en infrastructures socio-économiques et communautaires ; ce qui renforce les déséquilibres spatiaux et alimente les dynamiques d'exode rural ;
- transition énergétique en cours, mais inachevée : le taux d'autonomie énergétique a progressé de 6,49 % en 2006 à plus de 50 % en 2023, grâce à la construction de la centrale thermique de Maria-Gléta ; à la réhabilitation de petites centrales et à l'introduction de l'énergie solaire ; toutefois, la couverture énergétique nationale reste inégale notamment en zone rurale et le mix énergétique demeure peu diversifié ;
- progrès notables dans le réseau routier, mais déficit en infrastructures de transport massifié : avec environ 4 000 km de routes bitumées et 550 km de voies urbaines aménagées, le Bénin a réalisé des avancées significatives ; cependant, l'absence de réseau ferroviaire et de transport en commun structurant dans les grandes agglomérations limite la mobilité et la productivité surtout dans les zones périurbaines ;
- infrastructures sociales sous-dimensionnées : la croissance démographique rapide exacerbe les besoins en infrastructures éducatives, agricoles et sanitaires dont l'insuffisance ralentit l'accès équitable aux services de base.

Les forces, faiblesses, opportunités et menaces du domaine Infrastructures sont récapitulées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Synthèse FFOM du domaine Infrastructures

Forces	Faiblesses
- Disponibilité des orientations de long-terme sur les infrastructures - Multiplication des adductions d'eau villageoise (AEV) - Disponibilité de plusieurs types d'infrastructures	- Couverture insuffisante du territoire national en infrastructures sociocommunautaires - Faible couverture du réseau électrique, laissant de nombreuses zones rurales sans accès à l'électricité

- Création de la société des infrastructures routières et de l'aménagement du territoire - Existence d'un cadre légal de développement du partenariat public-privé (PPP)	- Faible développement du mix énergétique - Faible disponibilité des infrastructures agricoles - Insuffisance d'infrastructures scolaires
Opportunités	Menaces
- Position géographique avantageuse en Afrique de l'Ouest - Participation du Bénin à des projets régionaux d'infrastructures - Accès au financement concessionnel pour les projets d'infrastructure - Emergence de technologies numériques y compris l'Intelligence Artificielle	- Changement climatique - Erosion côtière - Instabilité dans les pays voisins - Instabilité des prix des matériaux de construction sur le marché international

Le diagnostic du domaine *Infrastructures* met en lumière une dynamique d'investissement significative. Elle demeure cependant insuffisamment structurée pour répondre aux besoins croissants d'une population jeune, en forte croissance et en quête d'équité territoriale.

À l'horizon 2060, le Bénin devra relever les défis suivants :

- assurer l'aménagement équilibré du territoire pour réduire les inégalités spatiales ;
- garantir l'accès universel à l'énergie, à l'eau potable, aux services de mobilité et au numérique ;
- renforcer la mobilisation du financement innovant ;
- adapter les infrastructures aux risques climatiques.

La Vision nationale de développement Bénin 2060 appelle à faire des infrastructures un levier de transformation structurelle, de justice territoriale, de compétitivité régionale et de bien-être collectif durable.

2.2.8. Evolution dans le domaine Santé : un système en expansion, entre défis d'équité et impératifs d'innovation

L'analyse du domaine Santé couvre la période 2000–2024 et s'appuie sur une approche mixte combinant les perceptions citoyennes, la revue documentaire, les monographies et études transversales, les tendances

structurelles et une analyse FFOM approfondie. Elle vise à identifier les leviers de transformation durable du système sanitaire dans une perspective de long terme.

L'analyse diachronique met en évidence des évolutions majeures du système de santé, révélatrices à la fois des progrès réalisés et des vulnérabilités persistantes :

- rigidité démographique et pression sur le système : l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) reste élevé (5,7 en 2018 contre 5,6 en 2001), traduisant une dynamique démographique soutenue qui accroît la demande en services de santé, notamment pour la santé maternelle, infantile et reproductive ;
- inégalités d'accès aux soins : en 2018, 64 % des populations rurales avaient accès aux soins de base contre 89 % en milieu urbain (Banque mondiale, 2018) ; cette inégalité s'explique par une répartition inéquitable des infrastructures et du personnel de santé, aggravée par des conditions de travail peu attractives dans les zones reculées ;
- montée des maladies non transmissibles (MNT) : l'épidémiologie du pays se transforme rapidement ; l'hypertension touche désormais 25,9 % de la population adulte ; le diabète, les cancers et les maladies cardiovasculaires gagnent du terrain, accentuant la pression financière sur les ménages en l'absence de couverture sanitaire généralisée ;
- défi de la confiance dans les campagnes de vaccination : la méfiance envers les vaccins, alimentée par les théories complotistes, constitue un frein aux efforts de santé publique, mettant en péril les avancées dans la lutte contre les maladies évitables.

Les forces, faiblesses, opportunités et menaces du domaine Santé sont récapitulées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8 : Synthèse FFOM du domaine Santé

Forces	Faiblesses
- Existence d'un cadre législatif et réglementaire favorable à la santé - Existence du programme Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) - Réhabilitation des infrastructures sanitaires	- Sous-équipement et répartition inégale des infrastructures sanitaires - Financement insuffisant du secteur de la santé - Utilisation peu rationnelle des ressources humaines

- Priorisation du secteur de la santé - Progrès en couverture sanitaire - Renforcement du partenariat public-privé pour financer le système de santé	- Faiblesse du Système d'information sanitaire - Insuffisance du mécanisme de contrôle de la qualité et d'accréditation des établissements de santé - Retard dans l'intégration de la télémédecine
Opportunités	Menaces
- Existence des technologies novatrices dans le secteur de la santé - Coopération Internationale - Partenariats public-privé	- Crises sanitaires - Catastrophes naturelles - Changement fréquent de l'orientation des bailleurs de fonds

Le système sanitaire béninois connaît une amélioration progressive de l'accès aux soins et services de santé. Toutefois, il souffre de profondes disparités territoriales, de fragilités structurelles et d'une transition épidémiologique rapide qui menacent sa soutenabilité.

À l'horizon 2060, il est impératif de relever les défis suivants :

- généraliser l'accès équitable à des soins de santé de qualité sur l'ensemble du territoire national ;
- renforcer la prévention, la médecine communautaire et la couverture universelle aux soins de santé;
- investir dans les technologies médicales et la digitalisation du système sanitaire;
- restaurer la confiance des populations dans les politiques de santé publique ;
- faire du capital humain le pilier de la résilience sanitaire nationale.

La Vision nationale de développement 2060 positionne la santé non seulement comme un droit fondamental mais aussi comme un investissement stratégique pour la productivité, l'inclusion sociale et la stabilité du pays.

2.2.9. Évolution dans le domaine Education : un système en expansion, confronté aux défis d'équité, de qualité et d'adéquation

L'analyse du domaine Education couvre la période 2000–2024 et s'appuie sur une approche mixte combinant les perceptions citoyennes, la revue documentaire, les monographies et études transversales, les tendances

structurelles et une analyse FFOM approfondie. Elle vise à identifier les leviers de transformation durable de l'éducation béninoise dans une perspective de long terme.

L'analyse rétrospective du système éducatif met en lumière plusieurs tendances structurelles ayant un impact direct sur l'efficacité du système et sa contribution au développement national :

- forte dépendance au financement extérieur : le système reste largement tributaire des financements des partenaires techniques et financiers, exposant la planification éducative à des incertitudes budgétaires et à des conditions parfois restrictives ;
- barrières socioculturelles persistantes : inégalités de genre, stigmatisations sociales, pratiques traditionnelles dissuasives ou exclusion des langues nationales notamment du système éducatif formel sont autant de facteurs de vulnérabilité éducative ;
- disparités régionales et territoriales : l'accès aux infrastructures éducatives et aux technologies demeure inégal, accentuant les écarts de performance entre zones urbaines et rurales et entre départements ;
- déficit de qualité dans l'enseignement : malgré les efforts consentis, la qualité globale reste impactée par le manque d'enseignants qualifiés, une pédagogie souvent magistrale, et des ressources pédagogiques limitées, notamment dans les matières scientifiques et techniques ;
- obstacles économiques à la scolarisation : la pauvreté des ménages ruraux constitue un frein majeur à la poursuite de la scolarité, du fait des coûts indirects toujours élevés (uniformes, fournitures, transports) ;
- achèvement scolaire irrégulier : malgré une baisse récente du taux de redoublement (de 15,8 % en 2019 à 9,1 % en 2022), les ruptures de parcours restent fréquentes, surtout au secondaire, avec des effets négatifs sur l'insertion professionnelle ;
- explosion démographique scolaire : la croissance rapide de la population scolarisable met le système sous pression, tant en termes d'infrastructures, de personnel, que de planification des curricula adaptés aux besoins du XXI^e siècle.

Les forces, faiblesses, opportunités et menaces dans le domaine *Education* sont identifiées et récapitulées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : Synthèse FFOM du domaine Education

Forces	Faiblesses
--------	------------

- Augmentation significative des taux de scolarisation - Amélioration continue des infrastructures éducatives	- Persistance des disparités régionales et des inégalités de genre - Manque d'enseignants qualifiés, en particulier dans les matières scientifiques et techniques - Inégalité d'accès aux technologies éducatives - Financement du système éducatif béninois
Opportunités	Menaces
- Disponibilité des Partenaires Techniques et Financiers - Éducation, une des grandes priorités des agendas mondiaux (ODD), régionaux et sous-régionaux d'ici 2030 - Émergence des technologies favorables à l'apprentissage en ligne - Collaboration avec le secteur privé	- Attaques terroristes dans les régions frontalières et rurales - Catastrophes naturelles

L'analyse du domaine *Éducation* révèle une progression indéniable de l'accès à l'école mais aussi des défis majeurs liés à la qualité, à l'équité territoriale et à l'adéquation formation-emploi.

À l'horizon 2060, la transformation du système éducatif béninois devra relever les défis ci-après :

- assurer une éducation inclusive et équitable fondée sur une répartition plus équilibrée des infrastructures et des ressources humaines ;
- renforcer la qualité pédagogique par la formation des enseignants, la réforme des curricula et l'évaluation continue ;
- valoriser les filières techniques, scientifiques et professionnelles ;
- renforcer le partenariat avec le secteur privé et les communautés locales pour adapter l'éducation aux réalités du marché et de la société ;
- mobiliser les technologies numériques pour démocratiser l'accès aux contenus éducatifs.

La Vision nationale de développement 2060 entend faire de l'éducation le moteur principal de l'égalité des chances, du capital humain compétitif et

de la citoyenneté active dans un pays où chaque enfant, quel que soit son lieu de naissance, aura accès à un apprentissage de qualité.

2.1.10. Evolution dans le domaine Sécurité : un environnement sous pression, entre résilience nationale et vulnérabilités transfrontalières

L'analyse du domaine Sécurité couvre la période 2000–2024 et s'appuie sur une approche mixte combinant les perceptions citoyennes, la revue documentaire, les monographies et études transversales, les tendances structurelles et une analyse FFOM approfondie. Elle vise à identifier les leviers de transformation durable du système sécuritaire dans une perspective de long terme.

Le diagnostic met en lumière des dynamiques sécuritaires préoccupantes, en particulier depuis la montée de l'instabilité dans la sous-région ouest-africaine :

- montée de l'extrémisme violent et du terrorisme (EVT) : depuis 2019, les zones frontalières Nord du Bénin font face à une insécurité grandissante liée à la progression des groupes armés dans les pays voisins (Burkina Faso, Niger, Nigeria, Togo) ; cette situation exige une adaptation stratégique du dispositif sécuritaire national ;
- criminalité transfrontalière organisée : le Bénin, en raison de son hospitalité et de sa position géographique, est confronté à des flux illicites (trafic d'armes, drogues, traite des personnes) portés par des réseaux régionaux impliquant diverses nationalités ;
- transhumance et conflits agro-pastoraux : la transhumance transfrontalière alimente des tensions récurrentes entre agriculteurs et éleveurs, avec des conséquences graves dont les destructions de biens, les pertes en vies humaines, la fragilisation de la cohésion sociale et la détérioration des relations intercommunautaires ;
- cybermenaces croissantes : le développement du numérique s'accompagne d'une augmentation de la cybercriminalité dans un contexte de faible maturité des dispositifs de cybersécurité à l'échelle nationale.

Les forces, faiblesses, opportunités et menaces sont identifiées et récapitulées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10 : Synthèse FFOM du domaine Sécurité

Forces	Faiblesses
- Renforcement des capacités de surveillance des frontières - Renforcement des politiques publiques de sécurité et de cohésion sociale pour lutter contre l'extrémisme violent	- Faiblesse du renseignement stratégique - Faiblesse des infrastructures de sécurité dans certaines régions - Coordination insuffisante entre les différentes forces de sécurité - Vulnérabilité aux cybermenaces - Insuffisance des ressources matérielles et financières - Cybercriminalité et insécurité persistantes
Opportunités	Menaces
- Coopération régionale renforcée - Innovations technologiques - Partenariats internationaux - Engagement citoyen dans la sécurité	- Expansion de l'extrémisme violent dans la sous-région - Existence des réseaux régionaux et internationaux de prolifération des armes légères et de petits calibres - Conflits frontaliers avec les pays limitrophes

Le domaine *Sécurité* au Bénin est aujourd'hui à un tournant stratégique marqué par une réelle amélioration des conditions de sécurité intérieure mais aussi par l'émergence de menaces complexes et transversales qui nécessitent une transformation profonde de l'architecture sécuritaire nationale.

Au regard de cette analyse situationnelle, le Bénin devra relever les défis ci-après :

- consolider la sécurité préventive fondée sur l'intelligence territoriale, l'anticipation des risques et la coproduction locale de la sécurité ;
- renforcer la sécurité intégrée combinant défense physique, cybersécurité, cohésion sociale et résilience communautaire ;
- renforcer les investissements dans les équipements, la formation et le renseignement ;
- développer une diplomatie sécuritaire proactive au sein des organisations régionales (CEDEAO, UA) et des partenariats internationaux.

Le renforcement de la sécurité constitue ainsi un levier fondamental pour garantir la stabilité politique, la paix sociale et l'attractivité économique du Bénin à l'horizon 2060.

2.3. Analyse exploratoire du système Bénin

2.3.1. Analyse structurelle du système Bénin

L'analyse structurelle vise à examiner les interrelations entre les variables clés du système national de développement. Elle repose sur la construction d'une matrice d'analyse structurelle (MAS) qui a permis de cartographier les influences croisées entre variables et de dégager les dynamiques systémiques à l'œuvre.

2.3.1.1. Identification des variables et des acteurs clés

L'étude de la matrice de diagnostic stratégique a permis de recenser, dans un premier temps, cent quatre-vingt-quinze (195) variables issues des dix domaines ESPECTISES. Après un processus d'épuration, de fusion et de regroupement thématique, cinquante-six (56) variables clés ont été retenues comme représentatives du système Bénin. Elles sont réparties par domaine et résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11 : Variables-clés du système Bénin

N°	INTITULE LONG	INTITULE COURT
	ECONOMIE	
1.	Structure de l'économie	StruE
2.	Capital humain	CH
3.	État de l'intégration économique régionale	EIER
4.	Politique monétaire	PM
5.	Compétitivité économique	CompEco
6.	Energie	Energie
7.	Économie informelle	EcoInfo
8.	Financement	Fin
9.	Climat des affaires	ClimAff
	SOCIETE	
10.	Dynamique démographique	Demo
11.	Inclusion sociale	InSo
12.	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	SecANu
13.	Accès aux infrastructures sociales de base	AcInfSoc

N°	INTITULE LONG	INTITULE COURT
14.	Valeurs culturelles endogènes	CulEnd
15.	Équité de genre	Genre
16.	Civisme	Civ
	POLITIQUE	
17.	Respect des principes démocratiques	RPDEM
18.	Géopolitique régionale	GeoReg
19.	Géopolitique internationale	GeoInt
20.	Qualité de la diplomatie	QalDI
21.	Stabilité Politique	StaPol
	ENVIRONNEMENT	
22.	Biodiversité	BioDi
23.	Accès durable aux ressources du sol et sous-sol	ADRSS
24.	Érosion des côtes et du littoral	ErCotL
25.	Changement climatique	CC
26.	Cadre de vie	CaV
27.	Éducation environnementale	EducEnv
28.	Aménagement du territoire	AT
	CULTURE	
29.	Pratiques religieuses	PraRel
30.	Compétitivité du secteur de la culture	CompCu
31.	Patrimoine culturel	PatCul
32.	Culture sportive	Csport
	TECHNOLOGIE	
33.	Accès aux ressources technologiques et numériques	TIC
34.	Recherche et innovation technologiques	InoTech
35.	Éthique technologique	EthiTec
36.	Intelligence Artificielle	IA
37.	Éducation technologique et numérique	EduTech
	INFRASTRUCTURE	
38.	Transport et mobilités	TraMob
39.	Durabilité des infrastructures	DurInfra
	SANTE	
40.	Accès universel aux soins et services de santé	AUSSF

N°	INTITULE LONG	INTITULE COURT
41.	Collaboration entre médecine moderne et médecine endogène	CoMME
42.	Crises sanitaires	CriSA
	EDUCATION	
43.	Enseignement et formation techniques et professionnels	EFTP
44.	Éducation pour tous	EPT
	SECURITE	
45.	Sécurité du territoire, des biens et des personnes	SecuT
46.	Coopération sécuritaire régionale et internationale	CoSRI
47.	Information et renseignement sécuritaire	RSecut
	GOVERNANCE	
48.	Rationalisation des dépenses	RaDep
49.	Pilotage de l'action publique	PilAP
50.	Déconcentration	Decon
51.	Décentralisation	Decen
52.	Participation citoyenne au processus de développement	ParCi
53.	Maîtrise de la corruption	Corrup
54.	Redevabilité	Redev
55.	Qualité de l'administration	Qadm
56.	Qualité de la justice	Qjust

Source : CTP-RP, 2024

2.3.1.2. Résultats de l'analyse structurelle

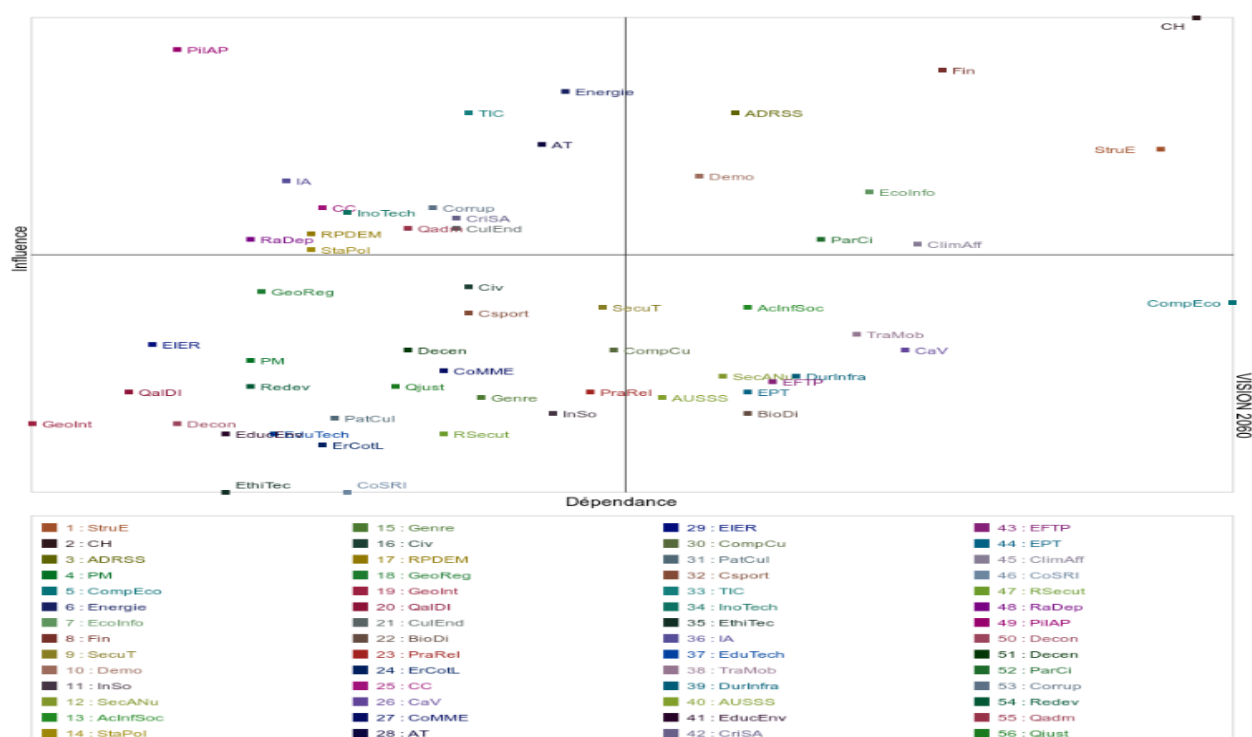
L'analyse révèle une structuration du système autour de variables motrices, relais, dépendantes, autonomes et régulatrices. Ces variables traduisent l'architecture de dépendance et d'influence à l'échelle nationale :

- variables motrices (en haut à gauche du graphique ci-dessous) : elles exercent un effet structurant sur le système sans être elles-mêmes fortement influencées. On y retrouve, entre autres, l'aménagement du territoire, l'accès aux ressources technologiques et l'intelligence artificielle ;
- variables relais (en haut à droite du graphique ci-dessous) : elles articulent les dynamiques systémiques, à l'image du capital humain, de la compétitivité économique et du financement ;
- variables dépendantes (en bas à droite du graphique ci-dessous) : elles réagissent aux autres composantes sans les influencer en retour. Il

s'agit par exemple de l'économie informelle ou de l'accès aux infrastructures sociales ;

- variables autonomes (en bas à gauche du graphique ci-dessous) : peu influentes et peu dépendantes, elles sont marginales pour la trajectoire du système (ex. politique monétaire, érosion côtière) ;
- variables régulatrices (autour de l'intersection des axes du graphique ci-dessous) : elles assurent une fonction de stabilisation dans le système, comme le civisme ou la sécurité territoriale.

Graphique 1 : Plan d'influence - dépendance



2.3.1.3. Analyse des sous-systèmes

Les 56 variables ont été regroupées en cinq grands sous-systèmes interconnectés, sur la base de leurs relations de causalité et de corrélation :

Sous-système 1 : Base matérielle du développement durable. Il regroupe les dimensions économiques, technologiques, environnementales et infrastructurelles, incluant des variables motrices comme l'énergie, la recherche et le financement.

- Sous-système 2 : Paramètres sociaux du bien-être
Ce sous-système comprend les variables liées au capital humain, à l'éducation, à la sécurité alimentaire et à l'inclusion sociale. Elles sont toutes fortement dépendantes et sensibles aux interventions publiques.

- Sous-système 3 : Référentiel institutionnel
Il constitue le socle de la gouvernance démocratique, avec des variables comme la décentralisation, la redevabilité, et la lutte contre la corruption, agissant comme leviers pour la consolidation de l'État de droit.
- Sous-système 4 : Environnement extérieur
Ce sous-système regroupe les variables externes impactant le système national telles que la géopolitique régionale, la qualité de la diplomatie, l'intégration économique et les politiques monétaires.
- Sous-système 5 : Structure sociétale fondamentale
Il établit les dimensions culturelles et normatives du développement, à savoir : patrimoine culturel, valeurs endogènes, équité de genre, et collaboration entre médecines modernes et traditionnelles.

Graphique 2 : Sous-systèmes (patatoïdes)

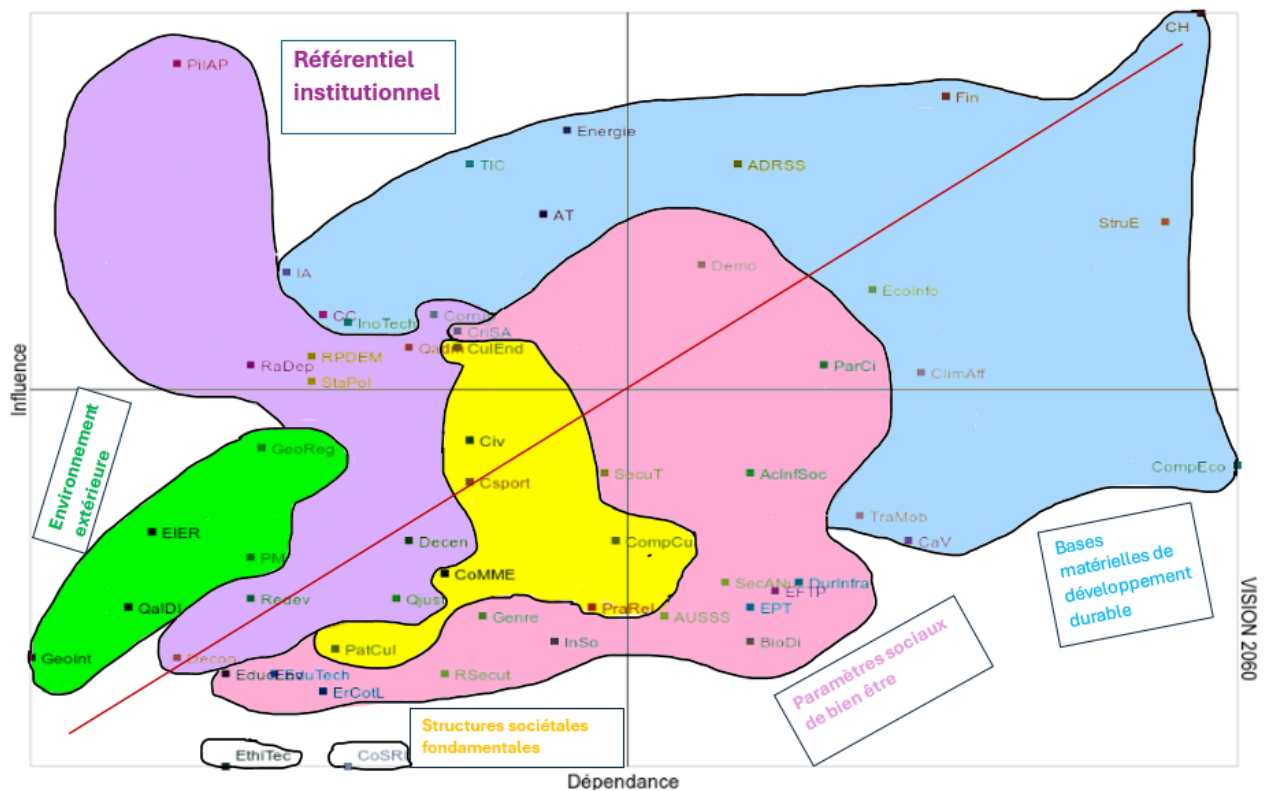


Tableau 12 : Catégorisation des variables du système Bénin

Variables motrices	Variables dépendantes	Variables régulatrices	Variables relais	Variables autonomes
- PiLAP : Pilotage de l'action publique - IA : Intelligence Artificielle - AT : Aménagement du territoire (maîtrise du foncier, développement équilibré, attractivité et compétitivité des territoires, etc.) - InoTech : Recherche et innovation technologiques (y compris compétitivité technologique ; etc.) - Energie : Energie (y compris couverture énergétique, utilisation durable de l'énergie, énergies renouvelables, accès à l'énergie) - TIC : Accès aux ressources technologiques et numériques (y compris transfert de technologie ; exploitation de l'espace ; utilisation des	- ComEco : Compétitivité économique (produits locaux, entreprises, port, aéroport, etc.) - AUSSS : Accès universel aux soins et services de santé (soins, prévention, éducation sanitaire, recherche, régulation, technologies sanitaires nouvelles, etc.) - CaV : Cadre de vie (assainissement, gestion des déchets, pollution, etc) - TraMob : Transport et mobilités (urbaine, péri urbaine, etc.) - BioDi : Biodiversité (préservation, conservation et valorisation de la faune, flore, etc.) - EFTP : Enseignement et formation	- SecuT : Sécurité du territoire, des biens et des personnes (y compris petite et moyenne délinquance ; criminalité organisée ; Cybercriminalité ; Extrémisme Violent et Terrorisme ; etc) - Csport : Culture sportive (compétition, entretien, loisirs, etc.) - Civ : Civisme (Respect des règles, primauté de l'intérêt national, respect des biens publics, éthique, etc)	- CH : Capital humain (y compris entrepreneuriat, sous-emploi, chômage, formation, compétences, etc.) - ClimAff : Climat des affaires (IDE, investissement privé local) - Fin : Financement (Financement privé, financement public, inclusion financière, aide publique au développement, emprunt public, IDE, capacité de mobilisation interne, financement innovant, durables, sectoriel, dont fonds verts, bleus et autres, etc.) - ADRSS : Accès durable aux ressources du sol et sous-sol (mines et minerais, etc.) - Demo : Dynamique démographique (Accroissement naturel de la population, migrations, etc.)	- GeoReg : Géopolitique régionale - EIER : Etat de l'intégration économique régionale - Geolnt : Géopolitique internationale - CoMME : Collaboration entre médecine moderne et médecine endogène - EthiTec : Ethique technologique (Protection des données personnelles ; normalisation) - CoSRI : Coopération sécuritaire régionale et internationale - EduTech : Education technologique et numérique (Information, Communication et Education technologique et numérique) - PraRel : Pratiques religieuses (endogènes, révélées, etc.) - Decon : Déconcentration - Patcul : Patrimoine culturel (matériel et immatériel, fêtes identitaires, éducation artistique et culturelle, productions artistiques,

Variables motrices	Variables dépendantes	Variables régulatrices	Variables relais	Variables autonomes
technologies dans les secteurs ;) - Corrup : Maîtrise de la corruption - Qadm : Qualité de l'administration - CC : Changement climatique - RPDEM : Respect des principes démocratiques (Respect des libertés fondamentales ; Séparation des pouvoirs ; Tenue des élections libres et régulières ; Souveraineté du peuple ; Pluralisme politique) - StaPol : Stabilité politique - RaDep : Rationalité des dépenses (allocation optimale et gestion des dépenses) - CriSA : Crises sanitaires (endémies, épidémies, pandémies, etc) - CulEnd : Valeurs culturelles endogènes (culturelle, aliénation, mimétisme, etc.)	techniques et professionnels - SecANu : Sécurité alimentaire et nutritionnelle - EPT : Éducation de qualité pour tous (alternatives éducatives, scolarisation des filles, niveau d'instruction, niveau de scolarisation, introduction de la technologie dans l'éducation, etc.) - AcInfSoc : Accès aux infrastructures sociales de base (santé, éducation, eau, électricité, assainissement de base, etc.) - DurlInfra : Durabilité des infrastructures (normes, entretien des infrastructures, etc.)		- EcolInfo : Économie informelle - ParCi : Participation citoyenne au processus de développement (y compris confiance des citoyens aux institutions publiques ; engagement des OSC) - StruE : Structure de l'économie (y compris économie circulaire)	diversité culturelle, langues locales et alphabétisation, tourisme culturel etc.) - ErCotL : Érosion des côtes et du littoral - QalDI : Qualité de la diplomatie (Coopération, multilatéralisme, bilatéralisme, État de droit international, etc.) - PM : Politique monétaire - Redev : Redevabilité - CompCu : Compétitivité du secteur de la culture (Professionnalisation, Partenariats internationaux, formation et renforcement des capacités, etc.) - InSo : Inclusion sociale (Protection sociale, pauvreté, paupérisation, inégalité, etc.) - Genre : Équité de genre (femmes, personnes vivant avec un handicap, enfants, etc.) - Qjust : Qualité de la justice - EducEnv : Éducation environnementale - RSecut : Information et renseignement sécuritaire (y compris la co-production

Variables motrices	Variables dépendantes	Variables régulatrices	Variables relais	Variables autonomes
				de l'information sécuritaire interne et externe) - Decen : Décentralisation

2.3.2. Analyse du jeu des acteurs

L'analyse du jeu des acteurs vise à comprendre les rapports d'influence et de coopération entre les différents acteurs impliqués dans le développement du Bénin. Elle permet d'identifier les rapports de force, les alliances potentielles et les zones de conflit entre acteurs.

2.3.2.1. Configuration des acteurs du système Bénin

Vingt (20) acteurs majeurs, issus de l'État, du secteur privé, de la société civile et des partenaires internationaux ont été identifiés. Ces acteurs ont été croisés avec quatorze (14) objectifs structurants du développement national. Leur liste est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 13 : Principaux acteurs du système Bénin

N°	Acteurs	
	Intitulé long	Intitulé court
1.	Organisations de la Société Civile (y compris l'association des consommateurs)	OSC
2.	Famille	Fam
3.	Acteurs du secteur informel	EntInf
4.	Entreprises formelles (Grandes entreprises et MPME)	EntFor
5.	Organes de presse et de la communication	OPC
6.	Institutions financières	IF
7.	Organisations régionales et internationales	ORI
8.	Partis politiques	PP
9.	Leaders d'opinion (y compris les leaders religieux et les chefferies traditionnelles)	LeadOp
10.	Etats des pays limitrophes (Nigeria, Togo, AES...)	PayLim
11.	Centres de formation et de recherche	CFR
12.	Diaspora	Diaspora
13.	Partenaires techniques et financiers (PTF)	PTF
14.	Forces de Défense et de Sécurité	FDS
15.	Administration publique	AdmPub
16.	Collectivités territoriales décentralisées	CoTerr
17.	Acteurs du pouvoir exécutif	APE
18.	Acteurs du pouvoir législatif	APL
19.	Acteurs du pouvoir judiciaire	APJ

N°	Acteurs	
	Intitulé long	Intitulé court
20.	Autres institutions de la république	AutreInstR

Source: CTP-RP, 2024

Sur la base des études monographiques et transversales, une liste de quatorze (14) objectifs a été arrêtée. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14 : Objectifs des acteurs

N°	Objectifs	
	Intitulé long	Intitulé court
1.	Assurer la sécurité du territoire et des personnes	Securite
2.	Accompagner le développement par le transfert de compétence et des ressources financières	TransComp
3.	Animer la vie politique	AnimPol
4.	Assurer l'intégration et la coopération	InteCoop
5.	Assurer la veille citoyenne des politiques publiques	VeilleCit
6.	Assurer le bien-être général	BienEtre
7.	Assurer une justice équitable	JustEqui
8.	Construire un capital humain compétitif	CompCH
9.	Créer de la valeur ajoutée	VA
10.	Financer le développement de l'activité économique	FinDev
11.	Fournir les services d'intérêt général de qualité	SIIntGen
12.	Garantir le bon fonctionnement de l'État	FoncEta
13.	Promouvoir la liberté de presse et l'accès à l'information pour tous	LibPresse
14.	Promouvoir les corps de métiers au Bénin	PromCorpMet

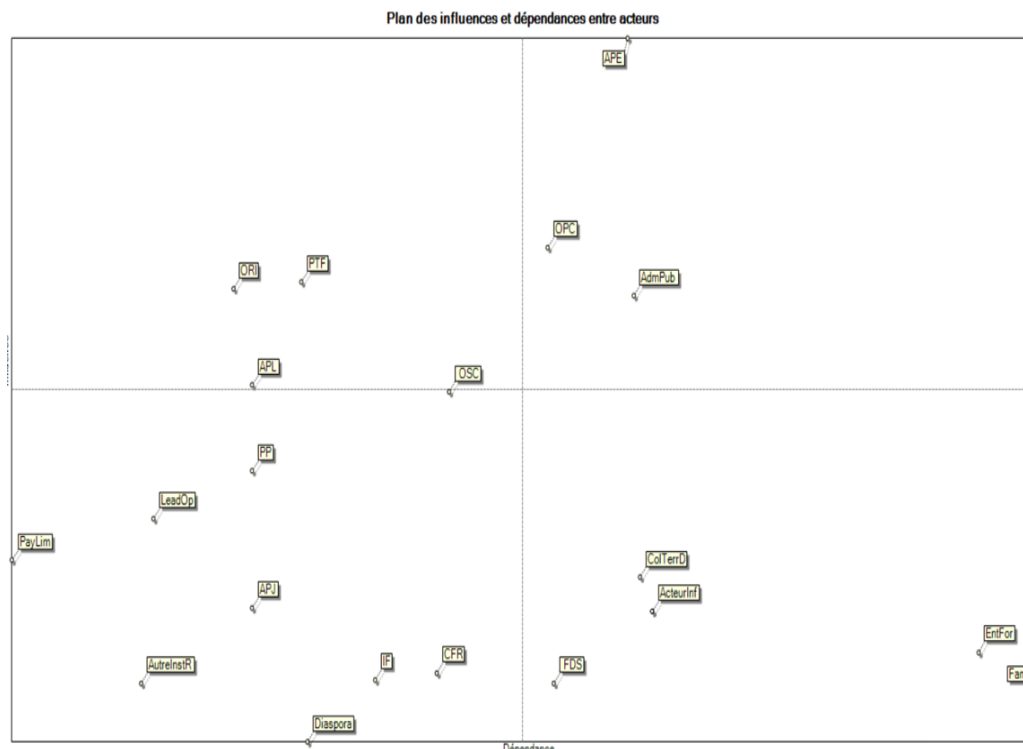
Source: CTP-RP, 2024

2.3.2.2. Positionnement des acteurs du système Bénin

L'analyse des rapports d'influence-dépendance a permis de classer les acteurs en quatre catégories :

- acteurs influents : comme les PTF, les OSC, les acteurs du pouvoir législatif et les organisations régionales qui structurent fortement le système ;
- acteurs relais : tels que l'Administration publique ou les organes de presse qui transmettent les décisions et mobilisent l'opinion ;
- acteurs dépendants : les collectivités territoriales, les FDS ou les familles qui subissent l'impact des politiques sans pouvoir les orienter ;
- acteurs autonomes : peu impliqués dans les dynamiques décisionnelles nationales malgré leur potentiel (ex. diaspora, APJ, CFR).

Graphique 3 : Plan d'influence dépendance



2.3.2.3. Rapport de force entre acteurs

Le rapport de force MIDI révèle une forte asymétrie dans les relations entre les acteurs du système décisionnel. Les acteurs de l'exécutif dominent clairement avec le score le plus élevé (2,7), illustrant une centralisation marquée du pouvoir. Viennent ensuite, avec une influence notable (2,1), les médias, les organisations régionales et internationales, les partenaires

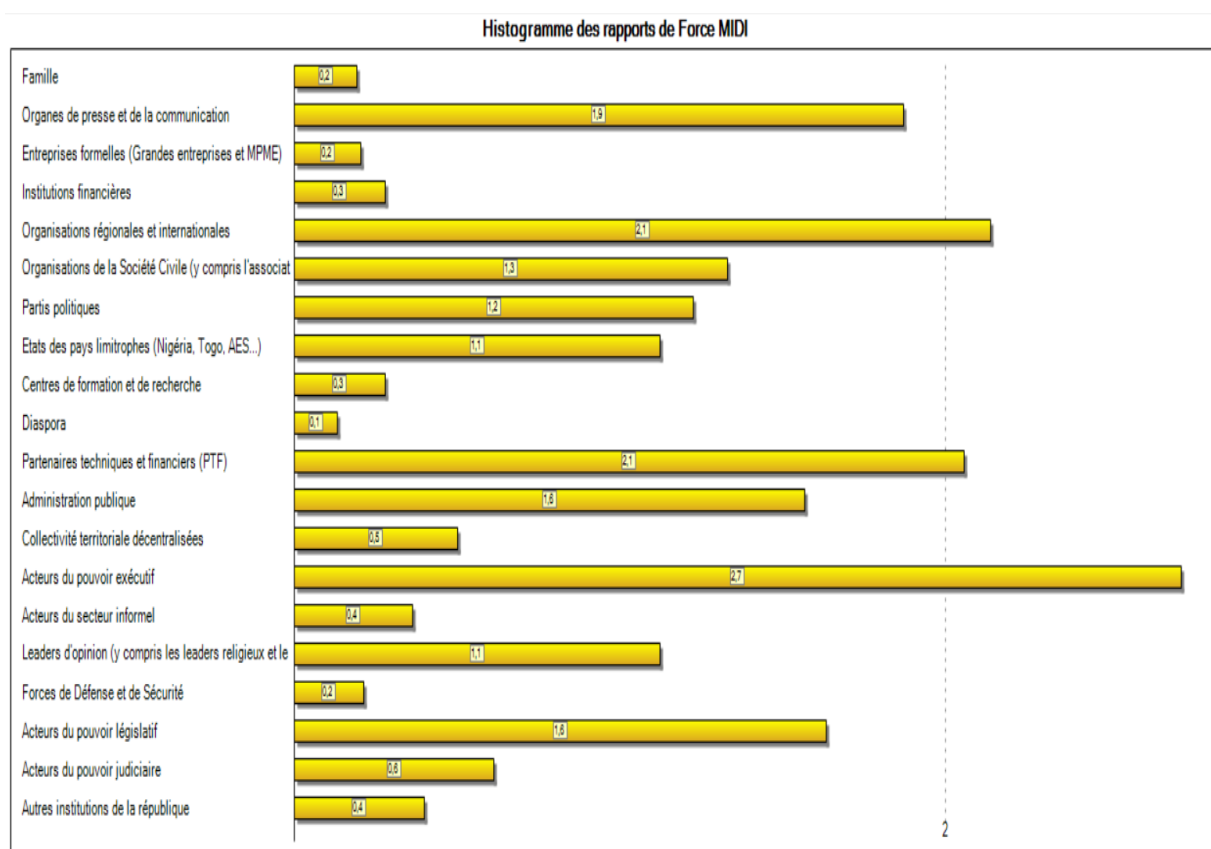
techniques et financiers ; ce qui met en lumière l'importance croissante des acteurs externes et médiatiques dans les dynamiques nationales.

Un second groupe d'acteurs à influence intermédiaire (scores entre 1 et 2) comprend l'Administration publique, le pouvoir législatif, la société civile, les partis politiques et les États voisins. Ils jouent un rôle de contre-pouvoir ou d'intermédiaire entre les décideurs et la population.

À l'autre extrémité du spectre, certains acteurs affichent une influence faible (scores entre 0,2 et 0,4). Il s'agit notamment du pouvoir judiciaire, les forces de sécurité, la diaspora, le secteur informel et la famille ; ce qui soulève des questions sur l'équilibre institutionnel et la participation citoyenne.

Enfin, la faible influence des collectivités territoriales (0,5) et des centres de recherche et de formation (0,3) souligne une centralisation persistante et une sous-utilisation de l'expertise nationale, malgré les discours de décentralisation et de valorisation du savoir.

Graphique 4 : Rapports de force entre les acteurs

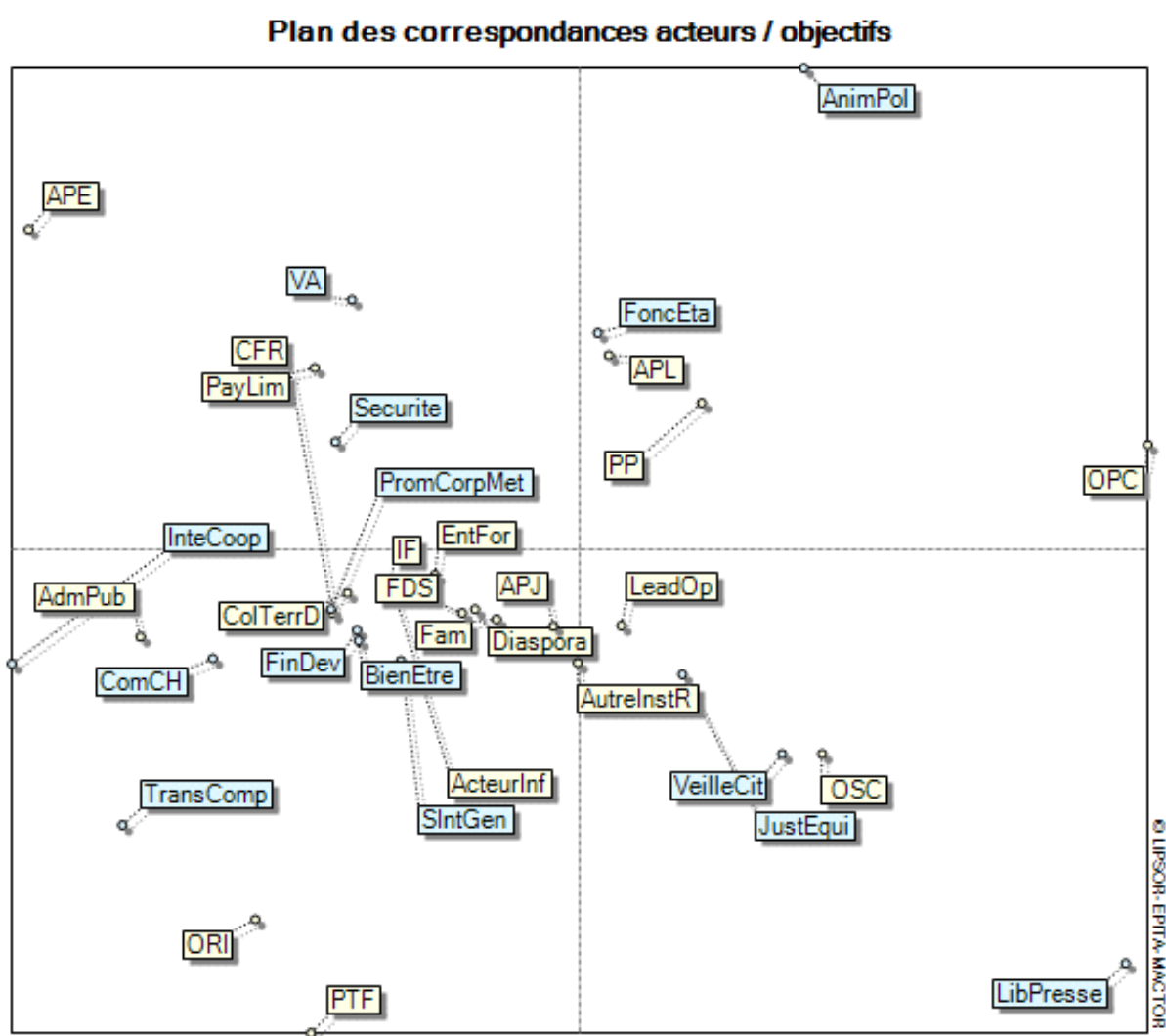


2.3.2.4. Position des acteurs sur les objectifs

Le positionnement cartographique qui émerge offre une lecture stratégique du système d'acteurs, révélant à la fois les zones d'alignement, les pôles de soutien et les interfaces de gouvernance dans la mise en œuvre des objectifs nationaux.

Au total, le croisement des acteurs avec les quatorze objectifs prioritaires met en lumière une convergence sur les objectifs de bien-être, d'équité, de liberté d'expression, de financement et d'intégration régionale. Peu d'objectifs sont conflictuels ; ce qui suggère un potentiel de coalition nationale autour des priorités de développement.

Graphique 5 : Positionnement des acteurs sur les objectifs



Source : CTP-RP, 2024 établis à partir du logiciel MACTOR

Tableau 15 : Catégorisation des acteurs du système Bénin

Acteurs dominants (influent)	Acteurs relais	Acteurs dominés (dépendants)	Acteurs autonomes
- APL : Acteurs du pouvoir législatif - ORI : Organisations régionales et internationales - PTF : Partenaires techniques et financiers	- APE : Acteurs du pouvoir exécutif - OPC : Organes de presse et de la communication - AdmPub : Administration publique	- Fam : Famille - ActeurInf : Acteurs du secteur informel - EntFor : Entreprises formelles (Grandes entreprises et MPME) - FDS : Forces de Défense et de Sécurité - ColTerr : Collectivités territoriales décentralisées	- OSC : Organisations de la Société Civile (y compris l'association des consommateurs) - PP : Partis politiques - LeadOp : Leaders d'opinion (y compris les leaders religieux et les chefferies traditionnelles) - PayLim : Etats des pays limitrophes (Nigeria, Togo, AES...) - APJ : Acteurs du pouvoir judiciaire - AutreInstR : Autres institutions de la République - IF : Institutions financières - CFR : Centres de formation et de recherche - Diaspora : Diaspora

2.4. Problèmes, défis et enjeux majeurs de développement

L'analyse des interactions systémiques permet d'identifier les principaux verrous au développement durable du Bénin et d'en dégager les défis à relever pour chacun des cinq sous-systèmes identifiés. Ces défis sont alignés avec les enjeux stratégiques qui guideront l'action publique à l'horizon 2060.

Tableau 16 : Ensemble des problèmes, défis et enjeux

Sous-systèmes	Problèmes majeurs	Défis	Enjeux
BASE MATERIELLE DU DEVELOPPEMENT DURABLE	Économie nationale faiblement diversifiée et peu compétitive, caractérisée par une production à faible valeur ajoutée, un faible niveau d'industrialisation, une forte dépendance au secteur agricole — en particulier à la filière coton — ainsi qu'une capacité limitée à conquérir les marchés extérieurs	Assurer la transformation structurelle effective de l'économie	Economie robuste, résiliente et durable
	Insuffisante capacité de financement du développement	Diversifier les sources de financement	Disponibilité de financement de développement
	Un assainissement du cadre de vie encore insuffisant, résultant d'un aménagement du territoire peu structuré et inadapté, ainsi que de disparités spatiales marquées dans l'accès aux équipements, aux infrastructures et aux services collectifs	Assurer une mise en œuvre rigoureuse de l'agenda spatial	Développement équilibré et durable des villes et campagnes
	Une dépendance énergétique marquée, en lien avec l'insuffisance des infrastructures énergétiques en termes de capacité, de fiabilité et de couverture	Assurer la diversification, l'autonomisation et l'accessibilité énergétiques	Disponibilité et accessibilité de l'énergie à coût compétitif
	Multiplication des effets néfastes liés aux changements climatiques tels que l'érosion côtière, la diminution des précipitations et d'autres phénomènes environnementaux préoccupants	Renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes aux changements climatiques	Développement des mesures adaptatives et renforcement de la préservation de la biodiversité
PARAMETRES SOCIAUX DU BIEN-ETRE	Inégalités persistantes dans l'accès aux soins et aux services de santé, particulièrement en milieu rural, en raison du coût des prestations, de l'éloignement géographique, de la	Assurer de façon durable la couverture sanitaire universelle et l'inclusion des approches de médecine	Ressources humaines saines

Sous-systèmes	Problèmes majeurs	Défis	Enjeux
	disponibilité limitée des infrastructures et des services de base		
	Adaptation encore limitée des curricula aux exigences du marché du travail, marquée notamment par une reproduction excessive de modèle éducatif inadapté, un développement insuffisant de la préscolarisation, un déficit en ressources humaines qualifiées et une structuration encore embryonnaire de l'éducation non formelle	Assurer une éducation de développement	Capital humain compétent et compétitif
	Persistance des inégalités dans l'accès aux infrastructures et aux services sociaux de base, conjuguée à un appauvrissement continu d'une partie de la population	Assurer l'inclusion sociale	Cohésion sociale
	Insécurité persistante due à la menace terroriste, à la faiblesse du dispositif de surveillance des zones frontalières, du maillage sécuritaire, de la coopération régionale et au manque d'infrastructures et l'insuffisance des initiatives de développement dans les zones sensibles	Assurer la sécurité du territoire national	Paix et quiétude des populations
	Développement territorial déséquilibré, caractérisé par une répartition inégale des infrastructures et des équipements à l'échelle nationale	Assurer un développement équilibré de toutes les régions du pays en tenant compte de leurs potentialités	Développement local
REFERENTIEL INSTITUTIONNEL	Gouvernance à efficacité limitée, en raison d'une lutte contre la corruption peu concluante, du clientélisme politique et d'une faible culture de la redevabilité	Renforcer la qualité de la gouvernance institutionnelle et l'Etat de droit	Paix, stabilité et libertés fondamentales

Sous-systèmes	Problèmes majeurs	Défis	Enjeux
	Qualité insuffisante du service public, résultant d'une organisation administrative peu efficiente et de procédures administratives souvent inadaptées aux besoins des usagers et aux exigences d'efficacité	Garantir une administration de développement	Offre de services publics de qualité et équité
	Érosion de la confiance des citoyens envers les institutions publiques	Promouvoir la cohésion sociale et la réduction des tensions ethniques et régionales	Fierté nationale
	Prépondérance de l'aide au développement	Développer la culture du financement intérieur de l'action publique	Stabilité et libertés fondamentales
ENVIRONNEMENT EXTERIEUR	Influence limitée du Bénin au sein des institutions internationales	Promouvoir une diplomatie de qualité	Valorisation des opportunités économiques du Bénin auprès des investisseurs régionaux et internationaux
	Présence encore modeste des cadres béninois au sein des institutions régionales et internationales, associée à des relations parfois tendues avec les pays voisins	Repositionner stratégiquement le Bénin dans la sous-région	Rayonnement du Bénin dans la sous-région
STRUCTURE SOCIETALE FONDAMENTALE	Érosion notable de l'identité culturelle, menaçant la préservation des valeurs, des traditions et du patrimoine immatériel	Valoriser l'identité culturelle tout en répondant aux changements rapides des normes sociales	Béninois enculturés (ancré dans sa culture)
	Une dégradation progressive des repères normatifs et des valeurs qui fondent la cohésion sociale	Restaurer les valeurs familiales	Béninois de type nouveau patriote
	Une valorisation insuffisante du patrimoine culturel et artistique local	Promouvoir le patrimoine culturel matériel et immatériel	Rayonnement culturel
	Affaiblissement du lien de confiance entre les citoyens, accompagné d'une montée de l'individualisme	Inciter à l'esprit associatif	Confiance mutuelle

Sous-systèmes	Problèmes majeurs	Défis	Enjeux
	Prise de conscience limitée quant à l'importance de la protection des données personnelles dans les usages quotidiens	Garantir la protection des données à caractère personnel	Respect de la vie privée

L'analyse diagnostique du système Bénin met en lumière l'existence de cinq (5) sous-systèmes de développement, caractérisés par une certaine autonomie fonctionnelle entretenant des relations d'interdépendance structurelle. Cette configuration impose une approche systémique fondée sur la synergie et la cohérence des actions entre sous-systèmes, condition indispensable à l'efficacité des politiques publiques et à la durabilité des transformations engagées.

Au terme de cette analyse, les principaux défis et enjeux du développement national apparaissent nettement. La concrétisation des ambitions à long terme du pays exige une capacité à lever des verrous structurels persistants, tels que l'insuffisance des infrastructures de base, les disparités sociales et territoriales, ainsi que la vulnérabilité chronique face aux chocs exogènes, notamment d'ordre climatique et économique. La réponse à ces défis nécessite une coordination renforcée entre les différents sous-systèmes afin d'assurer une transformation systémique, inclusive et résiliente.

3. SCENARIOS ET VISION POUR LE BENIN 2060

3.1. Méthodologie

La démarche méthodologique de construction des scénarios utilisée porte sur les étapes ci-après :

3.1.1. Construction des jeux d'hypothèses par sous-système

Pour chacun des défis et enjeux majeurs sélectionnés, deux hypothèses d'évolution dans le futur ont été dégagées (favorable ou défavorable). Ces hypothèses ont tenu compte des faits porteurs d'avenir, des tendances lourdes, des invariants (c'est-à-dire ce qui change lentement ou qui est constant) ainsi que des événements futurs les plus probables.

La combinaison des hypothèses relatives à l'évolution de chaque défi ou enjeu majeur à l'intérieur de chaque sous-système a conduit à $2^{\text{nombre de défis}}$ situations possibles.

La combinaison des hypothèses au sein du sous-système a permis d'obtenir deux microscénarios d'évolution favorable et non à l'intérieur de chaque sous-système.

3.1.2. Choix des microscénarios par sous-système

Les microscénarios obtenus au niveau de chaque sous-système ont été examinés sur la base des critères de pertinence (impact global du microscénario sur l'évolution du sous-système), de cohérence (entre les hypothèses relatives aux défis/enjeux majeurs) et de vraisemblance (probabilité de réalisation du microscénario).

Cette analyse a permis de présélectionner les quatre microscénarios les plus plausibles puis de retenir deux microscénarios. Le premier exprime une dynamique positive du sous-système et le second une évolution globalement négative du sous-système.

3.1.3. Détermination des scénarios globaux du système Bénin

Les scénarios globaux sont déterminés par la combinaison des différents microscénarios retenus, à raison de deux par sous-système. Il en résulte deux puissance cinq (2⁵) situations possibles, soit 32 scénarios globaux envisageables pour l'évolution du système Bénin sur les 35 prochaines années.

L'examen des scénarios globaux possibles, sur la base des critères de pertinence ¹, de cohérence ² et de vraisemblance ³, a permis de présélectionner douze scénarios globaux probables, c'est-à-dire ceux dont la probabilité de réalisation est jugée forte.

Ainsi, à partir d'un choix raisonné, quatre scénarios globaux plausibles ont été retenus, à savoir : un scénario idéal, un scénario optimiste, un scénario critique et un scénario catastrophe.

3.1.4. Cadrage macro-économique et social par scénario prospectif

Le cadrage macroéconomique des scénarios identifiés a été projeté sur chacun des quatre (4) scénarios globaux par séquence de mise en œuvre de la Vision. Le cadrage a été réalisé à partir du modèle de simulation macroéconomique de la Direction Générale de l'Economie (DGE).

¹ impact global sur le système

² compatibilité des hypothèses relatives aux microscénarios

³ probabilité de réalisation du scénario

3.1.5. Formulation de l'énoncé de la Vision

Des quatre (04) scénarios globaux, le scénario optimiste a été choisi parce qu'il correspond le mieux au rêve souhaité des Béninois à l'horizon 2060. Sur la base de ce scénario, des propositions de vision, représentant la destination du Bénin en 2060, ont été faites.

Une formulation finale de la Vision (en libellés long et court) a été retenue par consensus après l'analyse de la cohérence, de la pertinence et de la complétude. De la vision retenue, quatre (04) piliers ont été identifiés de même qu'un symbole et un nom pour faciliter son ancrage rapide dans la mémoire collective des Béninois.

L'ensemble des phases de construction des scénarios et de formulation de l'énoncé de la Vision a été réalisé du 03 au 07 février 2025 au cours d'une retraite technique sous la supervision du CTP-RP. A l'instar de la construction de la base de l'étude, la retraite a connu la participation des membres du STRP, des groupes thématiques et des personnes ressources en appui au processus.

3.2. Construction des scénarios

3.2.1. Description des microscénarios

Deux microscénarios dont un optimiste et un pessimiste ont été retenus pour chaque sous-système.

Sous-système 1 : Bases matérielles du développement durable

- **Microscénario optimiste** : le Bénin est un pays africain industrialisé, doté d'un hub technologique et énergétique durable et compétitif, grâce à une transformation structurelle effective, une diversification des sources de financement, un aménagement spatial maîtrisé, une énergie accessible et des systèmes résilients.
- **Microscénario pessimiste** : Le Bénin connaît une stagnation économique, marquée par une transformation structurelle inachevée, des infrastructures énergétiques déficientes, un aménagement spatial désorganisé et des communautés vulnérables, malgré une diversification des sources de financement.

Sous-système 2 : Paramètres sociaux du bien-être

- **Microscénario optimiste** : le Bénin développe un capital humain sain et compétitif, assure un développement équilibré des territoires et une paix durable, bien que la cohésion sociale reste partiellement réalisée.
- **Microscénario pessimiste** : le pays reste globalement sécurisé, mais souffre d'un capital humain faible, d'un développement inégal et d'un manque de cohésion sociale.

Sous-système 3 : Référentiel institutionnel

- **Microscénario optimiste** : le Bénin se positionne comme un modèle de démocratie stable et consensuelle, avec des institutions de qualité, une administration performante et un recours significatif au financement extérieur.
- **Microscénario pessimiste** : le pays est un modèle de démocratie hybride minée par des conflits, avec une gestion transparente, intègre, privilégiant le financement intérieur de son développement.

Sous-système 4 : Environnement extérieur

- **Microscénario optimiste** : le Bénin renforce sa diplomatie, améliore son positionnement régional et devient un acteur influent au sein des instances sous-régionales.
- **Microscénario pessimiste** : le pays est diplomatiquement affaibli, marginalisé sur la scène régionale, avec des conséquences sécuritaires et économiques notables.

Sous-système 5 : Structure sociétale fondamentale

- **Microscénario optimiste** : les Béninois sont de bons citoyens ; ils œuvrent pour l'identité nationale et la cohésion sociale, adoptent des pratiques culturelles et savoirs ancestraux endogènes intégrés dans l'éducation et les politiques publiques.
- **Microscénario pessimiste** : la société béninoise est composée de citoyens de bonne moralité mais méfiants, individualistes, avec un recul des pratiques culturelles endogènes.

3.2.2. Description des scénarios globaux

Quatre scénarios globaux sont issus de la combinaison des microscénarios :

3.2.2.1. Scénario idéal

Dans ce scénario toutes les dimensions économique, sociale, institutionnelle, extérieure et culturelle du Bénin sont alignées de manière positive :

- le Bénin est un leader africain industrialisé où les sources de financement sont diversifiées, avec un hub technologique, énergétique, durable et compétitif ;
- le Bénin dispose d'un capital humain sain, compétent et compétitif et assure le développement équilibré de ses territoires dans un climat de paix, de quiétude et de cohésion sociale ;
- le Bénin est un modèle de démocratie stable, apaisée et consensuelle avec une gestion intégrée, et un recours au financement extérieur prépondérant ;
- le Bénin, un modèle de diplomatie et d'intégration économique avec une influence régionale croissante ;
- les Béninois, de bons citoyens, œuvrent pour l'identité nationale et la cohésion sociale, adoptent des pratiques culturelles et savoirs ancestraux endogènes intégrés dans l'éducation et les politiques publiques.

La combinaison de ces microscénarios permet de conclure que le Bénin à l'horizon 2060, est un « el dorado » en Afrique, avec un environnement institutionnel transparent, un capital humain de qualité, un rayonnement diplomatique et culturel, et un environnement sécurisé, suffisamment attractif pour les investisseurs favorisant ainsi la réussite de la transformation structurelle de son économie mise au service de l'aménagement équilibré du territoire et de l'inclusion de l'ensemble de sa population.

3.2.2.2. Scénario optimiste

Ce scénario représente une combinaison des microscénarios optimistes de tous les sous-systèmes sauf au niveau de l'environnement extérieur qui n'est pas favorable. Il est basé sur les microscénarios suivants :

- le Bénin est un leader africain industrialisé, où les sources de financement sont diversifiées, avec un hub technologique, énergétique, durable et compétitif ;
- le Bénin dispose d'un capital humain sain, compétent et compétitif et assure le développement équilibré de ses territoires dans un climat de paix, de quiétude, mais peine à réaliser la cohésion sociale ;
- le Bénin est un modèle de démocratie stable, apaisée et consensuelle avec une gestion efficace, et un recours prépondérant au financement extérieur ;

- le Bénin a une diplomatie défaillante, le pays est isolé sur la scène régionale avec l'insécurité qui s'aggrave ;
- les Béninois, sont de bons citoyens, œuvrent pour l'identité nationale et la cohésion sociale, adoptent des pratiques culturelles et savoirs ancestraux endogènes intégrés dans l'éducation et les politiques publiques.

Ce scénario traduit un Bénin prospère, équitable et souverain à l'horizon 2060. Il décrit une société où les infrastructures modernes, l'emploi, et les services sociaux assurent un bien-être partagé sur l'ensemble du territoire. Ce développement s'appuie sur des institutions solides, une gouvernance inclusive et efficace ainsi qu'une économie compétitive fondée sur la durabilité. Malgré un environnement international instable, le pays protège ses intérêts pour préserver sa souveraineté. Enfin, les valeurs culturelles et la cohabitation religieuse pacifique forment le socle d'une société harmonieuse, fidèle aux aspirations profondes des populations béninoises.

3.2.2.3. Scénario critique

Ce scénario repose sur les microscénarios suivants :

- le Bénin, un leader africain industrialisé : industriel innovant, hub technologique, énergétique, durable et compétitif. Ce microscénario suppose que la transformation structurelle est effective, les sources de financement sont diversifiées, l'agenda spatial est assuré, l'énergie est disponible et accessible et les communautés et systèmes résilients ;
- le Bénin est un pays en sécurité mais le manque de cohésion sociale freine l'émergence d'un capital humain sain, compétent et compétitif, tout en contribuant à un développement inégal des différentes régions ;
- le Bénin est un modèle de démocratie stable, apaisée et consensuelle avec une gestion intègre, et un recours systématique au financement extérieur ;
- la diplomatie est de mauvaise qualité et le Bénin est mal positionné ;
- les Béninois sont individualistes, méfiants avec des pratiques culturelles endogènes en déclin.

Ce scénario décrit la situation du Bénin avec une base matérielle du développement durable solide, mais confronté à une défaillance des paramètres sociaux de bien-être, un référentiel institutionnel stable, un environnement extérieur défavorable et une structure sociétale fondamentale marquée par un individualisme croissant et une dégradation des valeurs culturelles.

3.2.2.4. Scénario catastrophe

Ce scénario repose sur les microscénarios suivants :

- le Bénin est un pays dont la transformation structurelle n'est pas effective malgré la diversification des sources de financement ; l'agenda spatial n'est pas assuré ; l'énergie n'est pas disponible ; les communautés et les systèmes ne sont résilients ;
- le Bénin est un pays en sécurité mais le manque de cohésion sociale freine l'émergence d'un capital humain sain, compétent et compétitif, tout en contribuant à un développement inégal des différentes régions ;
- le Bénin est un modèle de démocratie hybride minée par des conflits, avec une gestion transparente, intègre, privilégiant le financement intérieur de son développement ;
- la diplomatie est de bonne qualité et le Bénin est bien positionné
- les Béninois sont individualistes, méfiants avec des pratiques culturelles endogènes en déclin.

Ce scénario décrit un Bénin où les bases matérielles du développement durable sont insuffisantes, les paramètres sociaux de bien-être sont fragiles, le référentiel institutionnel est miné par des conflits, la structure sociétale fondamentale est affectée par l'individualisme et la perte de valeurs culturelles. Le seul appui de relèvement du système Bénin dans ce scénario est l'environnement extérieur favorable.

3.3. Analyse des scénarios

Chaque scénario est analysé selon ses implications structurelles, sociales, économiques, institutionnelles et culturelles. L'analyse s'étend aussi sur les trajectoires temporelles possibles entre 2026 et 2060, avec des séquences décennales progressives (renforcement des bases – décollage – consolidation – maturité ou effondrement). Chaque scénario illustre ainsi une combinaison spécifique de choix stratégiques, d'efforts collectifs et de réponses aux chocs internes et externes.

3.3.1. Analyse du scénario idéal

Implications du scénario

Le scénario idéal de la Vision nationale de développement 2060 projette un avenir ambitieux, fondé sur un modèle de développement harmonieux, durable, inclusif et résilient. Il se construit autour d'une transformation structurelle profonde, rendue possible par l'articulation efficace entre une économie diversifiée, une gouvernance exemplaire, un capital humain compétitif, une transition écologique réussie et une cohésion sociale renforcée.

Au cœur de ce scénario, l'économie nationale opère une mutation vers l'industrialisation et la numérisation, impulsant la croissance de pôles de compétitivité à haute valeur ajoutée dans les secteurs stratégiques tels que le numérique, la finance digitale et le tourisme durable. Parallèlement, l'agriculture, bien que représentant une part plus contenue du PIB, est intelligente, modernisée et interconnectée aux marchés locaux et internationaux. Cette dynamique s'appuie sur une transition énergétique structurante dans laquelle les énergies renouvelables dominent le mix énergétique, assurant un accès quasi universel à l'électricité et une autonomie énergétique accrue.

Le capital humain constitue un levier central de cette transformation. Le système éducatif, réformé en profondeur, est axé sur les technologies de pointe, la formation professionnelle et les compétences d'avenir. Le secteur de la santé, quant à lui, garantit une couverture universelle de soins de qualité, soutenue par la télémédecine et des infrastructures sanitaires modernes et attractives.

La gouvernance nationale se distingue par sa transparence, son efficacité et sa capacité d'innovation. L'État de droit est solidement enraciné, la démocratie consolidée, et l'Administration publique est largement digitalisée pour renforcer la proximité avec les citoyens. Par ailleurs, les finances publiques sont assainies grâce à des réformes fiscales ambitieuses et à une mobilisation optimale des ressources, tant internes qu'externes, publiques que privées.

Sur le plan technologique, le Bénin émerge comme un acteur de premier plan de l'économie numérique africaine. L'expansion des startups innovantes, la généralisation des solutions fintech et l'adoption croissante de l'intelligence artificielle transforment en profondeur les modes de production, de consommation et d'apprentissage.

En matière d'aménagement du territoire, une intégration spatiale équilibrée est promue à travers des infrastructures modernes et connectées. Des pôles urbains structurants tels que Cotonou et les autres communes du Grand Nokoué, deviennent des symboles d'un urbanisme durable et résilient. La

transition écologique est également consolidée : les émissions de gaz à effet de serre sont réduites, la biodiversité restaurée et l'agriculture adaptée aux enjeux climatiques.

Enfin, cette trajectoire repose sur une cohésion sociale forte, portée par des valeurs de solidarité, d'inclusion, de diversité culturelle et de citoyenneté active. Elle fait du Bénin de 2060 un modèle africain de développement et un acteur influent sur les scènes régionale et internationale.

Séquences

2026-2035 : Phase de renforcement des bases matérielles

Au cours de la première décennie, le Bénin engage les fondations de sa transformation structurelle avec une croissance économique soutenue. Les secteurs industriel, agricole et des services se modernisent grâce à la digitalisation, tandis que l'alphabétisation progresse et l'éducation s'adapte aux technologies numériques.

Le système de santé amorce ses premières réformes avec la télémédecine et l'amélioration des infrastructures. La démocratie se consolide, la représentation féminine au parlement augmente, et les infrastructures routières soutiennent l'aménagement du territoire.

L'inclusion financière s'intensifie via les services bancaires mobiles et les énergies renouvelables gagnent en importance. Sur le plan sécuritaire, le pays contient les menaces terroristes et renforce ses relations régionales assurant stabilité et coopération.

2036-2045 : Phase de décollage

La décennie est marquée par une accélération de la croissance économique et un renforcement industriel, notamment grâce à l'exploitation minière et à l'essor des usines intelligentes. Le capital humain progresse, avec des universités béninoises reconnues à l'échelle internationale et un développement des formations *Sciences Technology Engineering and Mathematic* (STEM).

Le système de santé enregistre des avancées majeures : espérance de vie en hausse et fort recul de la mortalité infantile. La démocratie se consolide avec une représentation accrue des femmes dans la sphère politique.

Les infrastructures sont modernisées, assurant une meilleure connectivité territoriale et un développement des transports urbains. L'inclusion financière devient majoritaire tandis que les énergies renouvelables couvrent près de 50 % du mix énergétique.

Enfin, le Bénin renforce sa sécurité et gagne en visibilité internationale.

2046-2055 : Phase de consolidation et expansion

Le Bénin opère une transformation structurelle majeure, marquée par une économie diversifiée et compétitive, et un capital humain renforcé, porté par des universités d'excellence régionales. Le pays atteint un niveau de développement humain élevé grâce à une espérance de vie prolongée et à une forte baisse de la mortalité infantile.

Les institutions démocratiques se consolident, les villes deviennent des *smart-cities*, et l'inclusion financière est généralisée. Les énergies renouvelables dominent le mix énergétique, le Bénin émerge comme un hub régional d'innovation fort de milliers de startups. La culture nationale devient un moteur d'attractivité touristique à l'échelle internationale.

2056-2060 : Phase de maturité

La croissance économique se stabilise à un niveau élevé tandis que le capital humain atteint son apogée, avec un haut taux d'alphabétisation et des universités béninoises reconnues à l'international. Le système de santé répond aux standards mondiaux confirmant le statut du Bénin parmi les pays à développement humain élevé.

La démocratie atteint sa pleine maturité, et l'aménagement du territoire est achevé avec une connexion complète des chefs-lieux. L'inclusion financière, l'accès à l'électricité et à l'eau potable sont désormais universels.

L'écosystème d'innovation poursuit sa dynamique, la culture béninoise rayonne à l'échelle mondiale, et le "Béninois de type nouveau" incarne une identité moderne, ancrée dans ses valeurs et ouverte sur le monde.

3.3.2. Analyse du scénario optimiste

Implications du scénario

Le scénario optimiste implique à l'horizon 2060 une économie prospère, un développement équilibré des territoires et une exploitation durable des ressources naturelles, un modèle de démocratie stable, apaisée et consensuelle et une culture de financement intérieur.

La prospérité de l'économie est la résultante de la compétitivité économique, de la durabilité des infrastructures et d'une fluidité du transport et de la mobilité des biens et des personnes. Le Bénin passe d'une économie principalement informelle à une économie formelle et circulaire, soutenue par l'intelligence artificielle et l'innovation technologique.

Le développement équilibré des territoires traduit à l'horizon 2060 la disponibilité équitable et l'accès de tous aux infrastructures sociales de base, la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et, de façon spécifique, l'accès aux soins et services de santé de qualité.

En 2060, l'exploitation du sol et du sous-sol se fait de manière responsable et équilibrée pour soutenir la prospérité économique. Le Bénin tire profit de ses ressources et limite leur impact écologique par l'intégration des pratiques agricoles et d'exploitations minérales durables. La fertilité des sols est maintenue et cela accroît les rendements et la production alimentaire.

Le Bénin crée également un environnement sécurisé avec des forces de défense et de sécurité bien formées, équipées et proches des populations. La sécurisation des frontières est assurée et la criminalité sous toutes ses formes maîtrisée. La sécurité des biens et des personnes garantit à chaque citoyen le droit de vivre dans un environnement où la violence et l'insécurité ne sont plus des menaces quotidiennes. Cette stabilité crée les conditions favorables aux bases matérielles de développement durable.

Le Bénin est un modèle de démocratie apaisée où la gouvernance démocratique et le développement durable vont de pair. Le pilotage de l'action publique est efficace et répond aux besoins de la population. Le Bénin maximise l'impact des ressources extérieures et minimise sa dépendance.

L'identité nationale et le patriotisme sont considérablement renforcés avec le retour des valeurs culturelles endogènes et l'engagement des citoyens envers le civisme. Le pays intègre de manière harmonieuse ses diverses traditions religieuses dans un environnement de paix. Il fait de la diversité religieuse un atout qui favorise un dialogue interreligieux constant fondé sur la tolérance et le respect mutuel.

Séquences

2026-2035 : Phase de consolidation des acquis

Au cours de cette période, le Bénin se concentre sur la consolidation des acquis économiques et dans le développement des infrastructures et des services sociaux de base. L'accent est mis sur l'amélioration de la qualité et de l'accès à l'éducation, à l'enracinement des cultures endogènes, au civisme, à la santé, à l'eau potable et à l'énergie. Le renforcement des capacités institutionnelles assure une gestion publique efficace et transparente.

Bien que des inégalités sociales persistent entre les zones urbaines et rurales, des efforts sont déployés pour réduire les écarts par la mise en œuvre de

politiques sociales inclusives ; toutes ces réformes ont permis de porter l'indice de capital humain à 0,49. L'économie commence à se diversifier et le pays renforce son tissu industriel. Toutefois, le Bénin fait face à un environnement extérieur marqué par une instabilité géopolitique régionale, ce qui limite l'expansion rapide de l'économie. Le Bénin est prêt pour prendre son essor de développement.

2036-2045 : Phase d'affirmation du modèle de croissance inclusive

Durant cette période, le Bénin prend son essor et affirme son modèle de croissance inclusive. L'économie diversifiée portée par les secteurs productifs notamment l'agriculture moderne, l'agro-industrie, et les services numériques devient porteuse de croissance soutenue. Dans ce contexte, l'Etat assure la disponibilité et l'accessibilité à coût compétitif de l'énergie durable pour l'ensemble des secteurs et les ménages. Le pays renforce l'accès aux services sociaux et met en œuvre des politiques d'inclusion. Dans ce contexte, l'indice de capital humain est relevé à 0,50 contre 0,49 à la phase précédente. L'État poursuit les réformes pour garantir des emplois décents à un nombre croissant de citoyens tout en maintenant un cadre institutionnel stable.

Certes, les Béninois se font confiance, consomment davantage les produits locaux et entreprennent ensemble. Toutefois, l'environnement extérieur défavorable reste à surveiller parce qu'il tend à limiter les volontés de conquête des marchés de la sous-région.

2046-2055 : Phase de maturation du Développement Durable

Pendant cette période, le développement durable tend vers sa maturité. Les secteurs clés de l'économie, notamment l'agriculture mécanisée et robotisée, l'industrie et les services numériques connaissent une forte croissance, soutenue par des investissements publics et privés et portés par un capital humain valorisé à 0,61. Le Bénin met l'accent sur les modes de production et de consommation durables pour asseoir les bases d'une économie verte, bleue et circulaire.

L'accès aux emplois décents et aux services de base devient quasi universel et la pauvreté baisse de manière significative. Les Béninois sont enculturés et respectueux des principes et valeurs endogènes. Les religions cohabitent dans un environnement pacifique.

Le Bénin, tout en restant attentif aux défis et enjeux de l'environnement externe, est en mesure de se positionner comme un acteur économique influent au sein de la région ouest-africaine.

2056-2060 : Phase de pérennisation du bien-être social

En 2060, le bien-être social inclusif se généralise au Bénin grâce à une croissance inclusive moyenne de 7,5% et un capital humain de 0.68. Une grande majorité de la population bénéficie d'un niveau de vie élevé et d'un accès universel aux services sociaux.

La croissance est portée par des emplois décents, les inégalités sont minimisées, l'Etat renforce sa politique d'inclusion sociale au profit des groupes vulnérables. Le pays est bien intégré dans le système économique régional et se positionne comme un modèle de croissance inclusive sur le continent africain. Les Béninois, patriotes, civiques, respectueux des biens publics, épanouis, vivent dans la quiétude, la sécurité et la paix.

3.3.3. Analyse du scénario critique

Implications du scénario

À l'horizon 2060, le Bénin a réalisé une transformation économique profonde, portée par l'innovation, l'industrialisation et une gestion optimisée des ressources. L'autonomie énergétique progresse, les infrastructures se modernisent, et de nouveaux pôles de croissance émergent, renforçant la résilience économique.

Cependant, cette dynamique économique contraste avec des fractures sociales persistantes. L'absence de politiques inclusives creuse les inégalités, limitant l'accès équitable aux services sociaux de base et fragilisant la cohésion nationale.

Dans un contexte international instable, le pays fait face à un recul de l'intégration régionale et à un isolement croissant, malgré une gouvernance renforcée et une administration modernisée.

Mais cette stabilité institutionnelle ne suffit pas à contenir la désagrégation du lien social : montée de l'individualisme, tensions identitaires et perte de repères culturels. Le défi central reste donc de réconcilier performance économique et justice sociale, pour bâtir un avenir équitable et solidaire.

Séquences

2026-2035 : Phase de développement entravé par des fractures sociales

Pendant cette décennie, le Bénin connaît une croissance modérée qui ne permet pas d'améliorer suffisamment le niveau de vie de la population. L'accès inéquitable aux services de santé, d'éducation et d'eau aggrave les disparités régionales. Cette situation est exacerbée par l'individualisme et la méfiance sociale qui freinent la cohésion nationale, avec un indice de cohésion sociale en déclin.

Malgré des réformes gouvernementales pour stimuler l'industrialisation et améliorer les infrastructures, les investissements peinent à booster l'économie. L'environnement externe est défavorable avec des crises dans la sous-région et des échecs diplomatiques. Les communes frontalières souffrent particulièrement du manque d'accès aux services essentiels, tandis que l'économie progresse principalement grâce au secteur informel.

2036-2045 : Phase de réformes institutionnelles face aux résistances sociales

Cette période voit la mise en place d'un cadre réglementaire et institutionnel plus transparent. L'Administration publique se modernise et les efforts pour encourager le financement intérieur favorisent une autonomie financière progressive. Cependant, la croissance économique reste insuffisante pour résoudre les problèmes sociaux persistants, avec des inégalités régionales toujours marquées.

La résistance aux réformes institutionnelles s'intensifie avec une perception accrue de la corruption. Malgré une légère amélioration des services publics, la fragmentation sociale s'aggrave, caractérisée par un repli identitaire et une méfiance croissante. Le manque de dynamisme diplomatique limite l'influence du Bénin sur la scène internationale et freine son intégration régionale.

2046-2055 : Phase de fragmentation sociale

La société béninoise devient de plus en plus fragmentée, avec un individualisme et un repli identitaire persistants. Les bases matérielles du développement sont fragilisées par le manque de cohésion sociale et une redistribution inéquitable des richesses. La croissance économique stagne tandis que les instabilités régionales compliquent l'intégration du pays.

Le gouvernement tente de relancer les réformes institutionnelles mais rencontre une résistance croissante. Le secteur technologique se développe mais crée des emplois précaires qui accentuent les inégalités. La dégradation environnementale s'accélère et la société civile, repliée sur des identités locales, contribue à fragmenter davantage la société. La diplomatie inefficace du Bénin continue de limiter son accès aux marchés extérieurs.

2056-2060 : Phase de l'ombre du chaos

Malgré des institutions efficaces et une gouvernance transparente qui consolident la stabilité politique, les défis sociaux, environnementaux et culturels persistent. La cohésion sociale reste fragile, menacée par une redistribution inéquitable des richesses et des difficultés d'intégration

régionale. La croissance économique demeure modérée et la société béninoise reste fragmentée.

La méfiance envers les institutions s'accroît, accompagnée d'une dégradation environnementale continue. Les tentatives gouvernementales pour stabiliser la situation politique se heurtent à une méfiance croissante de la population. La faible maîtrise démographique et la stagnation des investissements compromettent l'accès à une énergie durable. Malgré quelques progrès dans les services publics, le repli identitaire et la fragmentation sociale persistent.

3.3.4. Analyse du scénario catastrophe

Implication du scénario

À l'horizon 2060, le Bénin, malgré des avancées notables dans plusieurs domaines, est confronté à une série de défis qui compromettent la viabilité de son modèle de développement. Si le pays a su bâtir une économie structurée, portée par l'innovation, l'industrialisation et une meilleure gestion de ses ressources, cette croissance ne profite qu'à une frange réduite de la population. L'écart entre les couches sociales s'est creusé, nourrissant frustrations, désenchantement et instabilité. L'essor économique, aussi impressionnant soit-il, ne parvient pas à masquer la fragilité du tissu social ni à endiguer la montée de la précarité pour la majorité.

La société béninoise se trouve ainsi fracturée, minée par la perte de repères collectifs, l'érosion des valeurs de solidarité et l'amplification des tensions identitaires. L'absence d'une vision inclusive du développement a laissé de nombreux citoyens en marge, alimentant un sentiment d'abandon et d'injustice. L'État, affaibli dans sa capacité à protéger, unifier et apaiser, peine à instaurer un climat de confiance et à garantir la stabilité nécessaire à un avenir harmonieux.

Sur le plan international, le Bénin évolue dans un monde secoué par des bouleversements géopolitiques et économiques profonds. La fermeture progressive des marchés, la fragilisation des alliances régionales et l'incertitude généralisée freinent les opportunités de coopération et d'expansion. Dans ce contexte mouvant, le pays tente de maintenir le cap, mais son isolement relatif complique ses perspectives d'intégration et de rayonnement.

Ce scénario illustre les limites d'un développement déséquilibré, soulignant l'urgence de repenser les fondements du vivre-ensemble, de restaurer la

cohésion sociale et de bâtir un État plus équitable, à l'écoute des aspirations profondes de sa population.

Séquences

2026-2035 : Phase de déconstruction structurelle

Le Bénin plonge dans une gouvernance instable marquée par des conflits politiques qui compromettent les fondations du développement. Le capital humain se dégrade considérablement, avec des programmes de formation inadaptés au marché du travail et des politiques publiques guidées par des intérêts politiques plutôt que par une vision stratégique. Le chômage des jeunes explose, provoquant une fuite des cerveaux tandis que la population active survit principalement dans l'informel sans protection sociale.

L'industrialisation s'essouffle sous l'effet de l'instabilité politique et du manque de soutien aux entreprises. L'abandon des investissements dans les infrastructures de base accélère la désindustrialisation, rendant le pays dépendant des importations. L'économie repose sur l'exportation de matières premières non transformées, freinant la création d'emplois. Le développement numérique est négligé, creusant la fracture digitale et compromettant la modernisation économique.

2036-2045 : Phase de développement entravé

L'instabilité politique et économique persistante, couplée à la corruption endémique, décourage les investissements étrangers et maintient l'économie dépendante d'une agriculture de subsistance. À moyen terme, le pays connaît une croissance faible, avec des infrastructures limitées et une pauvreté croissante qui touche une part grandissante de la population.

À long terme, la compétitivité du pays s'érode dangereusement face aux économies voisines plus dynamiques. Les investissements étrangers se raréfient, privilégiant des destinations plus stables dans la région. Les inégalités sociales et la pauvreté se cristallisent créant un cercle vicieux difficile à briser sans une refonte profonde de la gouvernance économique et politique.

2046-2055 : Phase de développement en détresse

Les conflits internes perturbent gravement la gouvernance politique et économique. Le pays reste enfermé dans une démocratie hybride où les dirigeants manquent de sérénité pour conduire efficacement les affaires de l'État. Les institutions étatiques connaissent des dysfonctionnements

majeurs caractérisés par l'absence d'un suivi rigoureux des politiques publiques.

La gouvernance économique devient extrêmement fragile tandis que les réformes progressent avec une lenteur désespérante en raison de l'instabilité politique, de la corruption et de l'inefficacité institutionnelle. Le Bénin peine à gérer ses finances publiques et à améliorer son climat des affaires. L'économie reste principalement dépendante de l'agriculture et du secteur informel avec une croissance limitée et un développement insuffisant des infrastructures et des technologies.

2056-2060 : Un pays effondré

Le secteur culturel et artisanal, malgré son riche potentiel, demeure embryonnaire faute de professionnalisation. Les crises politiques internes répétées, combinées à l'aggravation de l'insécurité régionale, plongent le pays dans une spirale critique qui freine son développement et son rayonnement international. Au lieu d'être un facilitateur de solutions, le Bénin devient lui-même un problème, perdant progressivement sa souveraineté au profit des puissances mondiales et régionales.

La paupérisation continue des populations, particulièrement dans les zones frontalières, exacerbe l'insécurité et conduit à une précarité géopolitique. En 2060, le Bénin est un État en grande difficulté, incapable de répondre aux besoins élémentaires de sa population. Une gouvernance catastrophique a fait manquer au pays les grandes opportunités de transformation, le laissant figé dans l'inaction pendant que ses voisins progressent sur la voie du développement.

3.4. Cadrage macro-économique et social des scénarios

3.4.1. Cadrage du scénario idéal

Les principaux résultats du cadrage macroéconomique dans ce scénario sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ils montrent globalement :

- un taux de croissance économique robuste et fort en moyenne de 10,1% sur la période 2026-2060 ;
- un taux d'investissement soutenu, en moyenne de 37,3% du PIB sur la période 2026-2060 ;
- un compte courant qui s'améliorerait progressivement, pour afficher un excédent à partir de 2046.

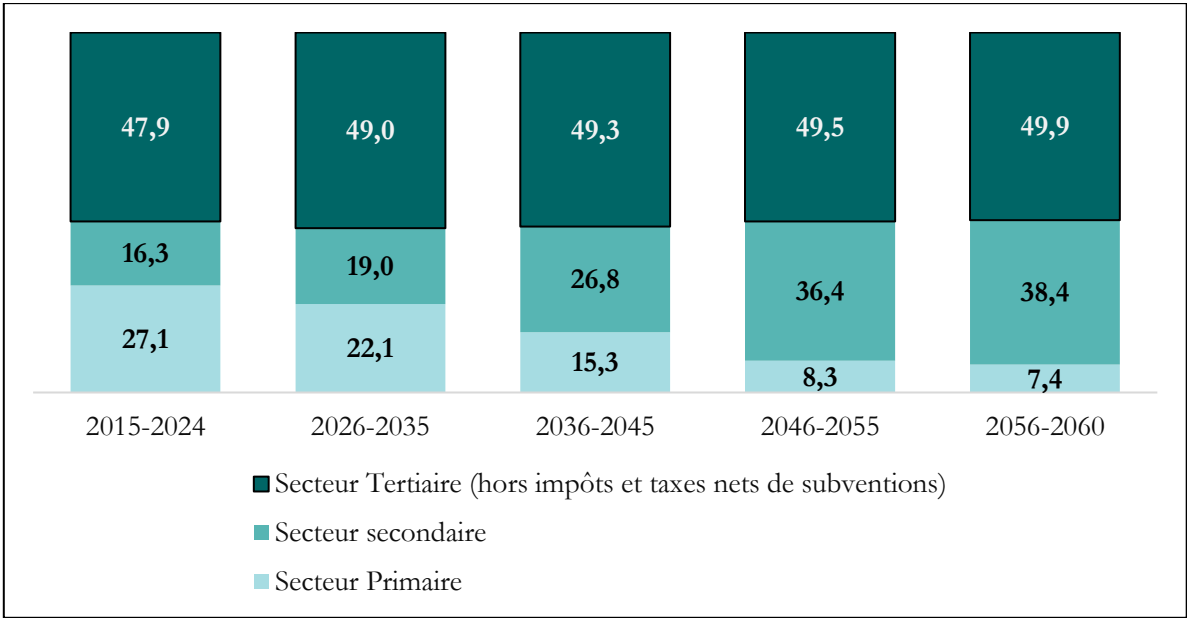
Tableau 17 : Évolution de quelques indicateurs sur la période 2015-2060 dans le scénario idéal

Années	2015-24	2026-35	2036-45	2046-55	2026-60	Moyenne 2026-60
PIB réel/tête (en milliers FCFA)	735,6	1202,5	2321,3	5642,6	10074,3	4058,1
Taux de croissance (%)	5,5	7,6	10,6	12,8	8,8	10,1
Taux d'investissement (%)	28,7	34,8	39,6	39,0	34,0	37,3
Exportations de Biens et Services (% PIB)	24,6	29,3	32,3	34,6	35,9	32,6
Importations de Biens et Services (% PIB)	30,3	32,4	34,1	33,7	34,2	33,5
Solde Courant (%)	-4,8	-2,2	-0,9	1,8	2,7	0,0

Source : DGE, 2025

La contribution à la croissance du secteur secondaire dans la période 2015-2019 a atteint le niveau historique le plus élevé en 2015-2019, avant d’atteindre un nouveau record sur la période 2020-2024. Si cette tendance se maintient, la structure du PIB se transformera dans les années à venir en faveur du secteur secondaire.

Graphique 6 : Contribution au PIB sur la période 2015-2060 dans le scénario idéal



Source : DGE, 2025

3.4.2. Cadrage du scénario optimiste

Les principaux résultats du cadrage macroéconomique dans le scénario optimiste montrent :

- un taux de croissance annuel fort et soutenu autour de 8,6% en moyenne;
- un taux d'investissement moyen de 34,7% sur la période 2026-2060 ;
- un solde courant qui s'améliorerait progressivement pour ressortir excédentaire à partir de 2056. (Voir tableau ci-dessous).

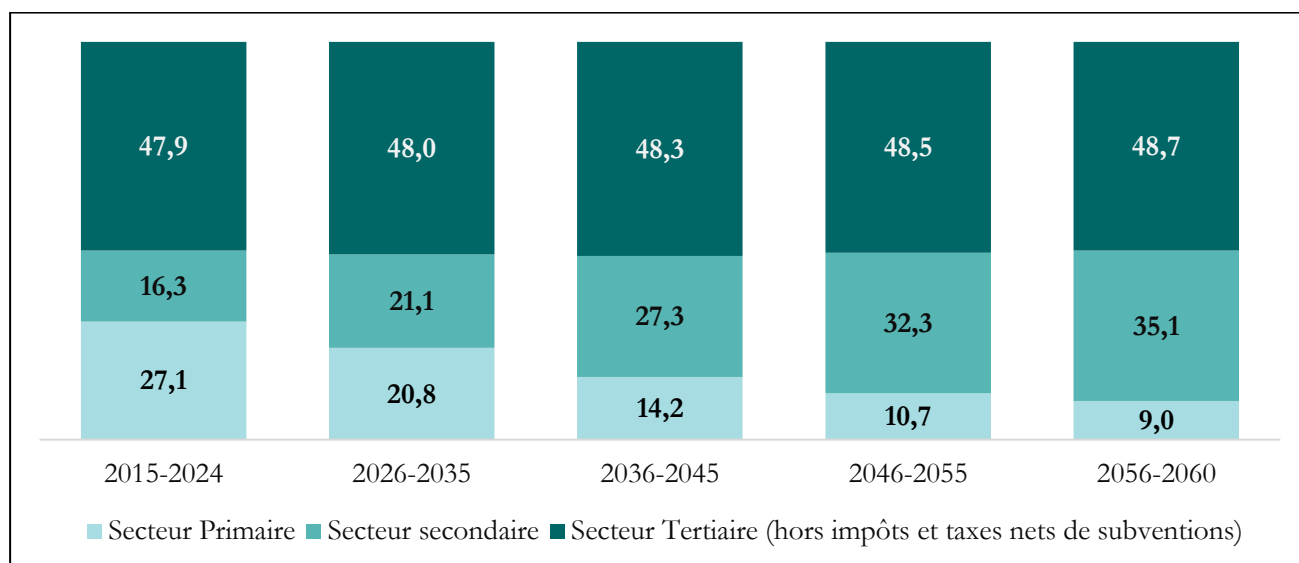
Tableau 18 : Évolution de quelques indicateurs sur la période 2015-2060 dans le scénario optimiste

Années	2015-24	2026-35	2036-45	2046-55	2056-60	Moyenne 2026-60
PIB réel/tête (en milliers FCFA)	735,6	1163,7	1939,3	3905,3	6278,3	2899,3
Taux de croissance (%)	5,5	7,0	8,4	10,8	7,5	8,6
Taux d'investissement (%)	28,7	33,7	35,3	36,9	30,6	34,7
Exportations de Biens et Services (% PIB)	24,6	26,8	29,1	31,1	32,4	29,5
Importations de Biens et Services (% PIB)	30,3	32,0	33,3	33,8	31,8	32,9
Solde Courant (%)	-4,8	-4,3	-3,3	-1,8	1,5	-2,5

Source : DGE, février 2025

Comme dans le scénario idéal, l'économie se transforme dans ce scénario, avec une réduction progressive de la part du secteur agricole dans le PIB, au profit des secteurs secondaire et tertiaire. Dans ce scénario, le PIB réel serait multiplié par 7,5 par rapport à son niveau en 2024.

Graphique 7 : Contribution au PIB sur la période 2015-2060 dans le scénario optimiste



Source : DGE, février 2025

3.4.3. Cadrage du scénario critique

Les principaux résultats du cadrage macroéconomique dans ce scénario montrent :

- un taux de croissance résilient de 5,2% en moyenne sur la période 2026-2060, inférieur à la moyenne enregistrée sur la période 2015-2025 ;
- un taux d'investissement qui enregistrerait une quasi-stabilité autour de 31,5% du PIB ;
- un solde courant qui resterait déficitaire sur la période 2026-2060 autour de 4,7% (Voir tableau ci-dessous).

Tableau 19 : Évolution de quelques indicateurs sur la période 2015-2060 dans le scénario critique

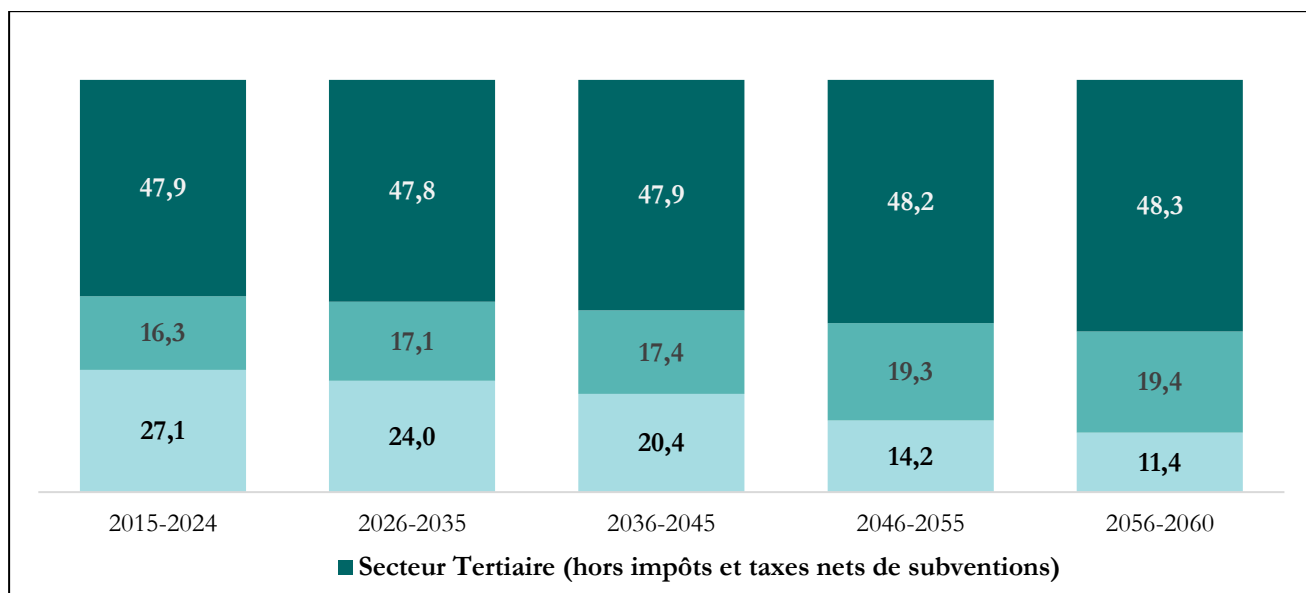
Années	2015-24	2026-35	2036-45	2046-55	2056-60	Moyenn e 2026-60
PIB réel/tête (en milliers FCFA)	735,6	1059,2	1387,2	1810,5	2207,0	1531,5
Taux de croissance (%)	5,5	5,3	5,2	5,2	5,2	5,2
Taux d'investissement (%)	28,7	31,6	31,4	31,5	31,8	31,5
Exportations de Biens et Services (% PIB)	24,6	25,6	26,1	26,3	26,3	26,1
Importations de Biens et Services (% PIB)	30,3	31,3	31,7	31,9	32,0	31,7

Années	2015-24	2026-35	2036-45	2046-55	2056-60	Moyenn e 2026-60
Solde Courant (%)	-4,8	-4,7	-4,6	-4,7	-4,7	-4,7

Source : DGE, février 2025

L'économie enregistrerait une transformation marquée par une réduction lente de la part du secteur agricole dans le PIB (Voir graphique ci-dessous)

Graphique 8 : Contribution au PIB sur la période 2015-2060 dans le scénario critique



Source : DGE, février 2025

3.4.4. Cadrage du scénario catastrophe

Les principaux résultats du cadrage macroéconomique dans ce scénario montrent :

- un taux de croissance faible, en moyenne de 2,5% sur la période 2026-2060 ;
- un taux d'investissement en baisse par rapport à la moyenne de la période 2015-2025 ;
- un solde courant qui resterait déficitaire en ressortant à 5,8% du PIB contre une moyenne de 4,9% sur la période 2015-2025.

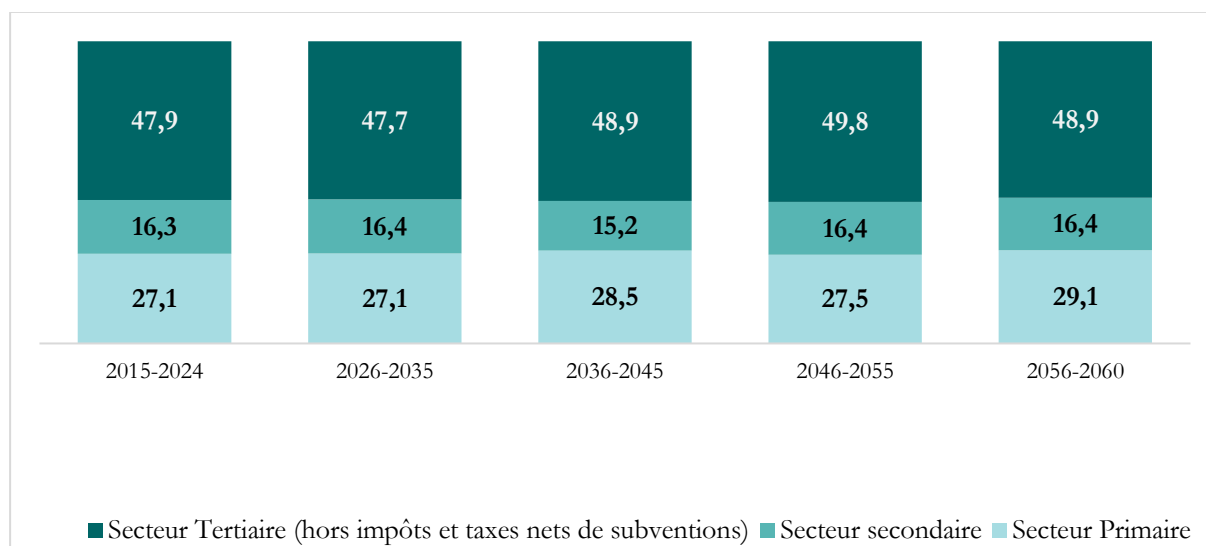
Tableau 20 : Évolution de quelques indicateurs sur la période 2015-2060 dans le scénario catastrophe

Années	2015-24	2026-35	2036-45	2046-55	2056-60	Moyenn e 2026-60
PIB réel/tête (en milliers FCFA)	735,6	925,4	938,7	934,8	932,4	931,8
Taux de croissance (%)	5,5	2,8	2,4	2,4	2,4	2,5
Taux d'investissement (%)	28,7	27,6	26,2	26,2	25,1	26,4
Exportations de Biens et Services (% PIB)	24,6	23,6	21,8	20,3	20,1	21,6
Importations de Biens et Services (% PIB)	30,3	29,9	28,6	27,0	26,9	28,2
Solde Courant (%)	-4,8	-5,3	-5,9	-5,8	-5,8	-5,7

Source : DGE, février 2025

Dans le scénario catastrophe, la structure du PIB resterait globalement stable, avec un secteur primaire qui se conforterait à l'horizon 2060. Dans ce scénario, le PIB réel par tête resterait stable à l'horizon 2060.

Graphique 9 : Contribution au PIB sur la période 2015-2060 dans le scénario catastrophe



Source : DGE, 2025

3.5. Labellisation des scénarios prospectifs

Dans le cadre du processus de construction de la Vision nationale de développement 2060, des symboles majeurs ont été proposés et

sélectionnés pour incarner les dynamiques structurelles et les trajectoires possibles du système « Bénin ». Ces symboles ont été choisis en fonction de leur capacité à représenter, de manière métaphorique et culturelle les différentes dimensions constitutives du pays.

Au terme du processus et sur la base d'une double grille d'analyse, alliant pertinence anthropologique et résonance historique au sein de l'imaginaire collectif béninois, le symbole « Maison » a été retenu. En effet, la maison est un symbole de stabilité, de croissance et de prospérité à l'image d'« Un Monde de Splendeurs ».

Cette maison est un abri sûr et sécurisé, un endroit où règne la paix et l'harmonie, un patrimoine dont rêve chaque Béninois. Être chez soi est une marque de considération, l'expression d'une aisance et d'une autonomie. C'est réconfortant et sécurisant d'être à la maison, chez soi. Si le Bénin est symbolisé par une Maison, c'est qu'il y a un vivre-ensemble et des espoirs partagés au sein de la population qui est sereine, confiant, ne craint pas l'insécurité. Nul n'est plus heureux ailleurs que chez soi.

Suivant les caractéristiques de chaque scénario, le symbole prend les dimensions ci-après :

Scénario idéal : Maison imposante et flamboyante

La maison est grande, magnifiquement construite avec des matériaux nobles, des finitions impeccables et un jardin luxuriant. Elle reflète un Bénin prospère, un pays qui rayonne et s'impose comme un modèle de développement. Chaque pièce est soigneusement aménagée et la maison respire l'harmonie, l'abondance et l'innovation. Ce scénario illustre un Bénin fort, uni et influent, avec une croissance soutenue et un avenir prometteur.

Scénario optimiste : Maison resplendissante et résiliente

Elle est le fruit d'une construction commune des Béninois. Elle est resplendissante, magnifiquement construite avec des matériaux nobles. Elle impressionne par sa prestance et son excellent état d'entretien, reflet d'un soin constant et attentif. Elle représente une nation unie, enracinée, solidaire, qui offre à chacun un espace de dignité, de sécurité et d'épanouissement. Elle reflète un Bénin prospère, un pays qui rayonne et s'impose comme un modèle de développement. Chaque pièce est soigneusement aménagée et la maison respire l'harmonie, l'abondance et l'innovation indépendamment de l'état de son environnement. Elle symbolise un Bénin résilient et prospère, qui continue de croître malgré les défis, en préservant son harmonie et son bien-être.

Scénario critique : Maison abîmée et nécessitant des réparations importantes

La maison présente des signes visibles de dégradation, avec des murs fissurés, des parties du toit qui commencent à se détériorer, et des éléments structurels fragilisés par des conditions difficiles. Bien qu'elle conserve une certaine solidité, des réparations importantes sont nécessaires pour maintenir la sécurité et la stabilité. Cela symbolise un Bénin qui, bien qu'il ait des bases solides, est confronté à des défis majeurs qui exigent des efforts soutenus pour préserver son développement. Le pays doit impérativement investir dans la rénovation de ses structures politiques, économiques et sociales pour éviter une perte de *momentum*.

Scénario catastrophe : Maison en ruine

La maison est en ruine, les fondations se sont affaissées et les murs sont effondrés ; une maison en déconfiture totale. Elle ne peut plus être habitée sans une reconstruction totale. Cette image reflète un Bénin en crise profonde, où l'effondrement des institutions, des infrastructures et des systèmes sociaux et économiques nécessite une intervention urgente pour éviter un effondrement total.

3.6. Vision du Bénin pour 2060

3.6.1. Choix du scénario souhaité

Parmi les quatre (04) scénarios prospectifs élaborés, le scénario optimiste a été retenu comme la trajectoire réaliste et souhaitable pour le Bénin à l'horizon 2060. Ce choix repose sur une double validation : d'une part, l'adhésion exprimée à travers une consultation nationale, et d'autre part, une analyse rigoureuse de dépendance au sentier (*path dependence*), attestant de la faisabilité progressive de cette trajectoire.

Sur la base de ce scénario, trois propositions de vision ont été formulées afin d'incarner l'image cible du Bénin en 2060. Chacune d'elles se distingue par son caractère novateur, ambitieux, crédible et mobilisateur, en phase avec les attentes des parties prenantes.

À l'issue d'un processus d'analyse approfondie du système national - intégrant les forces, faiblesses, opportunités, menaces, défis structurels, enjeux stratégiques et aspirations des populations - une formulation de vision a été retenue de manière consensuelle, offrant un cadre fédérateur pour l'action collective et la transformation durable du pays.

3.6.2. Enoncé de la Vision et piliers

La Vision s'énonce ainsi qu'il suit : « **A l'horizon 2060, le Bénin est un pays de paix, de bonne gouvernance, de prospérité, de rayonnement culturel et international et de bien-être commun** ».

La formulation courte de l'énoncé de la Vision est : « **Bénin 2060, un pays de paix, de bien-être commun et de rayonnement** ».

Il découle de cette Vision quatre piliers :

Pilier 1 : Paix

Ce pilier incarne l'ambition d'un Bénin pacifique, stable et solidaire, fondé sur les principes de justice sociale, de respect des droits humains, de sécurité durable, de cohésion nationale et de prévention structurelle des conflits. Il traduit la volonté de bâtir une société apaisée, unie et inclusive à même de garantir la paix civile et la résilience collective.

La justice sociale se manifeste par la réduction systématique des inégalités, une meilleure redistribution des ressources nationales, et l'accès équitable aux opportunités, indépendamment de l'origine, du statut social ou du territoire de résidence des citoyens.

En matière de droits humains, le Bénin ambitionne de renforcer son positionnement comme État de libertés et de garanties fondamentales, assurant la non-discrimination, la protection des groupes vulnérables, l'égalité de genre, ainsi que la pleine reconnaissance de la dignité humaine, dans le respect de ses engagements constitutionnels et internationaux.

Sur le plan de la sécurité et de la stabilité, le pays entend préserver un environnement protégé contre les menaces d'extrémisme violent, de terrorisme et de criminalité, reposant sur des institutions républicaines fortes, professionnelles et légitimes, garantes de l'ordre public, de la souveraineté et de la sécurité des populations.

En matière de cohésion sociale et d'unité nationale, le Bénin promeut des valeurs de solidarité, de tolérance et d'entraide, tout en valorisant sa diversité culturelle comme levier de convergence et de vivre-ensemble. Le dialogue interculturel et intergénérationnel est érigé en outil central de construction d'une société harmonieuse.

Enfin, la prévention des conflits violents repose sur une culture consolidée du dialogue, de la médiation et de la négociation, qui privilégie les

mécanismes institutionnels, communautaires et coutumiers de règlement des différends, assurant stabilité sociale et paix durable.

Pilier 2 : Bonne gouvernance

Ce pilier traduit l'ambition d'un Bénin gouverné selon les principes de performance, de transparence et de redevabilité, où la gestion publique est orientée vers l'efficacité, la responsabilité et l'inclusion citoyenne.

La rationalisation des dépenses publiques s'appuie sur une allocation stratégique des ressources et une gestion budgétaire fondée sur les résultats, assurant une meilleure efficacité de l'action publique, une réduction des gaspillages et une maximisation de l'impact des investissements au service du développement national.

La redevabilité est assurée par l'ancrage institutionnel des principes de transparence, de contrôle citoyen et de reddition de comptes, à travers des mécanismes robustes d'audit, de suivi-évaluation et de *reporting*, qui renforcent la légitimité des institutions et la confiance des populations envers l'État.

La participation citoyenne, enfin, est promue comme un levier de gouvernance démocratique. Elle se traduit par l'implication active des citoyens et des organisations de la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques, contribuant à l'émergence d'une gouvernance partagée, inclusive et ancrée dans les réalités locales.

Pilier 3 : Prospérité

Ce pilier incarne l'engagement du Bénin en faveur d'une prospérité partagée, inclusive et durable, fondée sur une dynamique économique soutenue, un capital humain performant et un cadre de vie sain et attractif.

La croissance inclusive et durable repose sur une création continue de richesses équitablement redistribuées qui permet de réduire les disparités sociales et territoriales tout en assurant la préservation du capital naturel pour les générations futures. Elle est portée par la diversification de l'économie, l'innovation et une transformation structurelle orientée vers la productivité et la compétitivité.

En matière de capital humain, le Bénin ambitionne de disposer de ressources humaines en bonne santé, bien éduquées, qualifiées et adaptées aux besoins du marché, aptes à soutenir la transformation économique, à renforcer la cohésion sociale et à favoriser l'émergence d'une société du savoir et de la compétence.

S'agissant du cadre de vie, le pays vise un environnement aménagé, propre, résilient et propice à l'épanouissement des populations. Une gestion efficiente des déchets solides et liquides, la promotion d'espaces publics de qualité ainsi que la valorisation des territoires urbains et ruraux contribuent à l'amélioration du bien-être collectif et à l'attractivité du pays.

Pilier 4 : Rayonnement culturel et international

Ce pilier incarne l'ambition d'un Bénin rayonnant par sa culture, son identité et l'exemplarité de ses citoyens, contribuant à renforcer la cohésion nationale, à promouvoir l'image du pays et à accroître sa visibilité sur la scène internationale.

À travers son rayonnement culturel, le Bénin développe une diplomatie d'influence fondée sur la richesse de son patrimoine, la promotion de ses langues, la vitalité de ses expressions artistiques et la fierté de ses identités multiples. Ce rayonnement participe à la construction d'un récit national fort et mobilisateur, tout en consolidant le sentiment d'unité et d'appartenance.

Sur le plan de l'image nationale, les Béninois incarnent un modèle citoyen renouvelé, fondé sur le respect des valeurs collectives, la préservation des biens publics, la confiance mutuelle et l'engagement actif dans la promotion du pays et de sa culture au-delà des frontières.

En matière d'accessibilité culturelle, le Bénin promeut la démocratisation de l'accès aux œuvres, aux savoirs et aux pratiques culturelles, à travers des politiques inclusives garantissant que chaque citoyen, quel que soit son milieu ou son territoire, puisse participer pleinement à la vie culturelle nationale et à la valorisation du patrimoine.

3.6.3. Naming des scénarios

Au début des années 2000, le Bénin s'était résolument engagé dans une trajectoire de transformation avec l'ambition claire d'atteindre un état de bien-être global, symbolisé alors par la Vision Bénin 2025 dénommée *Alafia*. Ce terme, profondément enraciné dans les langues et cultures béninoises, transcende les différences ethniques et régionales pour désigner un état harmonieux de paix, de prospérité, de bonheur, de satisfaction et de quiétude. Il représente, dans l'imaginaire collectif national, le bien-être sous toutes ses formes — économique, social, institutionnel et spirituel.

Cependant, force est de constater qu'à l'évaluation, les objectifs d'*Alafia* 2025 n'ont pas été atteints. Le pays en est resté éloigné, notamment en raison des errements du passé, de politiques publiques souvent improvisées ou peu adaptées, et d'un déficit de continuité et de cohérence dans les actions de

développement. Le potentiel national n'a pas été pleinement valorisé, et les conditions d'un bien-être partagé sont longtemps restées hors de portée pour une large frange de la population.

Pourtant, ces dernières années, le Bénin a enclenché une dynamique nouvelle, marquée par une accélération notable du rythme des réformes, de la modernisation de l'État et de la structuration de l'économie. Les fondements d'un développement durable sont désormais en train d'être solidement posés. Les efforts en matière de gouvernance, d'infrastructures, de capital humain, de digitalisation et de positionnement diplomatique redessinent les contours d'un avenir radieux.

C'est fort de cette nouvelle dynamique que le pays peut désormais se projeter vers une conquête renouvelée du bien-être, avec un niveau d'ambition plus élevé que celui fixé au début du millénaire. Ce n'est plus le même Alafia qui est visé C'est un Alafia réinventé, plus exigeant, plus inclusif, plus durable qui incarne non seulement la paix et la prospérité, mais aussi la bonne gouvernance, la justice sociale, l'excellence institutionnelle, et le rayonnement du Bénin sur la scène régionale et internationale.

Ainsi, au terme d'un processus de choix participatif, le concept « **Alafia** » s'est à nouveau imposé, avec pertinence et évidence, comme la terminologie la plus porteuse de sens pour incarner la Vision Bénin 2060. Il rassemble, inspire rassure et projette. Il s'ancre dans les racines tout en orientant les aspirations vers l'avenir.

Les autres scénarios sont dénommés comme suit :

- le scénario idéal est dénommé **Buram** en Baatonum indiquant le monde de toutes les possibilités ;
- le scénario critique est dénommé **Toḷòkén** (le pays est en déséquilibre) dans le groupe de langues gbe. Cette expression trouve son origine dans la formule de réponse « un ḍò kén ḍokpó » (je me porte vaille que vaille), couramment utilisée dans les salutations pour évoquer une situation personnelle peu enviable. Ici, elle traduit l'image d'un pays en manque d'équilibre et de soutien ; instable, incapable de progresser de manière rassurante et durable.
- le scénario catastrophe dénommé , **Waxálà (Wahala)**, une expression trans-culturelle symbolise un état de profonde inquiétude et de tristesse. Elle traduit une détresse intérieure souvent liée à des épreuves ou à des préoccupations accablantes.

3.6.4. Slogan de la Vision

Le slogan relatif à la Vision Bénin 2060 ALAFIA associant le symbole et la dénomination du scénario optimiste est :

« Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs »

4. STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DU BENIN A L'HORIZON 2060

4.1. Méthodologie

Il s'agit d'un exercice itératif, conduit d'abord pour chacun des sous-systèmes identifiés, puis pour l'ensemble du système Bénin. Il a réuni des équipes largement pluridisciplinaires composées d'experts et de représentants des parties prenantes et s'est fondé sur :

- les défis et enjeux majeurs en rapport avec le sous-système concerné ;
- les variables motrices, relais et régulatrices qui font évoluer le sous-système ;
- les évolutions souhaitées du sous-système selon le scénario désiré ;
- les aspirations des populations.

De chaque sous-système, il a émergé plusieurs propositions d'orientations stratégiques qui, ensuite, sont soumises à une évaluation rigoureuse de leur faisabilité technique, financière et institutionnelle ainsi que de leur cohérence et leur complémentarité pour n'en retenir que les plus appropriées à la réalisation de la Vision.

Un deuxième niveau d'analyse concerne la cohérence globale entre les différentes orientations stratégiques proposées par sous-système. A cet effet, des matrices de cohérence ont été élaborées pour identifier les synergies potentielles et les arbitrages nécessaires. Cette analyse a permis de renforcer la complémentarité des options proposées et d'optimiser l'utilisation des ressources.

Chaque orientation stratégique a été déclinée en des objectifs stratégiques en considérant les différentes dimensions couvertes par l'orientation pour la réalisation des cibles visées.

4.2. Présentation et description des orientations et objectifs stratégiques

4.2.1. Orientation stratégique 1 : Transformation de la structure de l'économie.

La transformation structurelle de l'économie béninoise porte sur l'accroissement durable de la productivité nationale et le renforcement de la compétitivité globale du pays. Cette orientation stratégique repose sur la modernisation des fondements de l'économie. Elle s'appuie sur des infrastructures productives performantes (énergie, transport, numérique, agriculture, etc.), un aménagement territorial équilibré, la promotion de l'innovation ainsi qu'une mobilisation cohérente des principaux acteurs du développement.

Elle implique la participation active de l'État, des entreprises formelles, des institutions financières, des partenaires techniques et financiers, des collectivités territoriales, de l'Administration publique et des familles, en tant qu'agents économiques et sociaux essentiels.

Cette stratégie accorde une attention particulière à la valorisation des potentialités économiques propres à chaque région, dans une logique de développement territorial intégré et différencié. Elle vise à transformer les avantages comparatifs du pays en avantages compétitifs durables.

Cette orientation sera développée à travers l'objectif stratégique ci-après : moderniser les secteurs productifs de l'économie.

4.2.1.1. Objectif stratégique 1.1 : Moderniser les secteurs productifs de l'économie

La modernisation des secteurs productifs constitue un levier fondamental de la transformation structurelle de l'économie béninoise. Elle repose non seulement sur une organisation performante et durable du secteur agricole, mais aussi sur le développement de zones industrielles capables de stimuler la création de valeur ajoutée, de renforcer la compétitivité nationale et de répondre aux besoins du marché intérieur comme à ceux de l'exportation.

Cette stratégie vise à corriger les faiblesses structurelles de l'économie, en particulier la forte prédominance du secteur informel et le faible niveau d'industrialisation qui limitent la productivité, la formalisation de l'emploi et la diversification économique.

L'objectif stratégique accorde une attention prioritaire aux domaines suivants :

- le renforcement de l'employabilité des jeunes par la formation professionnelle, l'apprentissage et l'adéquation entre les compétences et les besoins du marché du travail ;
- le développement d'infrastructures productives et innovantes, essentielles à la compétitivité des filières stratégiques (agriculture, agro-industrie, industries manufacturières, etc.) ;
- la promotion des énergies durables à coût compétitif en appui aux activités industrielles et agricoles, dans une logique de soutenabilité environnementale et de maîtrise des coûts de production ;
- la modernisation du secteur agricole à travers la mécanisation, l'irrigation, l'accès aux intrants de qualité et la transformation locale des produits agricoles ;
- le développement industriel appuyé par la mise en place de pôles de compétitivité, de zones économiques spéciales et de politiques d'incitation ciblées ;
- l'intégration des technologies de l'information, du numérique et de l'intelligence artificielle pour optimiser les processus de production, renforcer la traçabilité, l'innovation et la productivité.

Cette dynamique de modernisation s'inscrit dans une vision de long terme qui tire partie des opportunités offertes par la transition numérique et technologique tout en intégrant les impératifs liés à l'adaptation aux changements climatiques, à la résilience des systèmes de production et à la préservation des ressources naturelles.

4.2.2. Orientation stratégique 2 : Renforcement de la résilience du système Bénin

Cette orientation répond aux menaces directes des chocs de toute nature sur les écosystèmes et les moyens de subsistance ainsi que la gestion durable des ressources naturelles. Elle s'appuie sur les atouts du Bénin en matière d'utilisation des énergies renouvelables et sa riche biodiversité, tout en reconnaissant les défis de la pollution et de la dégradation des écosystèmes. L'orientation stratégique 2 est développée à travers deux objectifs stratégiques, à savoir : renforcer la résilience des systèmes socio-économiques et environnementaux face aux chocs d'une part et assurer une gestion durable et résiliente des ressources naturelles (sol, sous-sol, biodiversité) d'autre part.

4.2.2.1. Objectif stratégique 2.1 : Renforcer la résilience des systèmes socio-économiques et environnementaux face aux chocs

Il s'agit de renforcer la résilience des systèmes socio-économiques du Bénin face, entre autres, aux chocs sociaux, économiques, climatiques, environnementaux et sanitaires. L'atteinte de cet objectif passe notamment par l'adaptation/l'atténuation des effets des chocs de changements climatiques et environnementaux, la gestion anticipative des chocs et le renforcement des systèmes de protection sociale adaptatifs.

4.2.2.2. Objectif stratégique 2.2 : Assurer une gestion durable et résiliente des ressources naturelles (sol, sous-sol, biodiversité)

L'objectif ici est d'assurer la gestion durable des ressources naturelles du Bénin, notamment le sol, le sous-sol et la biodiversité. A travers cette orientation, le Bénin assure, entre autres, la préservation et la restauration de la biodiversité, la gestion durable des terres agricoles, l'exploitation responsable des ressources du sous-sol et le renforcement des capacités en gestion des ressources naturelles.

4.2.3. Orientation stratégique 3 : Construction d'une diplomatie de développement

A travers cette orientation, le Bénin adopte une approche plus pragmatique qui consiste à orienter les activités et toutes les initiatives de la diplomatie vers des objectifs de développement durable. Cette diplomatie qui se veut plus active et plus dynamique en direction des partenaires d'affaires dans un nouvel environnement global doit contribuer avantageusement au développement du Bénin.

Elle s'appuie notamment sur les dynamiques de la géopolitique régionale et internationale, les politiques économiques nationales ainsi que sur les processus d'intégration régionale. Pour assurer son efficacité, cette diplomatie mobilisera divers acteurs clés : les institutions financières nationales et internationales, les États voisins, les organisations régionales et multilatérales, la diaspora béninoise, ainsi que les partenaires techniques et financiers, en coordination avec les institutions publiques compétentes.

Les objectifs stratégiques qui sous-tendent cette démarche sont de développer une diplomatie de développement bilatérale et multilatérale et renforcer la position économique et géopolitique du Bénin.

4.2.3.1. Objectif stratégique 3.1 : Consolider la diplomatie de développement

Cet objectif vise à établir des relations diplomatiques solides et stratégiques avec des partenaires internationaux pour soutenir le développement du Bénin. Il s'agit d'un processus continu d'engagement dans des partenariats bilatéraux et multilatéraux qui permettent de répondre aux besoins spécifiques du pays dans des secteurs clés de développement. A travers cet objectif, le Bénin accède à des ressources externes qui renforcent les capacités nationales et attire des investissements directs étrangers. L'atteinte de l'objectif passe notamment par le renforcement des partenariats internationaux, la minimisation progressive de l'aide au développement et le renforcement de la coopération Sud-Sud.

4.2.3.2. Objectif stratégique 3.2 : Renforcer la position économique et géopolitique du Bénin

Cet objectif vise à accroître l'influence du Bénin dans les processus de développement régionaux et mondiaux. A travers cet objectif, le Bénin se positionne comme un leader dans la mise en œuvre des initiatives de développement en Afrique de l'Ouest et sur la scène mondiale. Il défend ses priorités de développement ; ce qui le place comme un hub de coopération régionale.

En outre, cet objectif inclut le développement d'une diplomatie économique tournée vers le développement, où le Bénin négocie des accords commerciaux et de coopération économique qui soutiennent sa croissance et son intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Il passe par l'accroissement de l'influence diplomatique, la diplomatie économique orientée vers le développement, le renforcement des capacités diplomatiques institutionnelles, etc.

4.2.4. Orientation stratégique 4 : Consolidation du rayonnement du Bénin dans la sous-région et à l'international

Dans un environnement international marqué par la compétition des modèles, l'affirmation des identités culturelles et la recherche accrue de partenariats économiques et stratégiques, le Bénin entend renforcer sa visibilité et son influence sur les scènes régionale et internationale. Cette orientation traite de la projection d'une image positive, dynamique et attractive du pays, fondée sur ses richesses culturelles, ses atouts touristiques, son potentiel sportif et la qualité croissante de ses produits locaux destinés à l'exportation, dans le cadre de l'initiative « **Made in Benin** »

». Elle est développée à travers l'objectif stratégique ci-après : « Assurer le rayonnement du Bénin dans la sous-région et à l'international ».

4.2.4.1. Objectif stratégique 4.1 : Assurer le rayonnement du Bénin dans la sous-région et à l'international

Cet objectif vise à positionner le Bénin comme un acteur visible et respecté sur la scène internationale, en mobilisant ses atouts culturels, économiques et environnementaux. Les priorités stratégiques comprennent notamment le développement de l'offre touristique — en particulier le tourisme écologique, culturel et d'affaires — la promotion du sport et des loisirs comme vecteur d'attractivité, ainsi que la valorisation des capacités d'innovation dans divers domaines.

L'objectif stratégique met également l'accent sur la promotion à l'international des produits labellisés « **Made in Benin** » en lien avec les ambitions nationales en matière d'exportation et d'image de marque.

Il s'appuie sur l'intérêt croissant des publics et partenaires internationaux pour le tourisme durable, la préservation des patrimoines culturels et naturels et les initiatives à fort impact environnemental et social. Il s'agit dans une démarche intégrée de prendre en compte les défis sécuritaires auxquels la région est confrontée, ainsi que les effets du changement climatique sur les ressources naturelles, les écosystèmes fragiles et les sites patrimoniaux.

4.2.5. Orientation stratégique 5 : Consolidation du respect des principes démocratiques, de l'État de droit et de la gouvernance éthique

Cette orientation stratégique porte sur la consolidation de la solidité, de la légitimité et de la durabilité des fondements démocratiques de l'État béninois. Elle est fondée sur le cadre institutionnel qui constitue un pilier essentiel de la performance globale d'un pays.

Le cadre institutionnel concentre, en effet, les mécanismes de prise de décision politique, de régulation de l'action publique et de préservation des équilibres démocratiques.

Dans le cas du Bénin, ce référentiel mobilise à lui seul six variables structurantes du système national : la qualité du pilotage de l'action publique, la rationalisation des dépenses publiques, le respect des principes démocratiques, la stabilité politique, l'efficacité administrative, ainsi que la maîtrise de la corruption. Cette centralité confère au cadre institutionnel un rôle déterminant dans la réussite des ambitions de développement durable et d'inclusion sociale à long terme.

À l'horizon 2060, l'ambition est de conduire le Bénin vers une phase de maturité démocratique, caractérisée par l'ancrage profond des valeurs démocratiques dans les pratiques, les mentalités et les institutions. Il s'agira, pour l'État béninois, de continuer à faire rayonner et à protéger les principes fondamentaux de la démocratie que sont : la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire ; l'autonomie et la redevabilité des institutions ; l'adoption de lois garantissant les droits fondamentaux et de mécanismes de contrôle protégeant les citoyens contre les abus de pouvoir.

Cette orientation stratégique se décline en deux objectifs stratégiques :

- renforcer la qualité et la légitimation des institutions démocratiques ;
- affermir les mécanismes institutionnels et non institutionnels de bonne gouvernance.

4.2.5.1. Objectif stratégique 5.1 : Renforcer la qualité et la légitimation des institutions démocratiques

Cet objectif stratégique vise à consolider un socle institutionnel fondé sur la légitimité démocratique, la stabilité et la confiance citoyenne. Il s'agit de construire un environnement où chaque citoyen peut exercer pleinement ses droits et ses responsabilités de manière active, éclairée et responsable, dans le respect de règles du jeu démocratique fondées sur la transparence, l'équité et la participation.

En s'appuyant sur les acquis des réformes engagées par les gouvernements successifs, la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** » projette un État doté d'institutions stables, crédibles et pérennes, portées par un système démocratique inclusif et soutenable, capable de résister aux crises et de s'adapter aux mutations de la société.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs leviers stratégiques seront activés, notamment :

- le renforcement de l'éducation civique et politique : intégrer dès le plus jeune âge, la formation à la citoyenneté démocratique, aux institutions républicaines et aux valeurs de participation, de tolérance et de responsabilité ;
- la consolidation des processus électoraux : mettre en place de systèmes électoraux fiables, transparents, sécurisés et inclusifs, garants de la légitimité des résultats et de la confiance des citoyens dans les mécanismes de représentation ;
- le renforcement de l'indépendance des institutions : engager des réformes qui garantissent leur autonomie fonctionnelle, financière et

décisionnelle, en particulier pour les organes de contrôle, de régulation et de justice ;

- la promotion de l'inclusion politique : assurer une participation équitable de toutes les composantes de la société — notamment les jeunes, les femmes et les groupes marginalisés — dans les instances de décision ;
- la modernisation de l'Administration publique et des institutions afin de les rendre plus performantes, accessibles, numérisées et centrées sur les besoins des citoyens.

La réalisation de cet objectif suppose un engagement constant des pouvoirs publics, des acteurs politiques, de la société civile et des citoyens eux-mêmes pour faire vivre la démocratie, l'adapter aux évolutions sociétales et la protéger contre toutes formes de dérives.

4.2.5.2. Objectif stratégique 5.2 : Affermir les mécanismes institutionnels et non institutionnels de bonne gouvernance

La consolidation de la bonne gouvernance repose sur l'instauration et le respect de principes et de pratiques de gestion publique efficaces, éthiques, responsables, transparents, inclusifs et impartiaux. Il s'agit de promouvoir une culture de gouvernance fondée sur la redevabilité, l'intégrité et la participation active des citoyens à la vie publique.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs axes sont envisagés, notamment :

- le renforcement des mécanismes de gouvernance éthique, à travers l'adoption de normes de conduite claires, la mise en place d'instances de contrôle indépendantes et la lutte systématique contre les conflits d'intérêts et la corruption ;
- la promotion de la participation citoyenne en créant des espaces d'expression, de consultation et de co-construction des politiques publiques à tous les niveaux de gouvernance ;
- l'amélioration de la transparence et de la reddition de comptes par la publication régulière et accessible des données publiques, l'évaluation des politiques publiques et le renforcement des institutions de contrôle ;
- le renforcement de la qualité normative à travers l'élaboration de lois et de règlements clairs, cohérents, accessibles et alignés sur les standards démocratiques et les besoins de la société ;
- la modernisation et la professionnalisation de l'Administration publique, en misant sur le mérite, la compétence et la performance comme fondements de la gestion des ressources humaines ;

- la dépolitisation de l'administration afin d'assurer sa neutralité, son efficacité et son alignement strict sur les objectifs de service public, indépendamment des alternances politiques.

Cet objectif stratégique vise à construire un État de droit performant, garant de l'équité, de la justice et de la confiance des citoyens dans les institutions.

4.2.6. Orientation stratégique 6 : Promotion des richesses culturelles, culturelles et des valeurs sociales

Cette orientation stratégique accorde une importance particulière à la valorisation de l'identité culturelle et culturelle nationale ; à la restauration des valeurs familiales ; à la promotion du patrimoine matériel et immatériel ; au développement de l'esprit associatif ainsi qu'à la protection des données à caractère personnel. Ces enjeux sont fondamentaux pour renforcer la cohésion sociale, préserver le socle des valeurs communes et garantir un développement harmonieux, respectueux des droits et libertés individuels.

Dans un contexte de mutations profondes, il devient impératif de réaffirmer les repères culturels et éthiques qui fondent la communauté nationale. La préservation des traditions, la transmission intergénérationnelle des savoirs et la reconnaissance de la diversité culturelle constituent autant de leviers pour construire une société plus solidaire, résiliente et inclusive.

La mise en œuvre de cette orientation repose sur un objectif stratégique unique : préserver et promouvoir les valeurs familiales, culturelles et sociétales à travers des actions concertées impliquant les institutions publiques, les collectivités territoriales, la société civile, les communautés locales et les acteurs du secteur culturel et culturel.

4.2.6.1. Objectif stratégique 6.1 : Valoriser l'identité familiale, culturelle, culturelle et sociétale

La société béninoise se trouve aujourd'hui à un tournant décisif de son évolution, confrontée à des dynamiques complexes qui fragilisent progressivement son identité, ses valeurs fondamentales et son patrimoine culturel et culturel. Face à cela, il devient impératif d'agir avec détermination pour préserver et renforcer les piliers sociétaux qui constituent le socle de la cohésion nationale.

La préservation des valeurs familiales, culturelles, culturelles et sociétales apparaît comme une priorité stratégique pour maintenir la stabilité sociale, encourager la solidarité intergénérationnelle et promouvoir un développement harmonieux, ancré dans les réalités et les traditions nationales.

Pour y parvenir, plusieurs axes d'action sont envisagés, notamment :

- l'affermissement de l'identité culturelle et culturelle à travers la promotion des langues nationales, des savoirs endogènes et des symboles de l'unité nationale ;
- la restauration des valeurs familiales, en réhabilitant les principes de respect, de responsabilité, de solidarité et de transmission éducative au sein de la famille ;
- la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel, qu'il soit matériel ou immatériel, comme vecteur de mémoire collective et d'ouverture au monde ;
- la valorisation des expressions artistiques et des richesses culturelles locales, en soutenant la création, la diffusion et l'accès à la culture pour tous ;
- le développement de l'esprit associatif et du tissu communautaire, en encourageant les initiatives citoyennes et la participation active à la vie sociale.

Cette démarche exige une mobilisation collective des acteurs publics, des collectivités territoriales, de la société civile, des communautés locales et des acteurs culturels et culturels, dans une logique de complémentarité et de responsabilité partagée.

4.2.7. Orientation stratégique 7 : Développement d'un capital humain sain, compétent et compétitif

Le développement du capital humain constitue une priorité majeure pour garantir la prospérité du pays et le bien-être durable des populations. Cette orientation stratégique porte sur l'accès équitable à une éducation de qualité compatible aux besoins du marché de travail et sur le renforcement du système sanitaire.

En investissant de manière soutenue dans la formation, la santé et la protection sociale, le Bénin entend libérer le potentiel de sa jeunesse, principal levier de transformation, et bâtir une main-d'œuvre qualifiée, compétente et apte à répondre aux exigences d'une économie moderne et compétitive.

L'ambition est de permettre à chaque citoyen de disposer des ressources, des compétences et opportunités nécessaires pour contribuer activement au développement économique, social et culturel du pays, tout en accédant à une qualité de vie élevée et digne.

4.2.7.1. Objectif stratégique 7.1 : Assurer une éducation de qualité pour tous

L'éducation constitue un pilier fondamental du développement durable du Bénin. Cet objectif stratégique vise à améliorer la qualité du système éducatif à tous les niveaux, en renforçant les infrastructures scolaires, en professionnalisant les ressources humaines et en adaptant les programmes d'enseignement aux besoins socioéconomiques et aux priorités nationales.

L'objectif stratégique accorde une attention particulière à la promotion de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, ainsi qu'au développement de la recherche, de l'innovation et de l'éducation technologique, en vue de préparer les jeunes générations à répondre efficacement aux exigences du marché du travail et à contribuer activement à la transformation économique du pays.

Les principaux axes de mise en œuvre de cet objectif stratégique comprennent :

- la densification des infrastructures scolaires en milieu rural et périurbain notamment pour améliorer l'accès équitable à l'éducation ;
- le renforcement de la qualité des ressources humaines, par une meilleure formation initiale et continue des enseignants, ainsi que par la valorisation de la fonction enseignante ;
- l'élaboration et la modernisation des programmes scolaires et des manuels pour les adapter aux réalités nationales, aux évolutions technologiques et aux enjeux de citoyenneté ;
- le développement de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) afin de doter les apprenants de compétences pratiques et directement mobilisables ;
- le renforcement de la recherche scientifique et de l'innovation en lien avec les besoins de développement du pays et les secteurs porteurs ;
- la promotion de l'éducation technologique pour faciliter l'insertion dans l'économie numérique et les industries du futur ;
- l'intégration de l'éducation à la maîtrise de la croissance démographique en sensibilisant les jeunes aux enjeux liés à la planification familiale, à la santé reproductive et à la responsabilité sociale.

Cet objectif relatif à l'éducation repose sur une vision inclusive, équitable et tournée vers l'avenir, visant à former des citoyens autonomes, compétents et capables de porter la transformation du Bénin à l'horizon 2060.

4.2.7.2. Objectif stratégique 7.2 : Assurer la santé publique

Cet objectif vise à assurer à l'ensemble des citoyens béninois un accès universel, équitable et non discriminatoire à des services de santé de qualité. Il s'inscrit dans une démarche de renforcement du système de santé national, en s'attaquant notamment aux disparités régionales en matière d'accès aux soins et en améliorant les capacités techniques et infrastructurelles du pays afin de les aligner sur les standards internationaux.

Une attention particulière est portée à l'intégration harmonieuse des approches de la médecine traditionnelle et de la médecine moderne dans une logique de complémentarité, respectueuse des normes de qualité qui favorisent la promotion des innovations médicales contemporaines. Cette approche holistique de la santé vise à mieux répondre aux besoins spécifiques des populations en tenant compte des dimensions culturelles, sociales et technologiques.

L'atteinte de cet objectif inclut notamment :

- le développement de la collaboration entre médecine traditionnelle et médecine moderne à travers la mise en place des cadres de régulation, de recherche et de valorisation des pratiques locales sûres et efficaces ;
- la densification des infrastructures sanitaires, en particulier dans les zones sous-équipées, pour garantir une meilleure couverture sanitaire territoriale ;
- la prise en charge efficace des crises sanitaires par la mise en place de mécanismes de prévention, d'alerte, de réponses rapides et résilientes ;
- le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle reconnue comme déterminant majeur de la santé publique ;
- le relèvement des plateaux techniques des formations sanitaires aux standards internationaux pour améliorer la qualité des diagnostics et des soins ;
- le renforcement de l'accessibilité financière aux soins, par des mécanismes de protection sociale et de financement innovants ;
- la stabilisation du personnel médical spécialisé au sein des hôpitaux départementaux et de zone, notamment à travers des incitations, des conditions de travail attractives et des politiques de fidélisation.

La mise en œuvre de cet objectif nécessite une action concertée entre les acteurs publics, les collectivités territoriales, les professionnels de santé, la société civile et les partenaires techniques et financiers.

4.2.8. Orientation stratégique 8 : Renforcement de l'inclusion sociale

La sécurité et la cohésion sociale constituent des fondements indispensables de tout processus de développement durable. Cette orientation stratégique se rapporte à la consolidation du dialogue intercommunautaire et à la réduction des inégalités sous toutes les formes.

En garantissant un environnement sûr, équitable et inclusif, le Bénin entend renforcer la confiance mutuelle entre les citoyens et les institutions, prévenir les tensions sociales et communautaires, et créer les conditions d'une paix durable. Il s'agit d'anticiper et de désamorcer les facteurs de conflit, tout en favorisant le vivre-ensemble, le respect de la diversité, et la solidarité nationale.

À terme, l'ambition est de bâtir une société dans laquelle chaque individu se sent protégé, respecté et valorisé, capable de participer pleinement à la vie collective. Une telle dynamique contribuera à asseoir durablement la stabilité, la paix sociale et la prospérité du pays.

4.2.8.1. Objectif stratégique 8.1 : Assurer la disponibilité et l'accessibilité aux services sociaux de base de qualité

Cet objectif vise à réduire les inégalités sociales et économiques à travers la promotion de l'équité, la mise en œuvre des mesures inclusives et la valorisation des innovations sociales. Il s'agit également de créer des conditions incitatives permettant de retenir et de stabiliser les ressources humaines qualifiées, en particulier dans les zones défavorisées, afin d'assurer un développement plus équilibré sur l'ensemble du territoire national.

La stratégie intègre par ailleurs le renforcement du dialogue interreligieux, en tant que levier de paix, de tolérance et de cohésion sociale ainsi que la promotion active de la participation citoyenne, indispensable à la consolidation d'une gouvernance inclusive et démocratique.

Les priorités opérationnelles liées à cet objectif comprennent notamment :

- la réduction des vulnérabilités socioéconomiques et la promotion de l'équité dans l'accès aux services sociaux de base ;
- la mise à l'échelle des innovations à fort impact social, en soutenant les initiatives communautaires, les solutions locales et les approches participatives ;
- la sédentarisation des ressources humaines qualifiées au niveau national, en particulier dans les zones rurales et défavorisées, grâce à des mécanismes d'incitation, de formation continue et d'amélioration des conditions de travail ;

- le renforcement du dialogue interreligieux, en appuyant les cadres de concertation entre les différentes confessions religieuses, dans une logique de coexistence pacifique et de prévention des tensions ;
- le développement de la participation citoyenne, en favorisant l'implication des citoyens dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques ;
- la réduction des disparités sociales par des interventions ciblées sur les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec un handicap et les communautés marginalisées.

Cette approche globale vise à bâtir une société inclusive, résiliente et solidaire où chaque citoyen peut contribuer pleinement au développement national dans un cadre de justice sociale, de dialogue et de respect mutuel.

4.2.8.2. Objectif stratégique 8.2 : Assurer la sécurité des personnes et des biens

Garantir la sécurité et la stabilité pour le développement durable du Bénin à l'horizon 2060 nécessite un renforcement significatif des capacités opérationnelles, humaines et institutionnelles des forces de défense et de sécurité ainsi qu'une amélioration du cadre législatif et judiciaire afin d'en assurer l'efficacité, l'équité et la conformité aux normes démocratiques.

La modernisation et l'extension des infrastructures de sécurité, couplées à une coopération renforcée entre les populations et les forces de défense et de sécurité permettront de créer un climat de confiance favorable à la prévention des menaces. La coproduction de la sécurité devient ainsi un levier central d'une approche intégrée et participative.

Par ailleurs, la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation ainsi que la sécurisation efficace des frontières nationales représentent des priorités majeures pour garantir l'ordre public, la paix sociale et l'intégrité territoriale. Le développement économique et social est également reconnu comme un facteur déterminant dans la prévention des causes profondes de l'insécurité, en contribuant à réduire les vulnérabilités structurelles des populations.

L'usage stratégique des nouvelles technologies de l'information, de la surveillance et de l'analyse prédictive viendra en appui aux dispositifs de renseignement, de prévention et de riposte afin d'assurer une réponse rapide, coordonnée et adaptée aux menaces émergentes.

Les principales priorités opérationnelles associées à cet objectif comprennent :

- le renforcement des capacités des institutions et organes en charge de la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme (EVT), sur les plans organisationnel, technique et humain ;
- l'anticipation et la prévention de toutes les formes d'insécurité, y compris la criminalité transnationale, le banditisme et les violences communautaires ;
- la promotion de la coproduction de la sécurité à travers un engagement accru des communautés locales dans les dispositifs de prévention et d'alerte ;
- l'amélioration de l'efficacité du système de renseignement et des mécanismes de riposte face aux menaces sécuritaires, en particulier celles liées à l'EVT ;
- la prévention de l'accès aux équipements sensibles et technologies spécifiques par les auteurs ou incitateurs d'actes d'insécurité, notamment par un encadrement réglementaire strict et des dispositifs de contrôle renforcés.

La réalisation de cet objectif repose sur une coordination étroite entre les institutions de défense, de justice, de sécurité intérieure, les collectivités territoriales, la société civile et les partenaires internationaux.

4.2.9. Orientation stratégique 9 : Développement équilibré du territoire

Le développement harmonieux et équilibré du territoire constitue un levier fondamental pour réduire les disparités régionales, renforcer la cohésion nationale et promouvoir une croissance inclusive. Cette orientation stratégique consiste à l'amélioration de l'équité spatiale en renforçant les infrastructures économiques et sociales sur l'ensemble du territoire national.

L'aménagement durable du territoire repose sur l'accès équitable de tous les citoyens, sans distinction aucune, aux biens et services sociaux de base — éducation, santé, mobilité, énergie, sécurité, etc. Il s'agit de corriger les déséquilibres historiques entre les zones urbaines et rurales, tout en valorisant les spécificités culturelles, économiques et environnementales propres à chaque territoire.

La mise en œuvre de cette orientation vise à faire de l'ensemble du territoire un espace de production, d'innovation et de participation à la prospérité nationale dans le respect des principes de solidarité, d'équité et de durabilité.

Elle s'appuie sur la mobilisation coordonnée de l'ensemble des acteurs clés du développement : l'État, les collectivités territoriales et les administrations déconcentrées, les institutions financières, les partenaires techniques et

financiers ainsi que la société civile et les communautés locales, y compris la famille, qui reste un vecteur central de cohésion sociale et de transmission des valeurs.

4.2.9.1. Objectif stratégique 9.1 : Assurer un développement harmonieux de l'ensemble du territoire du pays

Cet objectif propose des solutions fondées sur l'innovation et l'inclusion territoriale pour la durabilité du développement harmonieux de l'ensemble des localités du Bénin en valorisant les spécificités culturelles, économiques et environnementales. Il repose sur une approche d'aménagement équitable et durable du territoire national, intégrant la planification des infrastructures de base, la gestion de la mobilité urbaine et rurale, ainsi que la préservation de la biodiversité.

L'ambition est de réduire les disparités territoriales, de garantir un accès équitable aux services essentiels pour tous les citoyens, et de renforcer la résilience des milieux de vie. En s'appuyant sur les infrastructures existantes — notamment les ports secs, les zones économiques spéciales et les zones franches industrielles — cette orientation vise à corriger les inégalités spatiales en matière d'équipements, d'opportunités économiques et de services collectifs.

Elle intègre également des enjeux structurants pour le futur du territoire, tels que :

- le maillage équilibré du territoire en zones d'activités économiques, notamment les zones industrielles, en lien avec les pôles de production et les chaînes de valeur locales ;
- la promotion de villes intelligentes et durables, capables d'utiliser les innovations technologiques pour améliorer la qualité de vie, l'inclusion et la gouvernance urbaine ;
- la mise en place d'espaces dédiés aux filières productives répartis sur l'ensemble du territoire, afin de maximiser la valeur ajoutée locale et stimuler le développement économique.

Dans cette dynamique, l'intégration progressive des énergies renouvelables et du numérique dans les pratiques sociales, économiques et territoriales constitue un levier essentiel de transformation. Il s'agit notamment de développer :

- la mobilité intelligente, adaptée aux besoins locaux, écologiquement soutenable et interconnectée ;
- l'économie circulaire, fondée sur la valorisation des ressources et la réduction des déchets ;

- la production et l'utilisation des énergies renouvelables, particulièrement dans les milieux urbains, en réponse aux enjeux énergétiques et climatiques.

Cet objectif stratégique tient compte des défis structurels liés à l'insuffisance des infrastructures d'assainissement, à la gestion inefficace des déchets et à la vulnérabilité environnementale.

4.2.9.2. Objectif stratégique 9.2 : Assurer l'intégrité du territoire national

L'intégrité du territoire national constitue une condition fondamentale de la souveraineté et un prérequis indispensable au développement durable. L'objectif ici, est de renforcer les capacités opérationnelles, institutionnelles et stratégiques des structures en charge de la défense et de la sécurité afin d'assurer un contrôle effectif et permanent du territoire, tout en anticipant les menaces émergentes.

Il s'agit notamment d'améliorer le maillage sécuritaire du pays, de renforcer la présence des forces de défense et de sécurité (FDS) dans les zones sensibles et de consolider les dispositifs de surveillance, de renseignement et d'intervention. L'objectif intègre également la coproduction de la sécurité territoriale en mobilisant les communautés locales à travers des mécanismes de remontée d'information, de veille communautaire et de collaboration avec les autorités compétentes.

Par ailleurs, une attention particulière est accordée à la coopération sécuritaire aux niveaux international, régional, sous-régional et bilatéral en vue de répondre de manière concertée et coordonnée aux défis transfrontaliers et aux menaces asymétriques.

Les priorités opérationnelles associées à cet objectif incluent :

- le renforcement du contrôle opérationnel du territoire par les forces de défense et de sécurité, en particulier dans les zones frontalières et à risque ;
- la protection des fondements de la nation, à travers une vigilance accrue contre toute forme d'atteinte à l'unité nationale, à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de l'État ;
- le développement et la mise en œuvre d'une politique nationale des frontières visant à sécuriser, organiser et valoriser les espaces frontaliers ;
- le renforcement de la coopération en matière de sécurité avec les partenaires internationaux, les organisations régionales et les pays limitrophes, dans le cadre d'initiatives conjointes ou multilatérales ;

- le déploiement de dispositifs de renseignement renforcés, intégrant les technologies de surveillance, l'analyse stratégique et la coordination interservices pour une réponse rapide, ciblée et efficace aux menaces.

Cet objectif stratégique vise à garantir un territoire sécurisé, résilient et souverain, dans lequel l'État exerce pleinement son autorité dans le respect de l'ordre républicain et des libertés fondamentales.

4.3. Synthèse des orientations et objectifs stratégiques

De ces orientations, des objectifs stratégiques ont été formulés. La synthèse des orientations et des objectifs stratégiques est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 21 : Synthèse des orientations et objectifs stratégiques

Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques
OS 1 : Transformation de la structure de l'économie	Moderniser les secteurs productifs de l'économie
OS 2 : Renforcement de la résilience du système Bénin	Renforcer la résilience des systèmes socio-économiques et environnementaux face aux chocs
	Assurer une gestion durable et résiliente des ressources naturelles (sol, sous-sol, biodiversité)
OS 3 : Construction d'une diplomatie de développement	Consolider la diplomatie de développement
	Renforcer la position économique et géopolitique du Bénin
OS 4 : Consolidation du rayonnement du Bénin dans la sous-région et à l'international	Assurer le rayonnement du Bénin dans la sous-région et à l'international
OS 5 : Consolidation du respect des principes démocratiques, de l'État de droit et de la gouvernance éthique	Renforcer la qualité et la légitimation des institutions démocratiques
	Affermir les mécanismes institutionnels et non institutionnels de bonne gouvernance
OS 6 : Promotion des richesses culturelles, culturelles et des valeurs sociales	Valoriser les valeurs familiales, culturelles et sociétales
OS 7 : Développement d'un capital humain sain, compétent et compétitif	Assurer une éducation de qualité pour tous
	Assurer la santé publique

Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques
OS 8 : Renforcement de l'inclusion sociale	Assurer la disponibilité et l'accessibilité aux services sociaux de base de qualité
	Assurer la sécurité des personnes et des biens
OS 9 : Développement équilibré des territoires	Assurer un développement harmonieux de l'ensemble du territoire du pays
	Assurer l'intégrité du territoire national

Source : CTP-RP, 2025

5. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE

5.1. Méthodologie

Cette étape a été réalisée au cours d'un atelier technique tenu du 03 au 07 mars 2025. Sous la supervision du collège des Présidents du Comité technique, les travaux ont regroupé les universitaires, les responsables de l'administration, les membres du secrétariat technique et les personnes ressources associées au processus.

L'ensemble du dispositif de mise en œuvre de la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** » a été construit selon une démarche structurée qui commence par une analyse comparative des visions d'autres pays dans une logique de *benchmarking*. Cette approche permet de tirer les meilleures leçons internationales et de les aligner sur les stratégies nationales, en tenant compte des grandes orientations stratégiques définies dans la Vision.

Au cours de la retraite technique, les participants se sont organisés en groupes de travail selon leurs domaines de compétence pour réfléchir, proposer et structurer des éléments de mise en œuvre. Ces premières propositions ont fait ensuite l'objet de discussions en plénière, ce qui ouvre un cadre d'échanges dynamiques. Les contributions recueillies au cours des débats ont permis de renforcer, ajuster et affiner les propositions afin d'assurer une cohérence globale et une forte adhésion autour des choix retenus.

Pour faciliter une analyse approfondie, l'élaboration du dispositif de mise en œuvre est abordée en quatre sous-thèmes : le mécanisme de financement ; le mécanisme de mise en œuvre et de revue ; les conditions de succès et la gestion des risques.

5.2. Mécanisme de financement

La mise en œuvre de la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** » repose sur un dispositif de financement multidimensionnel articulé autour des ressources internes et externes avec un accent particulier sur les ressources innovantes. L'objectif est de garantir une mobilisation soutenable, diversifiée et cohérente des ressources, en renforçant progressivement l'autonomie financière du pays.

Le financement de la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** » s'inscrit dans une trajectoire évolutive structurée en quatre séquences, visant à renforcer progressivement l'autonomie financière du pays tout en préservant la cohérence avec les exigences de soutenabilité et de souveraineté économique.

Les modalités de financement du développement qui suivent les séquences de mise en œuvre de la Vision sont présentées ci-dessous.

5.2.1. Décennie 2026-2035 : consolidation des mécanismes de financement actuel

Durant cette première phase, le Bénin continue de mobiliser de manière significative les financements extérieurs tout en initiant les fondations d'une transition vers une plus grande résilience financière. Cette décennie est marquée par :

- une montée en puissance des ressources issues de la coopération internationale et des prêts concessionnels ;
- un renforcement progressif de la mobilisation des ressources internes (fiscales et non fiscales) ;
- une exploration de financements innovants (fonds verts, obligations durables) ;
- un recours accru aux marchés financiers, avec l'émission d'obligations thématiques (vertes, bleues, sociales) et le développement de produits financiers innovants à impact ;
- une structuration des fonds de la diaspora.

5.2.2. Décennie 2036-2045 : tournant vers une plus grande autonomie financière

Cette décennie marque une inflexion majeure dans la stratégie nationale de financement. Sans renoncer aux financements extérieurs, le Bénin initie une sortie graduelle de l'aide traditionnelle au développement et engage une

réduction mesurée du recours aux emprunts classiques. Les dynamiques observées incluent :

- une intensification de la mobilisation des ressources internes via des outils plus diversifiés (taxation innovante, partenariats public-privé, contributions RSE) ;
- un recours plus stratégique aux financements externes, en privilégiant les instruments thématiques et à impact (fonds verts, obligations sociales, coopération Sud-Sud) ;
- un rôle accru de la diaspora à travers des mécanismes participatifs et d'investissement productif.

5.2.3. Décennie 2046-2055 : diversification soutenue et montée en puissance des ressources nationales

Durant cette phase, la part des ressources internes dans le financement du développement devient largement prépondérante, sans pour autant exclure les apports extérieurs complémentaires. Cette dynamique repose sur :

- une structuration plus efficace de l'épargne intérieure et des marchés de capitaux ;
- une mobilisation optimisée des ressources fiscales locales et nationales ;
- l'intégration complète des fonds de la diaspora et des instruments financiers alternatifs (crowdfunding, obligations durables, titres verts) dans l'architecture de financement.

5.2.4. Quinquennat 2056-2060 : consolidation d'un modèle d'autofinancement structurant

Le dernier quinquennat de la Vision consacre l'enracinement d'une culture nationale d'autofinancement. Le Bénin est désormais en mesure de répondre à l'essentiel de ses besoins de développement à partir de ses propres ressources, tout en maintenant un usage sélectif et stratégique des financements externes spécifiques. Cette phase symbolise :

- l'aboutissement d'une trajectoire de maturité budgétaire ;
- la maîtrise des outils financiers innovants ;
- l'inscription durable de l'autonomie financière dans une logique intergénérationnelle.

5.3. Mécanisme de mise en œuvre

La mise en œuvre de la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** » repose sur une gouvernance stratégique fondée à la fois sur les leçons du passé, une architecture institutionnelle adaptée et des principes opérationnels rigoureux. Elle vise une action coordonnée, anticipative et inclusive, afin de garantir la concrétisation des ambitions à long terme du pays.

5.3.1. Leçons apprises des précédents référentiels

L'analyse rétrospective met en lumière plusieurs limites à surmonter pour assurer le succès de la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** » :

- l'insuffisance d'indicateurs de performance clairs nuit au suivi des progrès ;
- l'absence d'appropriation intergénérationnelle limite l'ancrage social de la Vision ;
- la lenteur dans la déclinaison opérationnelle affaiblit l'élan post-adoption ;
- le manque d'organes autonomes de veille stratégique entrave l'anticipation des ruptures ;
- l'absence de leadership stratégique fort complique les arbitrages et la coordination ;
- le déficit d'alignement entre la Vision et les politiques nationales compromet la cohérence globale ;
- le cadre institutionnel peu agile, ainsi qu'une planification budgétaire souvent déconnectée des ambitions, réduisent l'impact.

Ces constats appellent une refondation du pilotage stratégique, une meilleure structuration de la gouvernance et une culture renforcée de redevabilité.

5.3.2. Mise en œuvre de la Vision

5.3.2.1. Documents d'opérationnalisation à élaborer

D'après la loi n° 2024-09 du 20 février 2024 portant loi-cadre sur la planification du développement et sur l'évaluation des politiques publiques en République du Bénin, la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** » est accompagnée des outils d'opérationnalisation au niveau de la planification stratégique et/ou opérationnelle. Il s'agit de :

- Plans nationaux de développement (2026-2035, 2036-2045, 2046-2055 et 2056-2060) ;
- Schéma directeur d'aménagement du territoire national ;
- Politiques et stratégies sectorielles ;
- Programmes d'Action du Gouvernement ;
- Plans de développement communal.

Une large campagne de mobilisation sociale et de plaidoyer accompagne l'opérationnalisation, avec une stratégie de communication dédiée à chaque séquence, et l'intégration de la Vision dans les curricula éducatifs.

Toute politique, tout plan national de développement, toute stratégie de développement, tout programme d'actions du Gouvernement et toute action des organisations de la société civile et du secteur privé s'alignent sur les orientations stratégiques définies dans la vision nationale de développement.

5.3.2.2. Pilotage et coordination de la mise en œuvre de la Vision

Le pilotage est confié à l'organisme public de planification appuyé par un réseau institutionnel multi-acteurs impliquant :

- l'État ;
- les collectivités territoriales ;
- les communautés locales ;
- la société civile ;
- le secteur privé ;
- les partenaires au développement.

Ce pilotage repose sur :

- une coordination intersectorielle renforcée ;
- un arrimage systématique des stratégies sectorielles à la Vision ;
- un cadre institutionnel adapté et structuré, garantissant la réactivité et la cohérence.

5.3.2.3. Veille prospective et gouvernance anticipative

La veille prospective devient un pilier stratégique de la mise en œuvre de la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** ». Elle vise à :

- surveiller les signaux faibles et tendances émergentes ;
- anticiper les menaces et opportunités systémiques ;

- éclairer en continu les décisions publiques, dans une logique d'agilité stratégique.

Des dispositifs spécialisés de veille sont mis en place pour assurer une observation permanente des dynamiques économiques, sociales, politiques, technologiques, culturelles et environnementales.

5.3.3. Principes directeurs pour une mise en œuvre efficace

La Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** » s'appuie sur sept principes opérationnels fondamentaux :

- **culture de responsabilité et d'éthique** : engagement constant, individuel et collectif, à agir avec intégrité, transparence et dans le respect de l'intérêt général ;
- **équité** : exigence de justice sociale fondée sur la reconnaissance des différences de situations, en vue de garantir à chacun les moyens réels d'exercer ses droits, de participer pleinement au développement national et de bénéficier équitablement des fruits du progrès ;
- **inclusivité** : engagement de l'Etat à garantir la participation active, équitable et significative de tous les citoyens, sans distinction d'âge, de genre, d'origine, de condition sociale, de handicap ou de localisation géographique, à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques ;
- **redevabilité mutuelle** : obligation pour chaque acteur (État, secteur privé, société civile) de rendre compte des résultats ;
- **subsidiarité** : favoriser les solutions au plus proche des citoyens, en confiant les responsabilités au niveau de gouvernance le plus pertinent ;
- **gestion axée sur les résultats** : culture de suivi-évaluation et de performance ;
- **partenariat renforcé** : collaboration structurée à tous les niveaux – local, national et international – incluant la coopération décentralisée et les engagements multipartites.

5.3.4. Cadre institutionnel de mise en œuvre

Dans une logique d'efficacité renforcée et de rationalisation des structures, le dispositif institutionnel de mise en œuvre de la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** » s'appuie sur une architecture légère, intégrée et adossée aux dispositifs existants. Il incarne une nouvelle

gouvernance de la transformation, fondée sur la cohérence stratégique, l'anticipation et la coordination multi-acteurs.

Conformément aux dispositions de la loi n° 2024-09 du 20 février 2024 portant loi-cadre sur la planification du développement et sur l'évaluation des politiques publiques en République du Bénin, le cadre institutionnel de mise en œuvre de la Vision est rattaché au Conseil National de la Planification (CNP). Ce choix stratégique permet d'assurer la continuité, l'ancrage dans les institutions nationales et la cohérence avec les référentiels de planification.

Le modèle repose sur deux organes fonctionnels :

- la commission en charge de la prospective au sein du Conseil national de la planification. Elle est chargée de la coordination stratégique, de la supervision et du suivi de la mise en œuvre de la Vision ;
- le secrétariat technique permanent du Conseil national de la planification. Il est assuré par la direction en charge de la planification du développement au niveau national. Il s'occupe de l'animation opérationnelle et du suivi stratégique de la mise en œuvre de la Vision.

5.3.4.1. Commission en charge de la prospective au sein du Conseil national de la planification

Instance de pilotage de haut niveau, la commission assure la cohérence intersectorielle, la revue périodique et la surveillance stratégique de la mise en œuvre. A ce titre, elle est chargée de :

- veiller à la mise en cohérence des politiques nationales, sectorielles et territoriales avec la vision ;
- encadrer les actions de plaidoyer et de mobilisation sociale en relation avec le Secrétariat technique permanent ;
- superviser la coordination et le pilotage de la mise en œuvre de la Vision à tous les niveaux de gouvernance ;
- veiller à la tenue d'une revue périodique régulière de mise en œuvre de la Vision (tous les cinq (5) ans, en plus du mécanisme de suivi de la mise en œuvre du plan décennal) ;
- veiller à la mise en place et au fonctionnement efficace d'une plateforme numérique interactive de suivi ;
- coordonner les dispositifs de veille prospective et stratégique ;
- veiller à l'inclusion d'obligations de redevabilité sur la Vision dans les rapports institutionnels (rapports annuels, bilans d'activité, rapports d'évaluation des politiques publiques, etc.).

5.3.4.2. Secrétariat technique permanent du Conseil national de la planification

Le secrétariat technique permanent assure la coordination opérationnelle et technique de la mise en œuvre de la vision nationale de développement.

A ce titre, il pilote :

- le plaidoyer et la mobilisation des parties prenantes ;
- la cohérence entre les politiques publiques et la vision ;
- les actions, le suivi-évaluation et la centralisation des données stratégiques ;
- la production des rapports périodiques par un système d'information numérique intégré ;
- le fonctionnement d'un système de veille stratégique ;
- l'articulation stratégie - exécution entre les institutions de l'Etat, les collectivités territoriales, la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers.

Il joue un rôle charnière entre les institutions de l'État, les collectivités territoriales, la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers en assurant une articulation fluide entre planification stratégique et planification opérationnelle.

5.4. Mécanisme de revue et d'évaluation

Le mécanisme de revue et d'évaluation (R&E) constitue un instrument stratégique de gouvernance orientée résultats, conçu pour garantir la redevabilité, l'efficacité et l'amélioration continue dans la mise en œuvre de la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** ». Il s'intègre dans une logique d'apprentissage collectif, de pilotage adaptatif et de prise de décision fondée sur l'évidence.

5.4.1. Cadre de revue

La revue de la mise en œuvre de la Vision est assurée par la commission en charge de la prospective au sein du Conseil national de la planification qui en garantit la rigueur, la périodicité et la portée. Cette revue repose sur :

- la collecte et l'analyse systématique des données stratégiques issues du suivi des plans décennaux ;
- l'orientation des décisions publiques sur la base de données factuelles permettant des réajustements en temps réel ;
- le renforcement de la redevabilité, tant vis-à-vis des citoyens que des partenaires au développement ;

- l'exploitation des documents d'opérationnalisation comme socles analytiques (Plan national de développement, Programmes d'Action du Gouvernement, Schéma national d'aménagement, Plans de développement communaux, Politiques et stratégies sectorielles, etc.).

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche continue d'amélioration de la performance, d'alignement stratégique et de consolidation des acquis.

Le rapport de la revue est disponible au plus tard six mois avant l'année électorale . Cette revue vise à :

- apprécier les tendances de développement ;
- identifier les écarts entre les prévisions et les réalisations ;
- proposer les ajustements stratégiques nécessaires.

La revue est coordonnée par le Conseil national de la planification.

5.4.2. Cadre d'évaluation

L'évaluation de la vision est faite au terme de chaque séquence de mise en œuvre. Le rapport de l'évaluation fait objet de communication sans délai à l'Assemblée nationale.

Les évaluations sont menées sous la coordination du Conseil national de l'évaluation en conformité avec le Guide méthodologique d'évaluation prospective, assurant ainsi robustesse, comparabilité et crédibilité des résultats.

5.4.3. Cadre de mesure de performance

Le cadre de mesure de performance est alimenté par des informations provenant de la Direction Générale de l'Economie (DGE), de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) et des ministères sectoriels.

Tableau 22 : Cadre de mesure de performance

Indicateurs	Référence (année)	Cibles finales			
		2035	2045	2055	2060
Prosperité					

Indicateurs	Référence (année)	Cibles finales			
		2035	2045	2055	2060
Indice de Développement Humain	0,504 (2022)	0,628	0,698	0,779	0,821
Indice de Capital Humain	0,40 (2020)	0,49	0,50	0,61	0,68
Rang en matière de Développement Humain	173 (2022)	137	120	69	56
Taux de sous-emploi (%)	72 (2018)	50	40	14,832	7,98
Taux de chômage 15 ans et plus (%)	1,685 (2022)	0,694	0,396	0,2	0,15
PIB réel/habitant (milliers FCFA)	836,2 (2023)	1163,7	1939,3	3905,3	6278,3
Taux de croissance économique (%)	6,4 (2023)	7	8,4	10,8	7,5
Espérance de vie à la naissance	59,954 (2022)	70,742	74,973	75,293	80
Taux de scolarisation net au primaire (%)	97,21103 (2018)	98	99,09904	100	100
Taux d'achèvement du premier cycle secondaire	29,1 (2022)	61,43782806	74,21057892	87,8190918	97,02050018
Taux d'achèvement du second cycle secondaire	12 (2020)	22	72	92	100
Taux de pauvreté monétaire	38,5 (2018)	21,9	18	16,9	11
Indice de bien-être ou de bonheur	4,357 (2024)	5	5,868	6,136	6,979
Part de la valeur ajoutée du secteur des services/PIB	49,20 (2023)	48	48,3	48,5	48,7
Part de la valeur ajoutée du secteur industriel/PIB	19,04 (2023)	21,1	27,3	32,3	35,1
Part de la valeur ajoutée du secteur agricole/PIB	22,22 (2023)	20,8	14,2	10,7	9

Indicateurs	Référence (année)	Cibles finales			
		2035	2045	2055	2060
Indice de Gini	34,4 (2021)	30	27	24,4	22
Gouvernance					
Rang dans l'Indice de perception de la corruption	69 (2024)	64	59	54	49
Indice de l'État de droit	0,48 (2024)	0,52	0,57	0,62	0,67
Rang Indice de liberté de la presse	89 (2024)	80	75	70	65
Rang Indice de compétitivité globale	125 (2019)	88	60	44	43
Paix					
Rang dans le Global Peace Index	114 (2024)	70	68	61	45
Taux de confiance dans les institutions de sécurité (Police) en %	67 (2023)	72	77	82	87
Rayonnement culturel					
Part du tourisme dans le PIB (%)	ND	13,4	15,4	17,4	19,4
Nombre de sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO	2 (2025)	4	7	10	27
Rang dans l'Indice du Soft Power	163 (2025)	153	138	123	100

Source : CTP-RP, 2025

5.5. Gestion des risques et conditions de succès

5.5.1. Gestion des risques

5.5.1.1. Cartographie des risques pour la mise en œuvre de la Vision

La mise en œuvre de la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** » intègre une gestion stratégique et proactive des risques,

fondée sur une cartographie structurée des menaces susceptibles d'entraver l'atteinte des objectifs. Dans un contexte incertain, cette approche permet d'anticiper les aléas ; de hiérarchiser les risques selon leur criticité et de prévoir des mesures d'atténuation adaptées. La stratégie repose sur l'intégration des dispositifs de veille, la mobilisation rapide des réponses correctives et le renforcement de la résilience institutionnelle. Elle vise une allocation optimale des ressources, une gouvernance efficace et une adaptation continue aux mutations internes et externes. Ainsi, la gestion des risques devient un levier clé de sécurisation des ambitions nationales et d'ancrage d'un développement durable et souverain.

La cartographie ci-dessous présente les principaux risques identifiés, leurs causes probables ainsi que les mesures d'atténuation envisagées dans une logique de pilotage stratégique.

Tableau 23 : Cartographie des risques et des mesures d'atténuation

Risques	Causes	Conséquences	Mesures d'atténuation
Rejet sociétal ou Non-adhésion populaire	• Communication institutionnelle insuffisante • Résistance au changement, alimentée par des peurs collectives • Pesanteurs socioculturelles défavorables à l'innovation et à la modernisation • Méfiance vis-à-vis des décideurs ou des perceptions négatives sur les bénéfices réels de la Vision.	Une résistance aux réformes, et une mise en œuvre difficile des actions prévues	• Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication claire et accessible à tous, visant à renforcer l'adhésion populaire à la vision • Intégrer les objectifs et principes de la Vision dans les curricula de formation • Renforcer la transparence et la redevabilité (rapports, mécanismes de feedback, gestion des plaintes, etc.) Valoriser rapidement les résultats tangibles mettant l'accent sur les impacts positifs pour rassurer la population
Absence de portage et d'intérêt politique ou appétence des décideurs pour des politiques court-termistes (ou myopes)	• Manque de leadership politique • Faible culture de la planification prospective dans les institutions • Priorité donnée aux enjeux de court terme ; • Pressions économiques immédiates	Faible déclinaison de la Vision en plans stratégiques, programmes d'actions ou projets concrets	• Engager régulièrement le Chef de l'État et les autorités politiques dans la communication autour de la Vision pour la légitimer, la médiatiser et la présenter comme un projet de transformation nationale • Conditionner les arbitrages politiques majeurs à la

Risques	Causes	Conséquences	Mesures d'atténuation
			cohérence avec la Vision pour en faire une référence centrale dans la prise de décision publique • Former les cadres techniques et les décideurs à la planification stratégique et à la prospective

5.5.1.2. Analyse des risques

La matrice des risques est l'outil utilisé pour faire l'analyse des risques identifiés. Il s'agit d'un outil d'évaluation qui permet d'analyser les risques en fonction de leur probabilité d'occurrence et de leur impact sur la mise en œuvre de la vision. Elle permet d'identifier les risques critiques nécessitant une action immédiate et ceux qui sont acceptables ou à surveiller.

Il n'est pas réaliste de faire une analyse des risques qui porte sur les 35 ans que couvre la Vision parce que les risques peuvent évoluer très rapidement en fonction de l'environnement changeant. De plus, il est recommandé que l'analyse des risques soit régulièrement actualisée.

L'analyse ci-dessous est faite en considérant au maximum les cinq premières années.

Tableau 24 : Matrice des risques (Probabilité / Impact)

Risques	Probabilité (1 à 5)	Impact (1 à 5)	Niveau de Risque
Rejet sociétal ou Non-adhésion populaire	1	4	Modéré
Absence de portage et d'intérêt politique ou appétence des décideurs pour des politiques court-termistes (ou myopes)	2	5	Modéré

Légende :

Probabilité : Très faible (1) ; Faible (2) ; Modérée (3) ; Élevée (4) ; Très élevée (5)

Impact : Négligeable (1) ; Mineur (2) ; Modéré (3) ; Majeur (4) ; Catastrophique (5)

Niveau de Risque :

- Critique : risque très dangereux, nécessite une action immédiate ;
- Élevé : risque important, à surveiller de près et à atténuer rapidement ;
- Modéré : risque moyen, des mesures d'atténuation sont recommandées ;
- Faible : risque faible, un suivi minimal est suffisant ;
- Acceptable : risque négligeable, aucune action immédiate requise.

Il découle de cette analyse que les deux risques majeurs sont modérés et nécessitent une vigilance appropriée et une grande attention.

Le risque de rejet sociétal ou non-adhésion populaire est modéré à cause de l'approche participative et largement consultative du processus de construction de la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** ». En effet, la consultation populaire pour la collecte des perceptions et aspirations a couvert les soixante-dix-sept (77) communes du Bénin ainsi que les Béninois de la diaspora en ciblant différentes couches sociales notamment les femmes, les enfants, les jeunes, les hommes, les leaders

religieux et communautaires, les partis politiques et les dirigeants. et les organisations de la société civile. Cette large consultation a été faite suivant trois méthodes :

- une enquête individuelle dans les ménages ;
- une enquête par *Focus Group Discussion* et un entretien semi-structuré ;
- une enquête en ligne.

Malgré cette consultation, il s'avère nécessaire de prendre des mesures pour assurer une large communication et une adhésion populaire autour de la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** ».

Quoique considérée comme un risque modéré, l'absence de portage et d'intérêt politique ou appétence des décideurs pour des politiques court-termistes (ou myopes) pourrait entraver la bonne mise en œuvre de la Vision. Aussi convient-il de déployer les mesures de mitigation y afférentes.

5.5.2. Conditions de succès

Il s'agit de créer une dynamique participative et inclusive dans le déploiement de la Vision conformément aux dispositions de la loi n° 2024-09 du 20 février 2024 portant loi-cadre sur la planification du développement et sur l'évaluation des politiques publiques en République du Bénin. Il s'agit spécifiquement de :

- leadership et un portage politique pour la mise en œuvre de la Vision ;
- accessibilité au grand public des concepts liés à la Vision ;
- adhésion et engagement citoyen autour de la mise en œuvre des différentes séquences de la Vision ;
- respect des cycles de planification et l'ancrage entre la Vision, les Plans Nationaux de Développement (PND) et programmations budgétaires ;
- financement disponible et suffisant pour la mise en œuvre de la Vision ;

Il s'agit, en outre, de participer à la stabilité de l'environnement extérieur.

5.5.2.1. Leadership et un portage politique pour la mise en œuvre de la Vision

La réussite de la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** » repose en grande partie sur un leadership fort et un engagement politique soutenu. Pour garantir un pilotage efficace et une mobilisation continue des acteurs, plusieurs actions doivent être mises en place.

Renforcement du leadership politique au plus haut niveau : engagement du Chef de l'État et du Gouvernement

Il s'agit de :

- faire adopter la Vision par une loi pour garantir sa continuité au-delà des alternances politiques ;
- intégrer la Vision dans tous les discours et stratégies gouvernementales ;
- assurer une supervision stratégique et arbitrer les grandes orientations ;
- décliner la Vision en PND et les PND en plans d'action gouvernementale au niveau des ministères et des institutions de l'Etat ;
- impliquer l'ensemble des institutions publiques, le secteur privé, la société civile, les collectivités locales et les partenaires techniques et financiers.

Adoption d'un mécanisme de mise en œuvre de revue et d'évaluation rigoureux

Il s'agit de :

- publier des rapports annuels sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Vision ;
- associer les institutions de recherche et les universités pour enrichir les réflexions.

5.5.2.2. Accessibilité au grand public des concepts liés à la Vision

L'accessibilité de la Vision repose sur une communication efficace, inclusive et participative. Cela passe par plusieurs stratégies, entre autres :

- mettre en œuvre un plan de communication efficace, accessible et facile qui intègre les supports et canaux de communication tout en ayant à l'esprit la diversité linguistique du Bénin pour impacter toutes les cibles quelles que soient leurs conditions ;
- intégrer la Vision dans l'enseignement, l'éducation et la formation technique et professionnelle.

5.5.2.3. Adhésion et engagement citoyen autour de la mise en œuvre des différentes séquences de la Vision

L'implication des citoyens et des parties prenantes est cruciale pour la réussite de la vision. Cela passe par :

- l'organisation de consultations publiques et dialogues citoyens impliquant les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables (forums

de discussion dans chaque département, cadres d'échanges périodiques, etc.) ;

- la mise en place d'un réseau d'ambassadeurs de la Vision (leaders d'opinion, artistes, influenceurs et chefs traditionnels comme porte-voix de la Vision, formation des volontaires communautaires, etc.) ;
- la mobilisation des acteurs du secteur privé et de la société civile (encouragement du secteur privé à investir et encouragement des partenariats public-privé (PPP)) ;
- l'instauration d'un système de reconnaissance des initiatives citoyennes (mettre en place un Prix de l'engagement citoyen pour récompenser les meilleures initiatives locales contribuant à la réalisation de la Vision).

Établissement des objectifs clairs et des plans d'actions détaillés séquentiels

Une vision ambitieuse comme « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** » ne peut aboutir sans une structuration rigoureuse de son exécution :

- définition d'indicateurs de performance et de suivi (indicateurs mesurables, tableau de bord national, évaluation objective) ;
- élaboration de feuilles de route sectorielles et territoriales (plans décennaux de développement assortis de programmes d'opérationnalisation, plans d'actions sectoriels, thématiques et territoriaux appropriés, etc.) ;
- identification des responsabilités claires (à chaque ministère, institution et acteur local) ;
- mise en place d'un Comité de Pilotage de la Vision (communication régulière sur les avancées et difficultés rencontrées) ;
- transparence et reddition de comptes (rapports périodiques sur l'état d'avancement).

5.5.2.4. Financement disponible et suffisant pour la mise en œuvre de la Vision

Il s'agit de :

- développer une stratégie de financement diversifiée (nouveaux mécanismes de financement, incitations fiscales) ;
- optimiser l'utilisation des ressources internes (mobilisation des ressources internes, rationalisation des dépenses publiques) ;
- créer des fonds spécifiques pour les projets clés de la Vision (fonds dédiés à des secteurs clés, gestion rigoureuse de ces fonds).

La mise en œuvre de la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** » nécessite une approche cohérente, intégrée, flexible participative et adaptée aux évolutions du contexte régional et international et à tout autre défi d'ordre interne ou externe au système Bénin. C'est dans ce cadre qu'un dispositif de mise en œuvre de la Vision a été défini pour soutenir les orientations stratégiques qui concourent à sa réalisation.

Le dispositif de mise en œuvre de la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** » tel que formulé dans le présent document, permet de garantir la coordination efficace entre les acteurs et de mettre en place des mécanismes de financement, de revue et d'évaluation robustes. Sur la base de ces différents mécanismes, le Bénin réalise son rêve assurant ainsi le bien-être des populations.

CONCLUSION

La Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** » s'impose comme le cadre stratégique national le plus ambitieux et le plus structurant à ce jour. Élaborée à partir d'un diagnostic rigoureux, d'une analyse systémique et d'une exploration prospective des futurs possibles, elle s'inscrit dans la continuité des aspirations portées par la Vision, tout en intégrant les mutations contemporaines, les attentes citoyennes et les leçons tirées des référentiels précédents.

Construite autour de cinq sous-systèmes interdépendants et fondée sur un scénario optimiste, la Vision projette un Bénin économiquement transformé, socialement inclusif, institutionnellement stable, écologiquement responsable et culturellement rayonnant. Son ambition est de faire du Bénin un pays de paix, de prospérité et de bonne gouvernance, pleinement intégré dans le concert des nations.

Neuf grandes orientations structurent la mise en œuvre de cette Vision. Elles vont de la transformation structurelle de l'économie à la cohésion sociale en passant par le développement du capital humain, la transition écologique, l'aménagement du territoire, la diplomatie économique et l'innovation. L'architecture institutionnelle retenue repose sur un dispositif de pilotage intégré, adossé au Conseil national de la planification, renforcé par des mécanismes de veille prospective, d'évaluation systématique, de redevabilité et de gestion des risques.

La mise en œuvre se déploie par étapes successives, adossées à des plans décennaux ; avec un financement diversifié combinant ressources internes, marchés financiers, investissements privés, mécanismes innovants et coopération internationale. Dès la décennie 2036-2045, le pays entame une sortie progressive de l'aide extérieure au développement et consolidant sa culture nationale de financement autonome.

Au-delà d'un simple document de planification, la Vision « **Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs** » est un pacte stratégique intergénérationnel qui appelle à un engagement collectif de toutes les forces vives de la nation. Elle trace le chemin d'un Bénin résilient, souverain et prospère, capable de répondre aux défis du siècle et de s'affirmer comme une référence en Afrique et un « Monde de Splendeurs ».

BIBLIOGRAPHIE

Les documents ci-dessous constituent l'ensemble des sources bibliographiques exploitées lors des différentes phases de la construction de la Vision « Bénin 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs ».

Comité Technique de Réflexion Prospective, CTP-RP. (2024a). *Rapport de l'enquête en ligne pour la collecte des perceptions et aspirations dans le cadre de la construction de la Vision 2060*, DGPD/MDC, Bénin.

Comité Technique de Réflexion Prospective, CTP-RP. (2024b). *Rapport de monographie dans le domaine de l'économie dans le cadre de la construction de la Vision Bénin 2060*, DGPD/MDC, Bénin.

Comité Technique de Réflexion Prospective, CTP-RP. (2024c). *Rapport de monographie dans le domaine de la société dans le cadre de la construction de la Vision Bénin 2060*, DGPD/MDC, Bénin.

Comité Technique de Réflexion Prospective, CTP-RP. (2024d). *Rapport de monographie dans le domaine de la politique dans le cadre de la construction de la Vision Bénin 2060*, DGPD/MDC, Bénin.

Comité Technique de Réflexion Prospective, CTP-RP. (2024e). *Rapport de monographie dans le domaine de l'environnement dans le cadre de la construction de la Vision Bénin 2060*, DGPD/MDC, Bénin.

Comité Technique de Réflexion Prospective, CTP-RP. (2024f). *Rapport de monographie dans le domaine de la culture dans le cadre de la construction de la Vision Bénin 2060*, DGPD/MDC, Bénin.

Comité Technique de Réflexion Prospective, CTP-RP. (2024g). *Rapport de monographie dans le domaine de la technologie dans le cadre de la construction de la Vision Bénin 2060*, DGPD/MDC, Bénin.

Comité Technique de Réflexion Prospective, CTP-RP. (2024h). *Rapport de monographie dans le domaine des infrastructures dans le cadre de la construction de la Vision Bénin 2060*, DGPD/MDC, Bénin.

Comité Technique de Réflexion Prospective, CTP-RP. (2024i). *Rapport de monographie dans le domaine de la santé dans le cadre de la construction de la Vision Bénin 2060*, DGPD/MDC, Bénin.

Comité Technique de Réflexion Prospective, CTP-RP. (2024j). *Rapport de monographie dans le domaine de l'éducation dans le cadre de la construction de la Vision Bénin 2060*, DGPD/MDC, Bénin.

- Comité Technique de Réflexion Prospective, CTP-RP. (2024k). *Rapport de monographie dans le domaine de la sécurité dans le cadre de la construction de la Vision Bénin 2060*, DGPD/MDC, Bénin.
- Comité Technique de Réflexion Prospective, CTP-RP. (2024l). *Rapport de monographie dans le domaine de la gouvernance dans le cadre de la construction de la Vision Bénin 2060*, DGPD/MDC, Bénin.
- Comité Technique de Réflexion Prospective, CTP-RP. (2024m). *Rapport de l'étude thématique transversale développement équilibré et durable de l'espace nationale dans le cadre de la construction de la Vision Bénin 2060*, DGPD/MDC, Bénin.
- Comité Technique de Réflexion Prospective, CTP-RP. (2024n). *Rapport de l'étude thématique transversale développement partenariat et financement du développement durable dans le cadre de la construction de la Vision Bénin 2060*, DGPD/MDC, Bénin.
- Comité Technique de Réflexion Prospective, CTP-RP. (2024o). *Rapport de l'étude thématique transversale développement capital humain et développement durable dans le cadre de la construction de la Vision Bénin 2060*, DGPD/MDC, Bénin.
- Comité Technique de Réflexion Prospective, CTP-RP. (2024p). *Rapport de l'étude thématique transversale culture et développement durable dans le cadre de la construction de la Vision Bénin 2060*, DGPD/MDC, Bénin.
- Comité Technique de Réflexion Prospective, CTP-RP. (2024q). *Rapport de l'étude thématique transversale modèle de gouvernance économique et politique pour le développement du Bénin dans le cadre de la construction de la Vision Bénin 2060*, DGPD/MDC, Bénin.
- Comité Technique de Réflexion Prospective, CTP-RP. (2024r). *Rapport de l'étude thématique transversale positionnement géopolitique pour le développement durable pour le développement du Bénin dans le cadre de la construction de la Vision Bénin 2060*, DGPD/MDC, Bénin.
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD). (2024). *Rapport de l'Enquête individuelle pour la collecte des perceptions et aspirations dans le cadre de la construction de la Vision Bénin 2060*, DGPD/MDC, Bénin.
- Godet, M., Durance, P., & Gerber, A. (2008). Strategic foresight la prospective. *Cahiers du LIPSOR*, 143.

- Inayatullah, S. (2017). Prospective and strategic foresight toolbox. *Causal Layered Analysis, Paris*.
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) et AFRISTAT. 2019. Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018. Cotonou, Bénin et Bamako, Mali : INStaD et AFRISTAT.
- Ministère d'Etat Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi. (2000). Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme, ENPLT. (2000),
- Ministère du Développement et de la Coordination de l'action Gouvernementale. 2018. Plan National de Développement, 2018-2025
- Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale. 2021. Programme d'Action du Gouvernement, 2021-2026.
- Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale. 2022. Rapport d'Evaluation à mi-parcours du Plan National de Développement, 2018-2025.
- Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale. 2023. Stratégie Nationale d'inclusion financière, 2023-2027.
- Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale. 2024. Rapport d'Evaluation des Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme, ENPLT. (2000). Vision Bénin 2025 Alafia, Bénin.
- Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale. 2024. Guide d'Elaboration des Etudes Prospectives. Ministère de l'Economie et des Finances, 2025. Politique Nationale de Financement du Développement 2024-2033
- Loi n°. 2018 - 38 du 17 Octobre 2018 portant création de la caisse des dépôts et de consignations en République du Bénin. <https://sgg.gouv.bj/doc/loi-2018-38/>
- Loi n° 2024-09 du 20 février 2024, portant loi-cadre sur la planification du développement et sur l'évaluation des politiques publiques en République du Bénin, la Vision Bénin 2060. <https://sgg.gouv.bj/doc/loi-2024-09/>

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	II
LISTE DES SIGLES & ABREVIATIONS.....	III
LISTE DES GRAPHIQUES.....	V
LISTE DES TABLEAUX	VI
RESUME EXECUTIF	VII
INTRODUCTION	1
1. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	4
1.1. PHASE PREPARATOIRE.....	5
1.1.1. Arrangement institutionnel	5
1.1.2. Lancement officiel et communication.....	5
1.1.3. Renforcement des capacités	5
1.1.4. Cadrage méthodologique	5
1.2. PHASE OPERATIONNELLE	6
1.2.1. Identification de la problématique	6
1.2.2. Construction de la base de l'étude.....	6
1.2.3. Construction des scénarios	7
1.2.4. Formulation de la Vision	8
1.2.5. Formulation des stratégies de développement	8
1.2.6. Formulation du dispositif de mise en œuvre.....	9
1.3. PHASE DE VALIDATION ET D'ADOPTION	9
1.3.1. Pré-validation et approbation	9
1.3.2. Validation	10
1.3.3. Adoption en Conseil des ministres	10
1.3.4. Adoption à l'Assemblée nationale	10

2. DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DU SYSTEME BENIN	10
2.1. METHODOLOGIE	10
2.2. ANALYSE RETROSPECTIVE	12
2.2.1. Évolution dans le domaine Economie : une économie en cours de structuration.....	12
2.2.2. Évolution dans le domaine Société : une société entre vulnérabilité et inégalités sociales persistantes	14
2.2.3. Evolution dans le domaine Politique : un environnement politique stable et recherche d'une gouvernance éthique	16
2.2.4. Evolution dans le domaine Environnement : pressions croissantes, résilience en construction	18
2.2.5. Evolution dans le domaine de la Culture : entre recomposition identitaire et valorisation patrimoniale	21
2.2.6. Evolution dans le domaine Technologie : accélération numérique, défis d'inclusion et enjeux de souveraineté	23
2.2.7. Evolution dans le domaine Infrastructures : pilier de la transformation territoriale et de la compétitivité nationale.....	25
2.2.8. Evolution dans le domaine Santé : un système en expansion, entre défis d'équité et impératifs d'innovation.....	27
2.2.9. Évolution dans le domaine Education : un système en expansion, confronté aux défis d'équité, de qualité et d'adéquation	29
2.2.10. Evolution dans le domaine Sécurité : un environnement sous pression, entre résilience nationale et vulnérabilités transfrontalières.....	32
2.3. ANALYSE EXPLORATOIRE DU SYSTEME BENIN	34
2.3.1. Analyse structurelle du système Bénin	34
2.3.2. Analyse du jeu des acteurs.....	42
2.4. PROBLEMES, DEFIS ET ENJEUX MAJEURS DE DEVELOPPEMENT	47
3. SCENARIOS ET VISION POUR LE BENIN 2060.....	51
3.1. METHODOLOGIE	51
3.1.1. Construction des jeux d'hypothèses par sous-système	51
3.1.2. Choix des microscénarios par sous-système	52
3.1.3. Détermination des scénarios globaux du système Bénin.....	52
3.1.4. Cadrage macro-économique et social par scénario prospectif.....	52
3.1.5. Formulation de l'énoncé de la Vision	53
3.2. CONSTRUCTION DES SCENARIOS.....	53
3.2.1. Description des microscénarios	53
3.2.2. Description des scénarios globaux.....	54
3.3. ANALYSE DES SCENARIOS.....	57
3.3.1. Analyse du scénario idéal	57
3.3.2. Analyse du scénario optimiste	60
3.3.3. Analyse du scénario critique	63
3.3.4. Analyse du scénario catastrophe	65
3.4. CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE ET SOCIAL DES SCENARIOS	67
3.4.1. Cadrage du scénario idéal	67
3.4.2. Cadrage du scénario optimiste	69
3.4.3. Cadrage du scénario critique	70
3.4.4. Cadrage du scénario catastrophe	71
3.5. LABELLISATION DES SCENARIOS PROSPECTIFS	72
3.6. VISION DU BENIN POUR 2060	74
3.6.1. Choix du scénario souhaité	74

3.6.2. Enoncé de la Vision et piliers	75
3.6.3. Naming des scénarios.....	77
3.6.4. Slogan de la Vision.....	79
4. STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DU BENIN A L'HORIZON 2060	79
4.1. METHODOLOGIE	79
4.2. PRESENTATION ET DESCRIPTION DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS STRATEGIQUES.....	80
4.2.1. Orientation stratégique 1 : Transformation de la structure de l'économie.	80
4.2.2. Orientation stratégique 2 : Renforcement de la résilience du système Bénin	81
4.2.3. Orientation stratégique 3 : Construction d'une diplomatie de développement	82
4.2.4. Orientation stratégique 4 : Consolidation du rayonnement du Bénin dans la sous-région et à l'international	83
4.2.5. Orientation stratégique 5 : Consolidation du respect des principes démocratiques, de l'État de droit et de la gouvernance éthique	84
4.2.6. Orientation stratégique 6 : Promotion des richesses culturelles, culturelles et des valeurs sociales ..	87
4.2.7. Orientation stratégique 7 : Développement d'un capital humain sain, compétent et compétitif.....	88
4.2.8. Orientation stratégique 8 : Renforcement de l'inclusion sociale	91
4.2.9. Orientation stratégique 9 : Développement équilibré du territoire	93
4.3. SYNTHESE DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS STRATEGIQUES	96
5. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE	97
5.1. METHODOLOGIE	97
5.2. MECANISME DE FINANCEMENT.....	98
5.2.1. Décennie 2026-2035 : consolidation des mécanismes de financement actuel.....	98
5.2.2. Décennie 2036-2045 : tournant vers une plus grande autonomie financière.....	98
5.2.3. Décennie 2046-2055 : diversification soutenue et montée en puissance des ressources nationales	99
5.2.4. Quinquennat 2056-2060 : consolidation d'un modèle d'autofinancement structurant	99
5.3. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE	100
5.3.1. Leçons apprises des précédents référentiels.....	100
5.3.2. Mise en œuvre de la Vision.....	100
5.3.3. Principes directeurs pour une mise en œuvre efficace.....	102
5.3.4. Cadre institutionnel de mise en œuvre	102
5.4. MECANISME DE REVUE ET D'ÉVALUATION	104
5.4.1. Cadre de revue	104
5.4.2. Cadre d'évaluation.....	105
5.4.3. Cadre de mesure de performance	105
5.5. GESTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE SUCCES	107
5.5.1. Gestion des risques	107
5.5.2. Conditions de succès	112
CONCLUSION.....	116
BIBLIOGRAPHIE.....	118